

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, VENTS CAUSANT DE LA POUDRERIE.
AUJOURD'HUI: MIN. -26°, MAX. -13°.
DEMAIN: FAIBLE NEIGE. DÉTAILS PAGE A 2



Où est le boeuf? a demandé Walter Mondale à Gary Hart.
photolaser AP

Mondale s'acharne contre Gary Hart

(d'après Reuter, AFP, UPI et AP) — À deux jours d'importantes primaires et caucus démocrates dans neuf États américains, le sénateur du Colorado Gary Hart a dû faire face, hier à Atlanta, en Georgie, aux critiques acerbes de ses adversaires dans la course à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles américaines de novembre.

M. Walter Mondale a profité du débat, organisé par la Ligue des électriciens, pour adresser de violentes critiques au sénateur Gary Hart. Les trois autres candidats à l'investiture du parti démocrate pour l'élection présidentielle, MM. John Glenn, George McGovern, et Jesse Jackson, ont eux aussi attaqué le sénateur du Colorado, cible toute désignée après ses quatre victoires consécutives en Nouvelle-Angleterre et dans le Wyoming.

Mais dans l'ensemble, si le ton du débat, retransmis en direct sur plusieurs chaînes de télévision, est resté courtois, toutefois M. Mondale est celui qui s'est le plus acharné contre M. Hart. «Je pense que c'est le contenu qui compte. Nous n'éliminons pas des images, nous éliminons un être humain», a déclaré l'ancien vice-président en cherchant à tourner en dérision les nouvelles idées dont M. Hart affirme être le champion.

voir MONDALE en A 2.

LES RÉACTIONS AU SONDAGE CROP-LA PRESSE

Libéraux et péquistes sont satisfaits mais prudents

■ Tout le monde trouve des motifs de satisfaction dans le sondage sur le climat politique publié hier par LA PRESSE.

MARIO FONTAINE

tant du côté des péquistes que des libéraux. Mais chacun fait aussi preuve de prudence. Si les premiers se félicitent de la

nette remontée du Parti québécois dans les intentions de vote, ils conviennent que l'écart reste énorme avec leurs adversaires. Quant aux libéraux, ils pondèrent leur perte avec le taux très élevé d'insatisfaction des électeurs envers le gouvernement Lévesque.

Ce qui amène le leader libéral Robert Bourassa à conclure que la popularité de

l'Opposition demeure des plus vives et que la population manifeste une grande volonté de changement. «Ce sondage correspond grosso modo à ceux des sept ou huit derniers mois, de commenter hier M. Bourassa. On y constate que le PQ est l'un des partis ministériels les plus impopulaires au Canada et que la propre popularité de René Lévesque est faible même s'il profite

des attributs du pouvoir en termes de publicité, de prestige.»

L'enquête effectuée par la maison CROP pour le compte de LA PRESSE indique que si des élections avaient eu lieu entre le 24 et le 26 février, le Parti libéral aurait recueilli 61 p. cent des intentions de vote, contre 31 p. cent pour le Parti québécois.

voir RÉACTIONS en A 2

LE COMBAT CUSSON-HILTON COMPROMIS



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Henri Spitzer pourrait perdre son permis

Le combat de boxe entre Mario Cusson et Dave Hilton, le 25 mars, est compromis. La Commission athlétique de Montréal, qui se réunit aujourd'hui, n'écarte pas la possibilité de retirer son permis au promoteur du combat, Henri Spitzer, s'il s'avère que ce dernier, tel que l'affirme un rapport d'enquête policière, entretient des relations avec le présumé chef de la mafia de Montréal, Frank Cotroni. Le promoteur Spitzer a nié hier le contenu du

rapport policier qui, faisant allusion à Cotroni, parle de «son infiltration et son contrôle au niveau de la promotion sur les combats organisés par Spitzer», ainsi que de ses relations avec la famille de boxeurs Hilton. Sur cette photo prise en 82 lors d'un gala de boxe amateur, on aperçoit, dans l'ordre habituel, MM. Spitzer et Cotroni ainsi que les frères Dave Junior, Alex, Dave Senior et Matthew Hilton.

page A 2

Nos excuses

Plus qu'un simple succès populaire, LA PRESSE du dimanche a provoqué un grand mouvement de curiosité, d'intérêt et d'estime. Les nombreux témoignages qui nous sont parvenus hier confirment l'attachement indéfectible de la région montréalaise à son quotidien centenaire et révèlent l'évidente satisfaction qu'on éprouve à lire LA PRESSE le septième jour dans un format nouveau. À cause de ce succès, justement, beaucoup de lecteurs n'ont pas trouvé leur exemplaire chez le dépositaire ou à la porte. Notre réseau de distribution, débordé par l'ampleur de la demande, n'a pu livrer LA PRESSE dans les délais prévus à tous les points de vente. Nous nous excusons de ces retards et contretemps. Tout sera mis en œuvre pour assurer un service rapide et complet. LA PRESSE du dimanche était hier offerte en vente et distribuée aux abonnés dans la région métropolitaine et dans les Laurentides. Dans un proche avenir, elle sera accessible à nos lecteurs des autres régions.

Nuit fébrile à LA PRESSE

page C 3

... ET QUE PENSEZ-VOUS DE L'ARRIVÉE DE M. BÉRUBÉ À L'ÉDUCATION ?



OUI... BON!

GIBERD

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C 5 à C 10
Arts et spectacles	
— Informations.....	A 15 à A 18
— Horaires.....	A 12
Centenaire.....	A 8
Décès, naissances, etc.....	C 11
Économie.....	C 1 et C 2
Éditorial.....	A 6
Êtes-vous observateur?.....	C 7
FEUILLETON	
«La charge des sangliers».....	C 6
Horoscope.....	C 7
L'auto.....	B 1 à B 8
Le monde.....	B 9
Météo.....	A 2
Mots croisés.....	C 9
Mot mystère.....	C 8
Quoi faire aujourd'hui.....	A 12
Télévision.....	A 15
Tribune libre.....	A 7

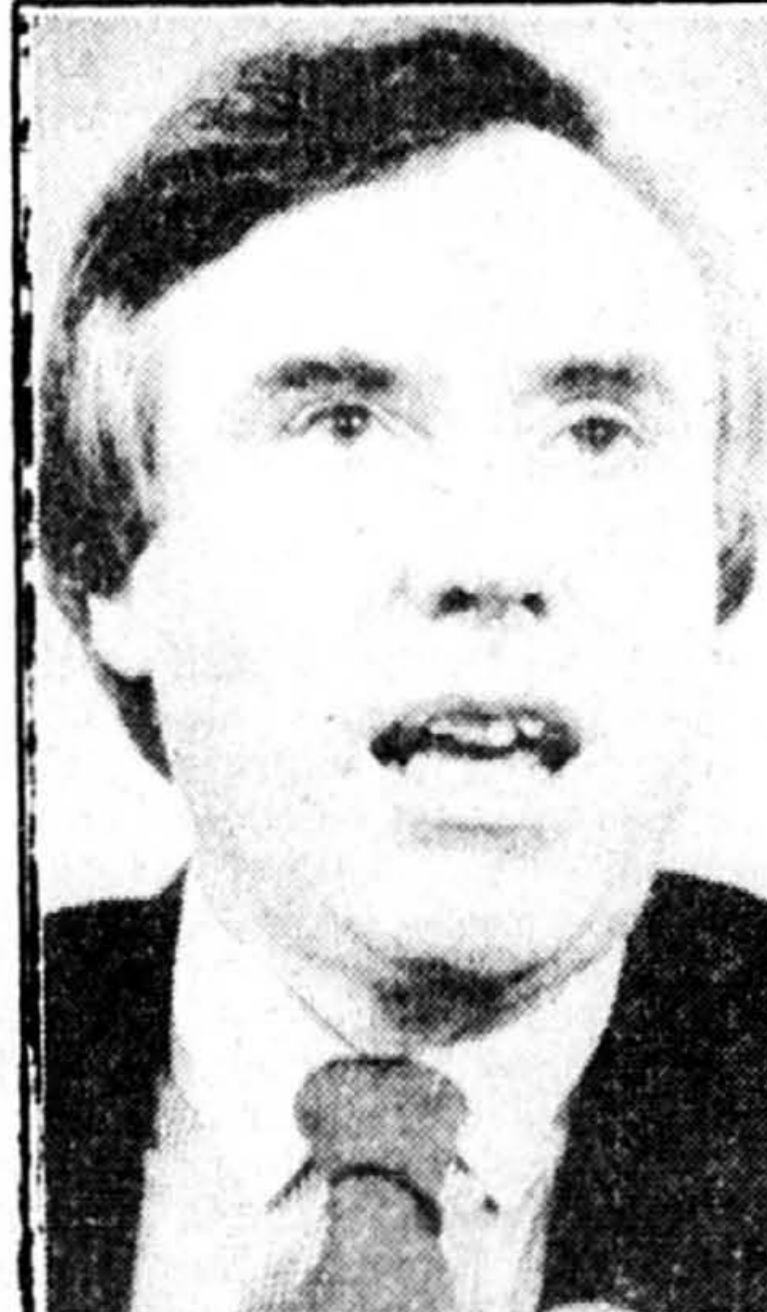
TARLOD SPORTS

Mots croisés.....	18
Bandes dessinées.....	18

Mulroney encore plus populaire

Un sondage effectué par la maison Gallup au début de février a établi que 36 p. cent des électeurs favorisaient le chef conservateur Brian Mulroney en tant que prochain premier ministre du Canada, une augmentation de 4 p. cent par rapport à août. Pierre Trudeau, qui a annoncé sa démission le 29 février, demeurerait le favori de 30 p. cent des électeurs.

page A 11



Leadership libéral: MacGuigan candidat

Tel que prévu, le ministre de la Justice et député de Windsor-Walkerville, Mark MacGuigan, a annoncé hier sa candidature à la direction du Parti libéral en affirmant que les libéraux doivent «conquérir dans l'Ouest». Âgé de 53 ans, M. MacGuigan a dit que le problème prioritaire du parti était son rejet par l'Ouest canadien.

page A 4

PREMIERS INCIDENTS ENTRE CHASSEURS ET ÉCOLOGISTES

Une centaine de Madelinots renversent un hélicoptère

■ HAVRE-AUX-MAISONS (PC) — Des Madelinots partisans de la chasse aux phoques ont endommagé, tôt hier matin, un hélicoptère appartenant à des membres d'un groupe international militant contre cette chasse, à l'aéroport de Havre-aux-Maisons.

L'incident s'est produit environ 36 heures après qu'un autre groupe eut forcé les quatre Américains qui formaient l'équipage à abandonner leur appareil.

Le «Bell Jet Ranger», que ses propriétaires évaluent à \$375 000 et qui était équipé de caméras spéciales d'une valeur de \$25 000, était stationné depuis vendredi après-midi à l'aéroport de Havre-aux-Maisons, où son pilote avait essayé sans succès de refaire le plein de carburant, ont précisé des représentants de la Fondation internationale pour la protection des animaux.

Une centaine de personnes ont

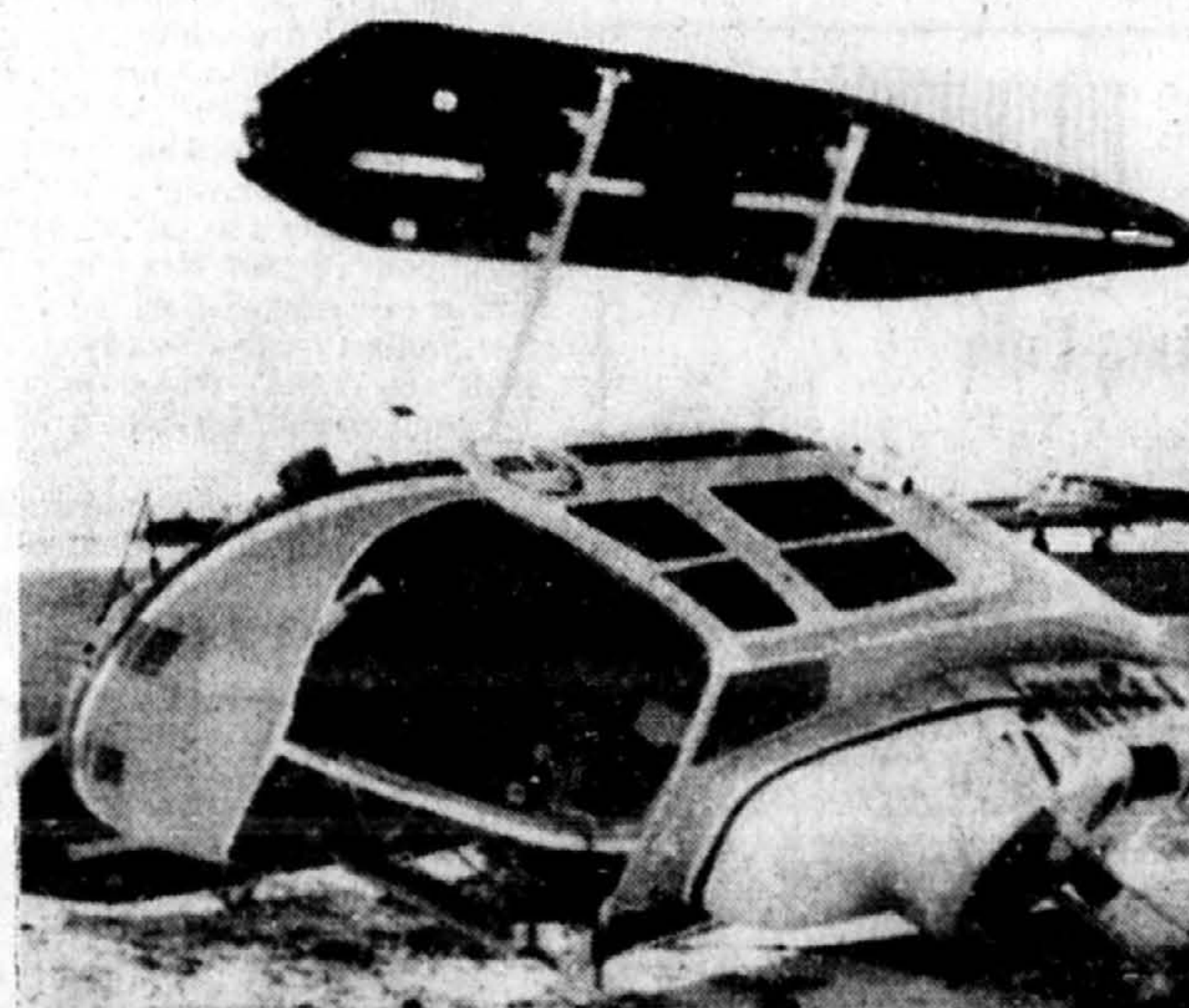
réussi à franchir les barrières de protection situées non loin de l'aéroport où l'appareil était gardé par les policiers. Elles ont bombardé l'hélicoptère de bouteilles, et l'ont frappé avec des bâtons et des chaînes pour ensuite le renverser, a rapporté un porte-parole de la Sûreté du Québec de Rimouski, le sergent Claude St-Gelais.

Personne n'a été blessé et la police a précisé qu'elle allait ouvrir une enquête, afin de déterminer s'il y a lieu d'intenter des poursuites.

Faire le plein

Les membres de l'équipage surveillaient la chasse aux phoques annuelle qui a lieu dans le golfe du Saint-Laurent. Parce que la chasse se fait très au nord cette année, l'hélicoptère avait dû effectuer un atterrissage non prévu aux Îles-de-la-Madeleine

voir MADELINOTS en A 2



L'hélicoptère est évalué à \$375 000.

photolaser CP

AUJOURD'HUI

Steve Rogers: rien de sérieux

Sports, pages 6 et 7

• CARAMBOLAGES

Une tempête de neige aussi brève que violente provoque plusieurs carambolages spectaculaires sur les autoroutes entourant la métropole.

page A 3

• PNEU QUATRE SAISONS

La société Michelin semble avoir mis au point un pneu quatre saisons à la hauteur de la réputation mondiale de cette firme française en matière de qualité et de durabilité.

page B 1

• MAISLIN

La plupart des ex-employés de Maislin Transport décident d'accepter le paiement de 37 cents du dollar qui leur est offert pour régler leurs réclamations salariales en suspens.

page C 1

• RETRAITE

Le monde du travail ne semble pas avoir connu d'importants soubresauts depuis l'entrée en vigueur de la Loi 15, qui permet aux employés de demeurer à leurs postes après 65 ans.

page C 3

• ÉLECTIONS

Aiguillonnés par les sondages, un nombre sans cesse croissant de libéraux fédéraux envisagent la possibilité d'une campagne électorale en plein cœur de l'été.

page A 5

RÉACTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

cois et 6 p. cent pour l'Union nationale. En novembre, un autre sondage de la même firme leur accordait respectivement 66, 24 et 10 p. cent des intentions de vote. On y apprend également que 61 p. cent des Québécois pensent que Robert Bourassa est le plus apte à diriger le Québec, contre 35 p. cent pour René Lévesque.

Selon M. Bourassa, le taux d'insatisfaction envers le gouvernement, qui est de 62 p. cent, allié au nouvel appui des jeunes de moins de 24 ans à sa formation en plus de sa clientèle traditionnelle, condamne le PQ à la défaite. « Le Parti québécois me paraît fatalement handicapé à cause de sa gestion économique. Même un changement de chef ne suffirait pas », de confier l'ancien premier ministre à LA PRESSE.

« On décolle »

Pour les péquistes, le sondage marque la fin du grand cauchemar: une remontée de 7 p. cent en trois mois, alors que leurs adversaires baissent de cinq points. « Ce qui est majeur dans ce sondage, c'est le décollage qu'il indique. Il confirme nos analyses de septembre mais la remontée a retardé de deux ou

trois mois malgré le plan de relance », explique le président de l'exécutif national et vice-président du Parti québécois, Sylvain Simard.

Selon lui, on devrait désormais assister à une année de récupération après deux années de pertes accélérées. Le remaniement ministériel va décrier certains électeurs et le congrès du parti, en juin, illustrera le nouveau dynamisme de la formation, estime M. Simard. Il croit que le PQ devrait traverser la barre des 40 p. cent à l'automne, ce qui le placerait à nouveau en position de lutte.

M. Simard explique l'attraction des plus jeunes pour le Parti libéral par leur désir de changement. De toute leur vie adulte, ils n'ont connu que le PQ à la tête du gouvernement, fait-il valoir. Quand aux plus âgés, il pense que la hargne contre les gouvernements, provoquée par la crise économique, va s'atténuer avec la reprise.

Invité à dire ce qu'il en pensait, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, de passage hier soir à Montréal, a répondu pour sa part de façon on ne peut succincte à LA PRESSE: « Je m'abstiens toujours de commenter les sondages, surtout quand il s'agit de questions provinciales... sauf quand un premier ministre m'attaque! »

MONDALE

SUITE DE LA PAGE A 1

Alors que le séminaire sénateur du Colorado affirmait que, bien plus que Mondale, il voulait encourager les chefs d'entreprise à investir pour mieux participer à la relance de l'économie américaine, l'ancien vice-président de Jimmy Carter l'a interrompu, déclarant: « Qu'y a-t-il de neuf là-dedans? Quand j'entends vos idées neuves, je pense à cette publicité télévisée: où est le boeuf? », référence inattendue qui a fait éclater de rire la salle.

M. Mondale faisait allusion à une publicité devenue célèbre aux États-Unis, dans laquelle on voit de vieilles dames très dignes examiner un énorme hamburger avec une minuscule tranche de boeuf à l'intérieur, et s'exclamer, déçues: « Où est le boeuf? ». M. Mondale a également accusé le sénateur du Colorado de naïveté sur les questions de sécurité nationale, et a estimé que son adversaire n'était pas aussi ferme que lui pour parvenir à un désarmement entre les deux super puissances.

Placé sur la défensive, mais sans se départir de son calme, M. Hart a riposté en affirmant notamment que M. Mondale était prisonnier des différents groupes d'intérêts à qui il avait fait des promesses électorales.

Une bonne partie du débat a par ailleurs été consacrée aux

problèmes de défense. MM. Hart, Mondale et Glenn se sont prononcés pour une augmentation du budget militaire, mais à un niveau moindre que celui préconisé par le président Reagan.

Le débat organisé hier revêtait une grande importance pour les cinq candidats, à deux jours du super-mardi, lorsque se prononceront neuf États disposant de 602 délégués à la convention qui désignera l'adversaire démocrate de Ronald Reagan, soit près du tiers des 1 967 délégués nécessaires pour emporter la nomination.

Les trois primaires qui se dérouleront dans trois États du sud, Alabama, Georgie et Floride, seront particulièrement cruciales et tous les candidats, à l'exception de M. McGovern qui concentre ses efforts dans le Massachusetts, ont fait directement appel aux électeurs de cette région.

L'ancien vice-président de Jimmy Carter se doit de faire bonne figure dans le Sud s'il veut freiner l'élan acquis par Gary Hart, et tant le sénateur John Glenn que le révérend noir Jesse Jackson espèrent s'immiscer dans le duel Mondale-Hart. Lors du dernier débat organisé avant la primaire du New Hampshire, huit candidats étaient présents. Hier, ils n'étaient plus que cinq, et lors du prochain débat qui aura lieu après le super-mardi, leur nombre sera certainement encore réduit.

MADÉLINOTS

SUITE DE LA PAGE A 1

pour refaire le plein, a expliqué un membre du mouvement contre la chasse aux phoques, Dan Morast.

Cependant, l'employé chargé d'alimenter les appareils en carburant a refusé de faire le plein de l'hélicoptère.

Dan Morast a souligné qu'un groupe de personnes l'avait menacé, ainsi que ses trois collègues, en se rassemblant autour d'eux, mais que personne n'avait été blessé.

Outre M. Morast, l'équipage était constitué d'un photographe, George Marcelonis, de Boston, du pilote Bob Francini, d'Arlington, au Massachusetts et du cameraman Bill Patterson, de Burlington.

M. Morast a souligné que les manifestants qui avaient affronté son équipage vendredi n'étaient pas en colère. « Ils aimaient ça, ils riaient. Ce n'était pas de la colère, ils voulaient plutôt nous montrer leur force. »

« Ils étaient environ 40 autour de l'hélicoptère, donnant des coups aux portes et aux vitres. Ils pouvaient nous voir à travers les vitres. Finalement, un policier est intervenu pour nous protéger », a relaté M. Morast.

Un des manifestants, qui sem-

blait être un leader, a alors crié quelque chose en français, en assénant de violents coups de poing sur la portière de l'appareil. Le policier, traduisant pour les Américains, leur fit savoir qu'il réclamait le film que l'équipage avait tourné, ce que M. Morast accepta.

« Se moquant de nous et des policiers, l'individu se mit à fouiller tous nos sacs, s'emparant de toutes les pellicules qu'il trouvait. Puis il me fouilla personnellement et prit les films que j'avais sur moi. »

Les quatre hommes sont finalement montés à bord d'un avion nolisé et se sont envolés pour Charlottetown.

M. Morast a affirmé qu'on lui avait dit qu'en dépit des déclarations publiques qui tendent à démontrer le contraire, les chasseurs de phoques assommaient à coups de bâton les bébés phoques. Et il a soutenu que son organisation continuerait à boycotter les produits canadiens de la pêche « encore plus vigoureusement ».

Pour sa part, l'Association des chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine considère comme un geste provocateur et arrogant la venue aux îles des membres de la Fondation internationale pour la protection des animaux.

LE COMBAT ENTRE HILTON ET CUSSON COMPROMIS

Le promoteur Henri Spitzer pourrait perdre son permis

■ Le combat de boxe du 25 mars prochain entre Mario Cusson et Dave Hilton est compromis. Cet après-midi, la Commission athlétique de Montréal se réunit, et son président, Paul-Émile Sauvageau, n'écartera pas la possibilité de retirer son permis au promoteur Henri Spitzer.

PAUL ROY

Dans son édition d'hier, le Journal de Montréal, citait un rapport d'enquête policière selon lequel M. Spitzer entretiendrait des relations avec le présumé chef de la mafia montréalaise, Frank Cotroni.

« Nous allons essayer de vérifier ces faits auprès de la police, nous allons étudier tout ce qui s'est dit, nous allons interroger M. Spitzer, et s'il est vrai qu'il entretient des relations avec des personnes reliées au monde interlope, nous allons étudier la possibilité de suspendre son permis de promotion, a déclaré hier à LA PRESSE M. Sauvageau. Le sport de la boxe, a-t-il poursuivi, ne peut se permettre de perdre sa crédibilité. »

M. Sauvageau a cependant précisé qu'il ne pouvait prendre de décision au nom de la Commission. « Il va d'abord falloir que la police nous informe sur ce qui se passe, ce sont eux qui doivent nous éclairer. Ensuite, nous allons devoir rencontrer des personnes et à la fin de la séance, nous émettrons un communiqué. »

— Est-ce à dire que le combat pourrait être contremandé ?

— C'est une possibilité, répond M. Sauvageau, mais il pourrait aussi être présenté par un autre promoteur. »

Présentement, Roger Martel

est le seul autre promoteur de boxe autorisé à Montréal. Toutefois, le Forum de Montréal l'a déjà été et n'aurait semble-t-il aucune difficulté à obtenir un autre permis.

Le rapport d'enquête policière cité hier, faisant allusion à Frank Cotroni, parle de « son infiltration et son contrôle au niveau de la promotion sur les combats organisés par Spitzer ». L'article mentionne aussi que la firme Les Pro-

motions Covoco, dont le président, Claude Faber, est le bras droit de Frank Cotroni, a obtenu du promoteur Henri Spitzer l'exclusivité de la vente des annonces publicitaires dans une revue consacrée à la boxe qui fait également office de programme officiel lors des soirées de boxe.

Le rapport policier fait aussi état de relations entre Frank Cotroni et la famille de boxeurs Hilton. Il y est dit qu'il aurait investi

« au moins \$100 000 » dans la carrière des célèbres frères.

Criblés de dettes

Ceux-ci s'entraînent présentement à Catskill, dans l'État de New York. Hier, LA PRESSE a joint leur père, Dave Hilton, au Catskill Motor Lodge.

« Mes fils n'ont rien à voir avec M. Cotroni, a-t-il déclaré, et nous ne recevons pas d'argent de lui. Nous le connaissons depuis très longtemps, il suivait ma carrière quand j'étais boxeur et maintenant il suit la carrière de mes fils. Mais pour l'argent, nous l'empruntons à la caisse populaire. »

Le gérant des Hilton, le criminaliste Frank Shoofey, va plus loin quand il dit que la famille est littéralement criblée de dettes. « Va visiter leur maison, dit-il, ils n'ont pas de tapis, presque pas de meubles; pour s'entraîner, ils doivent emprunter à la caisse populaire par coups de \$10 000; Dave (l'aîné des cinq Hilton) n'a pas fait ses paiements d'auto pour janvier, février et mars; même le huissier est censé venir nous saisir le soir du combat! »

— Et les \$108 000 que Dave Hilton a empochés lors de son combat du 4 décembre dernier contre Mario Cusson ?

— Envoyés...ou presque! » Frank Shoofey fait le compte: « \$40 000 en certificats de dépôt, \$14 000 à Dave, un peu d'argent au père Hilton, un peu d'argent pour l'impôt, des meubles pour Alex et Matthew, remboursements de dettes, \$25 000 pour le camp d'entraînement... »

Selon Me Shoofey, la famille Hilton ne serait pas dans une telle situation financière si elle avait effectivement obtenu de l'aide de M. Cotroni.

« Mensonges, salissage », clame Spitzer indigné

■ « Un paquet de mensonges, du salissage, c'est pas mal épouvantable! » Le promoteur de boxe Henri Spitzer n'avait pas assez de mots, hier soir, pour commenter l'article paru le matin même et dans lequel on l'associait au présumé chef de la mafia locale, Frank Cotroni.

« Je n'ai jamais reçu de pressions de la part de Frank Cotroni, affirme-t-il; il ne m'a jamais demandé de billets gratuits, j'ai certainement eu plus de problèmes avec les gens de compagnies comme IBM ou Bell Canada qu'avec lui. Parce que lui, il paye comptant! »

Il dit le connaître parce qu'il est toujours à la boxe. « Ça fait 25 ans qu'il suit la boxe; moi, ça ne fait même pas quatre ans que j'y suis impliqué... »

Et la firme Covoco, dirigée par le présumé bras droit de Frank Cotroni, à qui il aurait accordé l'exclusivité de la vente des an-

nonces dans le programme des soirées de boxe ?

« Quand il a été question de faire un programme de boxe, j'ai parlé à Frank Shoofey, le gérant des Hilton, et Robert Dubois, le gérant de Mario Cusson; ils m'ont dit qu'ils pouvaient le faire, je leur ai dit: faites-le! Ça m'enlevait un problème, il n'y a pas d'argent à faire avec un programme de boxe. »

Il semble d'ailleurs, s'il faut en croire M. Spitzer, qu'il n'y a pas d'argent à faire dans la boxe tout court: « Je perds de l'argent depuis trois ans, mes livres sont ouverts, je n'ai certainement rien à me reprocher. »

— Etiez-vous avec Frank Cotroni, le 31 août, quand il a été arrêté au restaurant Jean Scofield, à Saint-Léonard ?

— J'étais dans le même restaurant, j'aime les côtes levées, Frank était là aussi, je lui ai dit bonjour, c'est tout. »

Une société d'État pour gérer les biens publics de loisir

■ QUÉBEC — Une nouvelle société d'État verra le jour avant la fin de l'année pour gérer certains équipements gouvernementaux dans les domaines de l'hôtellerie et du loisir.

PIERRE TOURANGEAU

de la Presse canadienne

La loi créant la Société québécoise des équipements récréatifs et touristiques devrait être adoptée à l'automne de cette année, a appris la Presse canadienne de diverses sources gouvernementales.

La nouvelle société d'État se verra confier la gestion de plusieurs campings gouvernementaux (celui de Kénogami, par exemple), du réseau hôtelier du ministère (dont l'auberge de Fort-Préval) et de certains équipements récréatifs comme le mont Sainte-Anne.

Bien qu'à l'heure actuelle tout ne soit « pas coulé dans le ciment » pour reprendre les termes utilisés par une source proche du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Guy Chevrete, le principe de la société est d'ores et déjà acquis. On sait aussi qu'un calendrier d'implantation est prévu qui ira jusqu'en 1989.

En fait, c'est ultimement tous les équipements utilisés directement par la population que l'on compte remettre entre les mains de cette nouvelle société.

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), actuellement responsable des équipements dont il compte se départir au profit du nouvel organisme, continuerait de définir la philosophie présidant à leur utilisation et s'assurerait, par exemple, que les services offerts soient disponibles à travers tout le Québec.

La société d'État administrera et gèrera ces services.

Dans l'état actuel du dossier, il n'est pas encore établi si l'organisme gèrera lui-même tous les équipements ou s'il confiera la gestion de certains d'entre eux au secteur privé par voie de concessions, comme ça se fait présentement pour certains campings.

Si le secteur privé était amené à s'impliquer dans ce dossier, les gens des régions où se trouvent les équipements seraient privilégiés.

Plusieurs raisons semblent militer en faveur de la création de cette nouvelle société gouvernementale selon les renseignements obtenus.

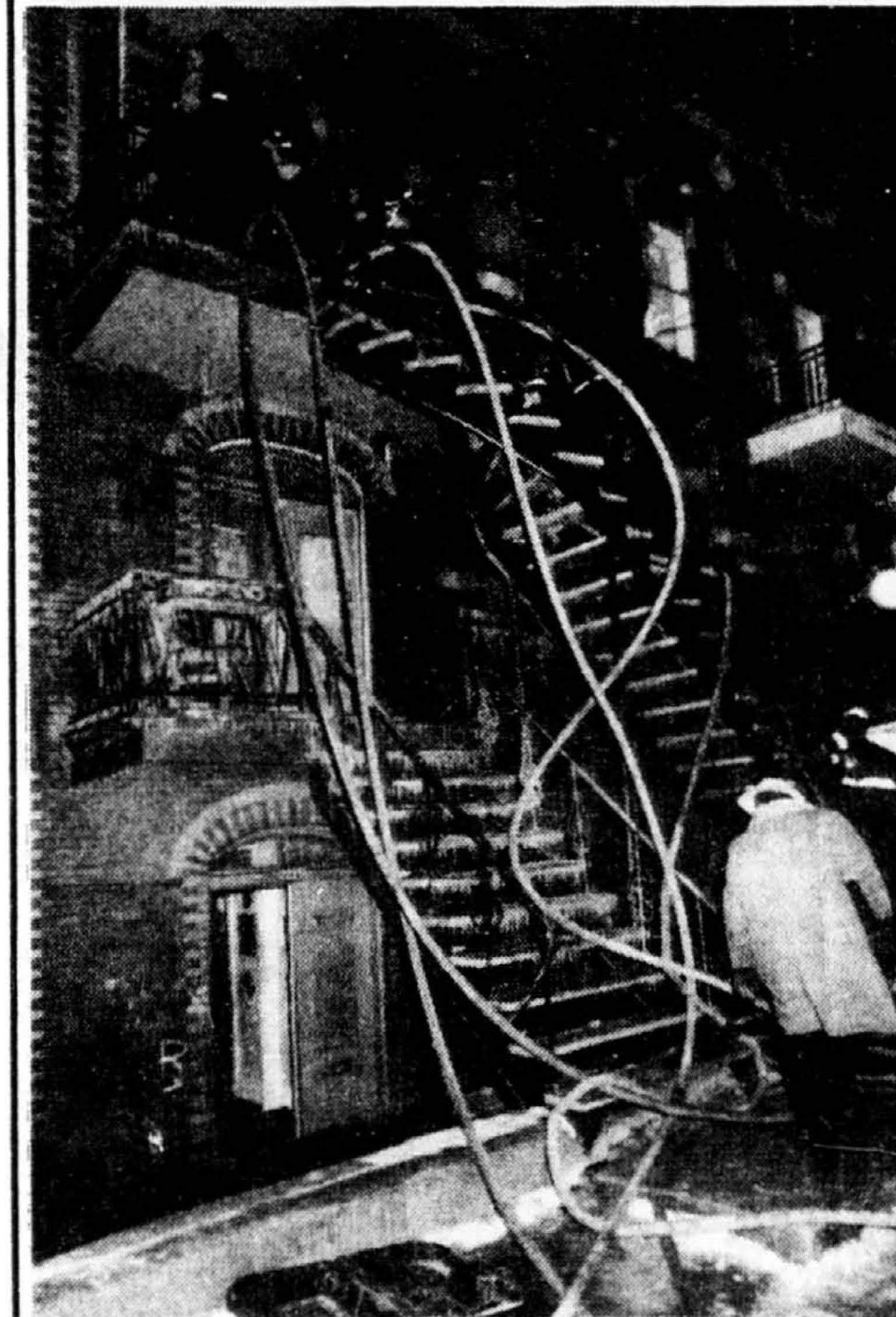
Sur le plan financier, le geste permettrait au gouvernement d'alléger son budget des crédits afférents à un certain nombre d'équipements exploités actuellement par le MLCP et qui seront confiés à l'organisme autonome.

Mais l'avantage principal réside dans l'allègement de la bureaucratie administrative qui s'ensuivrait.

Deux pompiers blessés

Un incendie qui a débuté peu avant 22 heures hier soir à l'intérieur du 2229 de la rue Désiré, à Montréal, a nécessité une cinquième alerte et l'intervention de quelque 125 pompiers. Les flammes ont lourdement endommagé une maison de trois étages qui abritait six logements et chassé six familles de leur foyer. D'après les pompiers, le feu aurait débuté au deuxième étage de la maison d'habitation, pour ensuite se communiquer rapidement au troisième. Une demi-heure après le début du sinistre, les flammes semblaient vouloir se calmer, mais le vent a réussi à les ranimer en dépit des efforts des pompiers et à redonner de l'ampleur au brasier. Deux autres alertes ont été sonnées. Au moment de mettre sous presse, deux pompiers avaient été blessés et transportés aux hôpitaux Notre-Dame et Saint-Luc. Le froid et le vent intenses qui sévissaient hier soir rendaient le travail des pompiers à la fois pénible et dangereux. Les résidences situées de chaque côté de la maison en flammes ont été endommagées par l'eau et la fumée.

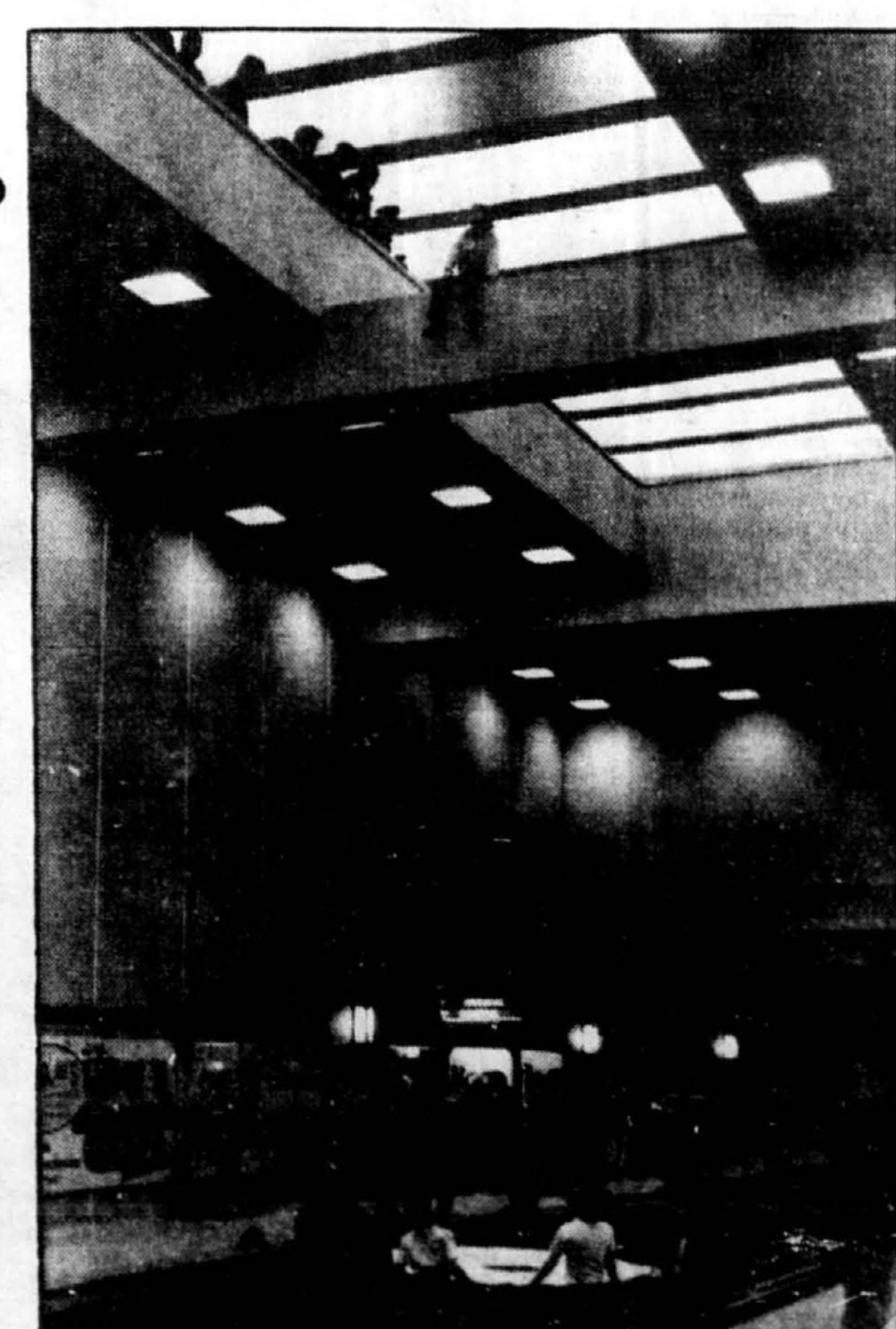
photo Armand Trotter, LA PRESSE



Tentative de suicide dans le métro

Une adolescente de 13 ans a semé tout un émoi hier après-midi à la station de métro Berri-Dumontigny, lorsque du haut d'une poutre surplombant les rails du métro, elle a menacé de mettre fin à ses jours en sautant d'une hauteur de quelque 20 mètres. La ligne no 1 du métro, entre les stations Frontenac et Atwater, a été paralysée durant près de 45 minutes. Les pompiers de Montréal avaient tendu une bâche en dessous de la malheureuse par mesure de sécurité. Finalement, après de longues minutes de conversations avec la jeune fille, des membres d'Urgence santé et des policiers ont pu s'approcher suffisamment d'elle pour l'agripper et la maîtriser. La jeune désespérée a été conduite à l'hôpital Sainte-Justine.

photo LA PRESSE



La Quotidienne
Tirage d'hier
à trois chiffres 882
à quatre chiffres 8689

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 12 mars 1984
Aujourd'hui: Min.: -26 Max.: -13
ENSOLEILLÉ, VENTS CAUSANT DE LA POUDRIÈRE.
Demain: FAIBLE NEIGE.

Québec			
Abitibi	-34	-18	Gén. ensol.
Outaouais	-26	-13	Ensoleillé
Laurentides	-30	-16	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-27	-15	Ciel var.
Mauricie	-30	-20	Gén. ensol.
Québec	-26	-16	Gén. ensol.
La-Saint-Jean	-30	-20	Gén. ensol.
Rimouski	-20	-15	Neige
Gaspésie	-20	-15	Neige
Bas-Caraïbe	-18	-15	Neige
Saguenay	-18	-15	Neige

Canada			
Victoria	-4	11	Averses
Edmonton	-12	-4	Neige
Regina	-15	-7	Neige lg.
Winnipeg	-20	-8	Ensol.
Toronto	-15	-7	Nuageux
Fredericton	-22	-11	Part. nuag.
Halifax	-14	-8	Neige lg.
Charlottetown	-20	-12	Neige lg.
Saint-Jean	-9	-1	Neige lg.

États-Unis

Boston	-10	-6	N.-Orléans	-6	14
Buffalo	-14	-8	Pittsburgh	-10	-8
Chicago	-11	-2	S. Francisco	8	14
Miami	18	26	Washington	6	11
New York	-8	-1	Dallas	6	11

les capitales

Amsterdam	1	6	Madrid	-3	10
Athènes	6	12	Moscou	-5	5
Acapulco	22	32	Mexico	-3	-1
Berlin	-4	4	Oslo	-3	-1
Bruxelles	1	5	Paris	3	8
Buenos Aires	16	25	Rome	4	14
Copenhague	-1	1	Séoul	-4	7
Genève	-2	2	Stockholm	-1	2
Hong Kong	14	15	Tokyo	3	9
La Crosse	12	24	Trinidad	21	31
Liborne	6	14	Vienne	-2	5
Londres	6	10			

□ DES DIZAINES DE BLESSÉS

Une mini-tempête sème le désastre sur les routes

■ L'autoroute des Cantons de l'Est a été le théâtre, hier après-midi, d'un carambolage de 30 véhicules dans lequel dix-sept personnes ont été blessées. Le spectaculaire accident est survenu à la hauteur de la route 30 et la mauvaise visibilité ainsi que la

L'autoroute des Cantons de l'Est et la route 20, en direction de Québec, ont été les plus durement touchées par la tempête de vent qui atteignait sa puissance maximale sur les grands terrains vagues qui bordent ces autoroutes.

Un accident impliquant 12 véhicules, survenu sur l'autoroute des Laurentides à la hauteur de Mirabel, a fait plusieurs blessés légers. Un autre carambolage, impliquant celui-là une dizaine d'automobiles, est survenu au plus fort des bourrasques sur la Montée Saint-Jean-Baptiste à Beauceville.

De plus, des milliers d'automobilistes ont dû emprunter la route 112 hier en fin de journée, pour retourner à Montréal. Le ministère des Transports ayant fermé l'autoroute des Cantons de l'Est à toute circulation à la hauteur de Marieville à cause de la mau-

se visibilité et de la glace sur la chaussée.

Un autre accident, impliquant cette fois trois véhicules sur la route 132 à Verchères, a fait un blessé.

Sur la route 20, à la hauteur de Beauceville, les équipes de la voirie ont eu fort à faire pour garder l'autoroute ouverte en dépit des bancs de neige de 30 centimètres qui s'étaient formés à plusieurs endroits.

Les policiers des postes de Vaudreuil, Candiac et du Montréal métropolitain de la Sûreté du Québec ont été littéralement débordés d'appels hier et l'unité d'urgence de la SQ a dû venir leur prêter main forte afin de pouvoir répondre aux nombreux appels.

Une panne d'électricité, également imputable à la mauvaise température, a privé d'énergie les abonnés d'Hydro-Québec du quartier Villieray durant plus d'une heure, hier après-midi.

Par ailleurs, une femme a été tuée et 40 autres personnes ont été blessées, dans un gigantesque carambolage impliquant 50 automobiles et un autobus survenu hier matin, sur l'autoroute 401 à Oshawa, Ontario. Selon la police provinciale de l'Ontario, l'accident est survenu au plus fort d'une tempête de vent.

M. Gary Cardwell, un résident de Pickering, qui a été impliqué dans l'accident, a déclaré que plusieurs automobiles avaient pris feu lors de l'impact.

Au moins huit véhicules ont été détruits par le feu lors de cet accident spectaculaire.

Au Cape Breton et à Terre-Neuve, 35 centimètres de neige sont tombés au cours du week-end, paralysant tout l'est du pays. En Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan, une tempête de neige de courte durée, mais accompagnée de vents de 95 km/h, a fait là aussi des ravages.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Une visibilité réduite à néant et la chaussée glissante ont entraîné la fermeture de l'autoroute des Cantons de l'Est pendant une partie de la journée hier.

RAYMOND GERVAIS

chaussée glissante semblent en être à l'origine. Au total, quatre personnes sont mortes et plus d'une centaine d'autres ont été blessées, lors d'accidents de la circulation au Québec et en Ontario, au cours de cette tempête de vent qui a causé de la poudrière et des barrages de neige sur de nombreuses routes.

Une mini-tempête de neige et de vent, qui s'est abattue à l'heure du lunch hier sur la région de Montréal et qui a duré à peine plus de 15 minutes, a été la cause de plusieurs autres carambolages et de nombreux accidents isolés. Le ministère des Transports du Québec a d'ailleurs été forcé de fermer plusieurs routes à la circulation.

C'est ainsi que des vents de 70 km/h, causant de la poudrière et rendant la visibilité presque nulle, sont responsables des nombreux carambolages survenus sur les autoroutes à péages.

Cadavre découvert à Varennes

■ Le corps d'un homme de 28 ans, Richard Vetoshin, a été découvert aux petites heures, hier matin, en bordure du rang Picardie près de l'autoroute 30, à Varennes, sur la Rive-Sud. Ce sont des passants qui ont fait la macabre découverte. L'individu qui était connu des policiers aurait été abattu à l'aide d'un fusil de calibre .12.

Par ailleurs, les policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec enquêtent sur les circonstances entourant une tentative de meurtre survenue dans la nuit de samedi à dimanche, en face de l'hôtel Victoria à Saint-Lin. Un homme aurait été poignardé à la suite d'une querelle qui aurait débuté entre la victime et son assaillant à l'intérieur de l'hôtel.

Au moins neuf morts accidentelles

■ Au moins neuf personnes sont mortes dans des accidents au Québec au cours du week-end. De ce nombre deux ont perdu la vie dans des accidents de motoneiges. Deux piétons ont été heurtés mortellement par des automobiles et deux autres personnes sont mortes après que leur véhicule ait été heurté par un train à un passage à niveau.

Un père et son fils ont perdu la vie samedi lorsque leur camionnette a violemment été heurtée par un train de passagers de Via Rail près de Joly, dans le comté de Lotbinière. Les victimes sont **Martial Laroche**, 60 ans, et son fils **Mario**, 20 ans, qui demeuraient près du lieu de la tragédie.

Tôt samedi matin, un homme de Maria, dans le comté de Bonaventure, **Richard Bernier**, 31 ans, a perdu la vie samedi sur la route 132 dans cette même localité après avoir été heurté par un véhicule.

Une adolescente de 13 ans, **Christiane Lafontaine**, de Saint-Gervais dans le comté de Bellechasse, a également été frappée par une automobile samedi alors qu'elle circulait dans le rang 1 à Saint-Gervais.

Par ailleurs, un accident de la route à l'intersection des rues Bellerive et Grande-Allée à Carignan, samedi, a fait une victime. Il s'agit de **Nicole Chénard-Sylvain**, 35 ans, de Carignan.

Un accident de motoneige a fait un mort samedi au lac Opemiska, à la Baie James. **Claude Jacob**, 36 ans, de Chapais, est décédé après avoir percuté un arbre avec son véhicule.

Armand Vaillancourt, 24 ans, de Huntingdon, a trouvé la mort dimanche après s'être endormi au volant de sa voiture à Godmanchester, près de Huntingdon.

Un autre accident de motoneige a fait une victime dimanche à St-Honoré. **Michel Tremblay**, 22 ans, de Chicoutimi, a en effet perdu la vie après avoir lui aussi heurté un arbre avec son engin.

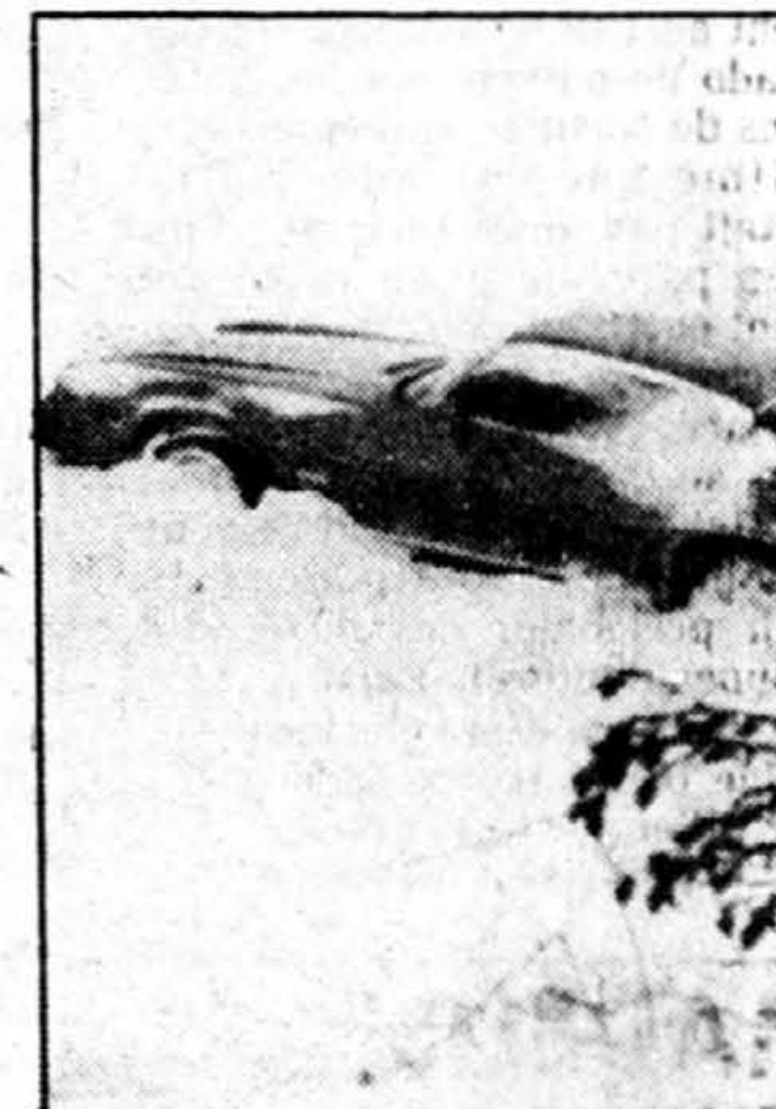
Finalement, **André Boutin**, 39 ans, de LaSalle, est mort tôt dimanche matin à Verdun lors d'un accident impliquant trois véhicules.



La mini-tempête d'hier n'aura duré qu'un quart d'heure à peine. Mais l'effet combiné de violentes rafales de neige, de coups de vents de 70 km/h et de bancs de neige de quelque 30 centimètres formés ici et là sous l'effet de la poudrière auront causé une multitude de carambolages et d'accidents isolés à travers tout le corridor suivi par la dépression au

Québec et en Ontario. Le ministère des Transports a d'ailleurs réagi aussitôt en fermant plusieurs routes et autoroutes à la circulation. Toutes ces voitures abandonnées ont été croquées sur le vif par notre photographe sur l'autoroute des Cantons de l'Est.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE



Les pompiers ont mis quelque 20 minutes à dégager le chauffeur d'un des deux autobus qui était resté coincé derrière son volant. L'autre chauffeur, souffrant de blessures au dos, est emporté sur une civière.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

UN CHAUFFEUR GRIÈVEMENT BLESSÉ

Deux cars de skieurs ontariens se tamponnent boul. Métropolitain

■ Deux chauffeurs d'autobus ont été blessés, dont un grièvement, hier après-midi dans un accident impliquant deux autocars survenu sur le boulevard Métropolitain à la hauteur de l'entrée du boulevard Saint-Michel.

RAYMOND GERVAIS

Quatre passagers, une femme et trois enfants, ont également été blessés légèrement. L'accident est survenu après que le chauffeur du premier véhicule ait dû appliquer les freins d'urgence pour éviter trois automobiles qui venaient de se frapper devant lui. Le chauffeur du deuxième autobus, qui suivait le premier, n'a pu immobiliser son mastodonte à temps et a heurté l'arrière du premier autobus.

Sous l'impact, le chauffeur du deuxième autobus est resté coincé à son poste. Les pompiers de Montréal ont mis quelques 20 minutes à le dégager de sa fâcheuse position.

Selon Mme Monique Asselin, superviseur auprès d'Urgence

santé, le chauffeur du deuxième autobus a été blessé gravement et souffrirait d'un traumatisme cranien et de multiples blessures. Il a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où il repose dans un état sérieux. Le chauffeur du premier autobus a été pour sa part transporté à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de blessures au dos.

Les deux autobus, appartenant tous les deux à des compagnies ontariennes, le premier à Penetang-Midland Coach Lines Ltd et le second à United Trans Inc, se dirigeaient vers Québec avec des skieurs à leur bord. Les deux véhicules transportaient chacun 47 personnes.

D'après certaines informations, les deux chauffeurs qui s'étaient rencontrés dans un restaurant auraient eu l'idée de faire route ensemble puisqu'ils se dirigeaient vers la même destination.

Deux autobus de la compagnie Murray Hill ont été retenus afin d'aller cueillir les passagers et de les conduire à bon port.



Mark MacGuigan est le deuxième candidat officiel à la direction du PLC.

SUCCESSION DE PIERRE TRUDEAU

Mark MacGuigan entre en lice

■ EDMONTON (PC) — Le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, a annoncé sa candidature à la direction du Parti libéral canadien, hier, à Edmonton, en affirmant que les libéraux « doivent conquérir l'Ouest ».

Le ministre a déclaré, devant 400 partisans réunis à un déjeuner, que le problème prioritaire du Parti libéral était son rejet par l'Ouest canadien. Il y a seulement deux députés libéraux à l'ouest de l'Ontario. « Notre parti ne peut pas continuer en tant que parti qui ne représente pas une grande région du pays, une région clé du pays », a-t-il affirmé.

« Nous devons changer cela. Nous devons être hospitaliers, nous devons être ouverts et nous devons gagner la faveur de l'Ouest ».

M. MacGuigan, âgé de 53 ans, et député de la circonscription de Windsor-Walkerville, se joint ainsi au ministre du Développement économique et régional, Donald Johnston, comme deuxième can-

didat connu dans la course à la direction du parti libéral.

Il a annoncé sa candidature avec, à ses côtés, le maire d'Edmonton, M. Laurence Decore, partisan résolu de M. MacGuigan.

Pas de tempête

Interrogé à savoir à quel moment il avait pris sa décision, M. MacGuigan a déclaré, en badiant, qu'il ne s'était pas « promené lors d'une tempête de neige », se référant ainsi à la démarche de M. Trudeau qui avait pondéré son avenir en de telles circonstances.

M. Decore a attribué la compréhension des régions manifestée par le ministre au fait qu'il ait grandi dans l'Île-du-Prince-Édouard.

M. MacGuigan a été élu aux Communes pour la première fois en 1968. Il a fait son entrée au conseil des ministres 12 ans plus tard, comme titulaire du portefeuille des Affaires extérieures

puis passait, deux ans après, au poste de ministre de la Justice.

Il en est à sa deuxième participation à une course à la direction d'un parti. En 1976, il avait pris part à la course au leadership du Parti libéral ontarien, course qu'il avait abandonnée après le premier tour, s'étant classé quatrième.

M. MacGuigan a passé les six derniers mois à voyager à tra-

vers le pays, pour expliquer les propositions de modifications du code criminel et de la loi sur le divorce.

L'un des candidats éventuels le plus souvent mentionné dans cette course, John Turner, fera probablement connaître sa décision de participer ou non à la campagne au leadership, vendredi, à Toronto.

Économie: Lalonde reste optimiste

■ (UPC) — Le ministre des Finances, Marc Lalonde, affirme que les taux d'intérêt demeureront stables durant la plus grande partie de 1984, et qu'ils baisseront vers la fin de l'année.

M. Lalonde, qui a passé la fin de semaine à Montréal, où il a rempli plusieurs fonctions sociales et politiques, a souligné que la reprise économique du Canada se poursuivait selon les prévisions, et exhorté les Canadiens à considérer les conditions économiques selon une perspective à long terme.

« Je me suis toujours prononcé contre la tendance à surestimer l'importance des changements mensuels qui surviennent dans les statistiques », a-t-il dit. « La confiance économique doit se fonder sur une expansion économique à long cours : ceux qui se laissent impressionner outre mesure par les données relatives à un mois ou à un trimestre risquent de perdre de vue la perspective à long terme. »

Le ministre, qui parlait à un auditoire constitué essentiellement de petits hommes d'affaires, a insisté sur les avantages prévus par son récent budget, en particulier la simplification des rapports d'impôt et les crédits et dé-

grèvements fiscaux variés dont bénéficie désormais le petit homme d'affaires.

« Nous avons diminué la paperasserie administrative, avec pour conséquence que quelque \$150 millions seront retournés chaque année à la petite et moyenne entreprise. »

M. Lalonde, qui a déjà fait savoir qu'il ne briguerait pas le leadership libéral, s'est refusé à se déclarer en faveur d'un candidat en particulier. Comme on lui demandait s'il n'était pas possible qu'il change d'avis et qu'il décide de chercher lui-même à être élu à ce poste, il a répondu : « Je n'en voudrais pas ».

Loi 43: l'offensive est lancée

■ (PC) — Une première véritable offensive du secteur de la restauration contre la loi 43 est prévue cette semaine, à Québec.

Environ 10 000 propriétaires et employés de la restauration du Québec sont appelés à manifester, à midi aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale pour demander le retrait de la loi sur les pourboires.

Le départ de Montréal est prévu à 8 h 30 au Stade olympique. Les porte-parole du front commun doivent rencontrer le comité de la loi 43 du parti libéral, puis, ils tenteront d'obtenir une entrevue avec le nouveau ministre du Revenu, Robert Dean.

Un organisateur de la manifestation, M. Alain Creton, a fait savoir par ailleurs qu'environ 7 800 restaurants et brasseries à travers la province fermeront leurs portes aujourd'hui, de 8 h à 18 h.

D'autre part, malgré les nombreux désaccords entre employés au pourboire et employeurs, M. Creton affirme qu'un grand nombre de travailleurs de la restauration seront présents à la manifestation.

Pour sa part, la Société des chefs de cuisine et pâtisseries du Québec a fait savoir qu'elle soutenait le mouvement de protestation du monde de la restauration et de l'hôtellerie contre l'application de la loi 43.

En conséquence, elle encourage ses membres à se joindre, demain en tenue de cuisiniers, au départ de la station de métro Pie-IX, aux très nombreux contestataires, « pour soutenir nos partenaires et faire prendre conscience à notre gouvernement du fait que le métier de cuisinier n'est pas toujours reconnu ».

Solidarité avec les femmes au foyer

■ DRUMMONDVILLE (PC) — La ministre de la Condition féminine au gouvernement du Québec, Mme Denise Leblanc-Bantey, s'est dite « heureuse et honorée d'avoir été invitée » au Sommet des travailleuses au foyer qui réunissait près de 500 femmes en fin de semaine à Drummondville.

Tout en appuyant l'essentiel des revendications des femmes présentes, notamment sur la reconnaissance officielle du statut des travailleuses aux foyers, la ministre a souligné que la « femme au foyer n'est pas une espèce particulière de femme; elles sont toutes des travailleuses au foyer, a-t-elle dit, puisque la plupart cumulent deux emplois ».

Selon Mme Leblanc-Bantey, « le combat des femmes au foyer est celui de toutes les femmes, c'est une question de solidarité, un combat qui va se gagner sur le terrain, à la base ».

La ministre a de plus déclaré qu'il était important que le travail au foyer soit revalorisé, qu'il soit reconnu par la société, à la fois parce qu'il offre une gamme infinie de possibilités d'épanouissement et parce qu'il est socialement et économiquement important.

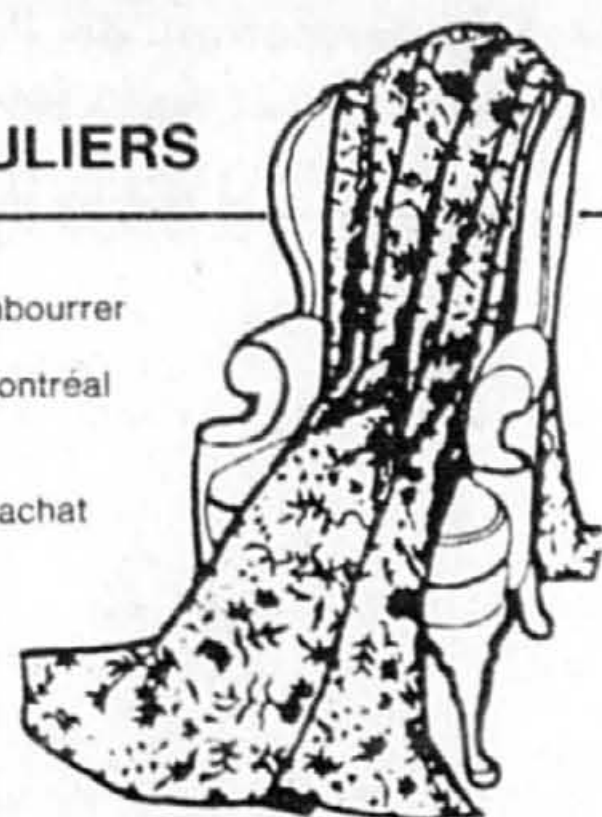
VENTE PRÉPRINTEMPS

ÉPARGNEZ 25%
SUR TOUS NOS TISSUS RÉGULIERS

Lorsque vous aurez constaté le travail que nous accomplissons, vous serez enchantés d'avoir fait rembourrer vos meubles chez nous.

- estimation gratuite dans un rayon de 50 milles de Montréal
- main-d'œuvre garantie 5 ans par écrit
- livraison dans un délai de 5 jours, sur demande
- bas prix imbattables résultant d'un grand pouvoir d'achat

Profitez-en pour confier à un spécialiste réputé de longue date le soin de regarnir et recouvrir à neuf tout siège défraîchi (chaise, fauteuil, causeuse, canapé, etc.).



Rembourrage
RENOVEC
Re-Upholstering

PLAN BUDGÉTAIRE DISPONIBLE

10625, rue l'Archevêque, Montréal-Nord
Nous avons toujours un représentant près de chez vous

327-8108

Marx craint que Johnson soit surchargé de travail

■ QUÉBEC (PC) — Le porte-parole libéral sur les questions de justice, le député de D'Arcy-McGee, Herbert Marx, déplore que le nouveau ministre de la Justice, Pierre-Marc Johnson, soit « surchargé de tâches ».

« M. Johnson est ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Relations canadiennes et candidat à la succession de René Lévesque. C'est trop pour un seul homme », a dit M. Marx lors d'un entretien.

Le député de D'Arcy-McGee a rappelé que les fonctions détenues par M. Johnson sont réparties entre trois ministères en Ontario et en Alberta.

M. Marx craint que le nouveau ministre de la Justice n'ait pas suffisamment de temps à consacrer aux dossiers qui présentent : les conditions de détention dans les prisons, les délais inacceptables pour l'audition des causes devant les tribunaux, et la révision du Code civil.

M. Marx a soutenu que du temps que M. Johnson était ministre des Affaires sociales, il n'avait pas trouvé le temps de régler le dossier des maisons d'hébergement pour les femmes battues et celui des salles d'urgence dans les hôpitaux, ni de compléter la révision de la loi de la Protection de la jeunesse.

Plus de choix que jamais dès maintenant chez votre concessionnaire Chevrolet.

V8 de 5 litres plus puissant et plus économique en essence que celui de Ford.

Prix vraiment Chevrolet pour tous les pick-ups en stock.

Plus de modèles que Ford ou Dodge.

Choix de modèles diesels d'une demi-tonne, de 3/4 de tonne ou d'une tonne. Non offert par Ford ou Dodge.

Plus de hauteur siège-plafond que dans les Ford ou Dodge.

Avantages du levier multifonction qui n'est pas offert par Ford.

Empattement standard plus long que les Ford ou Dodge.

Modèle d'une demi-tonne à charge utile plus élevée que les Ford ou Dodge.

Modèles de 3/4 de tonne avec moteur au propane installé à l'usine, non offerts par Ford ou Dodge.

Suspension avant à roues indépendantes avec poutre-essieu massive.

Doublures d'ailes avant en acier augmentant la solidité de la structure non offertes par Ford.

Pare-chocs avant prolongé sur les côtés pour protéger contre les collisions latérales.

Moyeux avant à blocage automatique standard sur tous les modèles 4x4. Pas sur les Ford.

LE GRAND PICK-UP CHEVROLET SURPASSE FORD ET DODGE EN CE QUI FAIT D'UN PICK-UP UN VRAI PICK-UP!



La vie tient à un fil! Attachez-vous.

PASSEZ À L'ACTION AVEC LES CAMIONS CHEVROLET.

Chevrolet

MOIS DES CAMIONS
• MARS 1984 •
Ensembles spéciaux plus pour votre argent.
Pour un temps limité.

UN BON ADMINISTRATEUR Le prochain premier ministre devra avoir de la substance plutôt que du style

■ OTTAWA (d'après CP) — Inquiets de la conjoncture économique, les Canadiens rechercheront, chez leur prochain premier ministre, la substance plutôt que le style.

C'est ce qu'affirme Claude Gauthier, directeur de la recherche pour CROP Inc. une firme de sondage de l'opinion publique et de recherche politique qui a son siège social à Montréal.

Tout d'abord, précise M. Gauthier, les Canadiens rechercheront un bon administrateur économique et politique lorsque viendra pour eux le moment de se rendre aux urnes, d'ici à mars prochain.

Mais ils désirent également un homme de toutes les saisons: le futur premier ministre devra être au moins modérément bilingue et être sensible aux problèmes économiques et sociaux de l'heure, comme les pluies acides, l'égalité des femmes et l'assurance-santé universelle.

En même temps, de nombreux Canadiens, mécontents de la façon dont les hommes politiques ont traité les problèmes économiques, sont prêts à placer leur confiance dans le secteur privé, et ils rechercheront un individu conservateur plutôt que libéral.

Mieux qu'eux

Pour Ian McKinnon, vice-président de Decima Research Ltd., une firme torontoise de sondage de l'opinion publique, les gens voudront se retrouver dans leur premier ministre :

« Ils voudront un chef qui soit comme eux mais mieux qu'eux, comme eux sans leurs défauts, mais ils seront en même temps mûrs, disposés à accepter des défauts dans leur leader ».

« Ils veulent désormais quelqu'un qui puisse sympathiser avec leurs problèmes et les comprendre, et cela a toujours été très difficile pour M. Trudeau. »

Par ailleurs, les Canadiens sont las des querelles politiques: ils veulent désormais un premier ministre qui saura réunir une équipe de calibre avec laquelle il lui sera facile de travailler, mais qui réussira de plus à s'entendre avec les autres niveaux de gouvernement.

Une image

Il n'est pas douteux que le nouveau leader cherche à projeter, lors de la prochaine campagne électorale, une image qui résumera toutes ces qualités.

Mais, souligne M. McKinnon, « si le contenu doit conserver son importance, les électeurs, plus que jamais, insisteront pour obtenir aussi un contenu de qualité. »

M. Gauthier affirme par ailleurs que les Canadiens attribuent de plus en plus d'importance au message: celui-ci leur parviendra par la télévision, les journaux, la radio et les revues, mais aussi par Brian Mulroney pour les conservateurs, et par le nouveau leader que se seront donné les libéraux. Et il devra insister sur la compétence économique, domaine où le gouvernement demeure le plus sévèrement critiqué.

Une campagne électorale cet été est toujours possible

■ OTTAWA — Bien qu'exceptionnelle, une campagne électorale au cœur de l'été est toujours possible. Aiguillonnés par les sondages, de plus en plus de libéraux fédéraux soulignent qu'en dépit de la tradition d'une trêve politique estivale, des élections pourraient s'abattre sur des électeurs en vacances.

DENIS LESSARD

de la Presse canadienne

Pour le directeur général des élections, Jean-Marc Hamel, en dépit de la tradition, rien n'interdit de passer l'été en campagne électorale. « Bien sûr ce serait plus difficile d'avoir une liste complète des électeurs, mais nous avons un dispositif de révision assez élaboré », d'expliquer M. Hamel, lorsqu'interrogé sur la difficulté pour les énumérateurs électoraux de rejoindre les électeurs potentiels durant les vacances.

« Nous devons être toujours prêts, même pour des élections immédiates, de rappeler M. Hamel. Je dirais que la possibilité d'élections sera assez grande cet été et encore plus grande l'automne prochain », a-t-il ajouté.

Toutefois, le gouvernement s'exposerait à la vindicte populaire s'il faisait planer un nuage électoral sur les estivants.

De l'opportunisme

« Des élections en plein été, ce n'est plus tellement dans nos moeurs. Un scrutin fin août début septembre, déclenché à partir de sondages, cela sentirait l'opportunisme à plein nez et risquerait de se retourner contre le gouvernement », estime le politologue Vincent Lemieux, de l'Université Laval.

La dernière campagne électorale durant la période des vacances date de 1953 alors que le libéral Louis Saint-Laurent avait remporté un scrutin tenu le 10 août. La semaine dernière, les sondages signalaient que les libéraux poursuivaient en février leur lente remontée dans l'opinion publique passant en six mois de 23 à 36 p. cent des intentions de vote. Inversement, les conservateurs quittaient leur sommet historique de 62 p. cent pour leur niveau actuel de 48 p. cent. L'arrivée d'un nouveau chef signifie habituellement pour un parti politique une remontée rapide d'une dizaine de points, et la

tentation risque d'être grande, pour le nouveau leader libéral, d'engager un sprint avec les conservateurs dans une élection rapide à la fin août.

En choisissant la mi-juin pour le choix du nouveau chef libéral, l'exécutif du parti libéral ne cache pas qu'il voulait ainsi laisser au successeur la possibilité de tenir une élection fin-août début septembre, immédiatement avant la visite du pape au Canada, du 9 au 19 septembre. « Il n'y a pas d'obstacles d'expliquer le président du caucus libéral, Rémi Bujold: une élection peut très bien avoir lieu avant l'arrivée du pape. »

Quelle tradition?

« De quelle tradition parlez-vous? », a lancé de son côté le ministre des Finances, Marc Lalonde, interrogé sur la pratique de ne pas tenir d'élections en été. Selon lui, « il ne faut rien exclure. »

après tout, on a déjà eu des élections en plein hiver en 1980 » a-t-il rappelé.

« Je pense que les élections auront lieu fin d'août ou début septembre, si les sondages sont bons », de lancer le député libéral de Laprairie, Pierre Deniger.

Historiquement, les élections tenues en dehors des périodes habituelles ont suscité des taux de participations moins élevés. Des 32 élections dans l'histoire du pays, huit ont été tenues en juin, tandis que les mois de juillet et août n'ont eu que deux élections chacun. Avec un congrès au leadership à la mi-juin et une campagne électorale de 50 jours, le 13 août constitue la date la plus rapprochée pour une élection précipitée.

Alors qu'en moyenne 76 p. cent des électeurs se prévalent de leur droit de vote aux élections fédérales, seulement 67 p. cent des électeurs étaient allés voter en

août 1953. En 1968, avec une campagne en mai et juin, 76 p. cent des électeurs s'étaient rendus aux urnes le 25 juin. Avec un vote le 8 juillet, la participation est descendue à 71 p. cent en 1974. L'élection surprise de 1980, déclenchée juste avant les Fêtes, n'avait poussé que 69 p. cent des électeurs aux urnes le 18 février.

Pour M. Lemieux, il est clair qu'une diminution du taux de participation rend les résultats plus difficiles à prévoir en augmentant la part du hasard dans les boîtes de scrutin. « En général, on peut prévoir qu'une participation basse joue en faveur du parti au pouvoir », d'indiquer ce spécialiste.

« Le niveau de participation, cela ne me regarde pas, mon travail consiste à fournir des listes les plus complètes possibles », d'expliquer M. Hamel, rappelant qu'habituellement plus de 98 p. cent des électeurs potentiels peuvent être joints à temps.

Nouveau manifeste du PN

■ Les 15 membres du comité exécutif du Parti nationaliste se sont réunis en fin de semaine à Montréal afin d'entériner la version corrigée du projet de manifeste du parti et du document d'accompagnement à saveur électorale qui l'accompagneront, lesquels seront rendus publics aujourd'hui en conférence de presse.

PIERRE VENNET

Mais le chef intérimaire du PN, Marcel Léger, a déclaré à LA PRESSE au sortir de la réunion à huis clos qu'il s'agissait d'une version très différente du premier jet du politologue Denis Monière, qui avait circulé il y a quelques semaines et qui, en somme, ressemblait à une version nationaliste de fédéralisme renouvelé.

« Nous avons eu nos discussions M. Monière et moi et les autres membres de l'exécutif et cette version originale a été considérablement modifiée ».

pour véritablement correspondre à la vision de ceux qui ont fondé le Parti nationaliste. Elle vise à répondre à la question que tout le monde se pose: Qu'est-ce que vous allez faire à Ottawa ».

La version corrigée, préparée par M. Monière avec l'aide de la députée de Maisonneuve, Louise Harel et du politologue Edouard Cloutier a satisfait l'exécutif qui a décidé de l'envoyer pour étude dans chacun des 75 comités fédéraux du Québec.

Mini-congrès

Il y aura donc assemblées dans chacun des comités d'ici le 31 mars, puis réunion, à Montréal toujours, les 13 et 14 avril, du comité des présidents du parti, équivalent du conseil national du PQ ou du conseil général des libéraux, c'est-à-dire une espèce de mini-congrès réunissant un représentant de chacun des 75 comités fédéraux du Québec.

Ce n'est qu'une fois cette ré-

union tenue et le manifeste final adopté, compte tenu des amendements qu'y proposeront les militants, que le parti se mettra en branle pour tenir des assemblées pour le choix de candidats à travers le Québec. M. Léger, qui est toujours député de LaFontaine à l'Assemblée nationale, veut qu'à compter du 17 juin son parti soit prêt à la tenue d'une élection fédérale mais sa décision n'est officiellement pas prise de quitter son siège à Québec pour postuler à Ottawa.

M. Léger parcourt présentement la province, ce que fera d'ailleurs, à compter de mai, le politologue Monière pour expliquer son manifeste. Il aura déjà des aspirants candidats dans une quarantaine de comités, dont le maire de Lebel-sur-Quévillon, dans le Nord-ouest québécois, et l'un des instigateurs de l'Opération Dignité en Gaspésie, Pierre Dufort.

S'il n'y a pas d'élection fédérale avant, le Parti nationaliste tiendrait son congrès de fondation à l'automne.

Les Franco-Manitobains plus déterminés que jamais

■ WINNIPEG (PC) — Les Franco-Manitobains ont vécu une période difficile mais ils sont plus déterminés que jamais à obtenir la reconnaissance de leurs droits, a déclaré hier M. Léo Robert, président sortant de la Société franco-manitobaine.

Il a déclaré lors de l'assemblée annuelle qu'il avait été surpris et déçu du mouvement généralisé d'opposition à l'augmentation des services en français et la protection des droits des Franco-Manitobains.

Il a ajouté que les francophones du Manitoba, qui représentent cinq à six p. cent de la population, doivent être fiers de la façon dont ils se sont ralliés à la cause et ont défendu leurs droits.

« Aucune autre minorité n'aurait été capable de faire la même chose », a déclaré M. Robert qui a été ovationné par les 400 personnes présentes.

Par ailleurs, c'est Mme Gilberte Proteau, ancienne présidente de la Société franco-manitobaine de 1980 à 1982, qui a été élue par acclamation pour succéder à M. Robert.



DÉJEUNER-CAUSERIE

À l'occasion du Troisième Séminaire Annuel des Abonnés du BULLETIN CROP et dans le cadre du Système CROP de suivi des courants socio-culturels (TRI-SC)

Titre de la conférence
(donnée en anglais):

Nouvelles valeurs en milieu de travail

Conférencier invité:



Hans L. Zetterberg

Directeur de l'Institut Suédois de Recherche d'Opinion (SIFO) et membre du réseau RISC (Institut de Recherches Internationales sur le Changement Socio-culturel) depuis sa création, il a été professeur associé à l'université de Columbia et directeur de Social Survey (Gallup Poll) Ltd. à Londres.

Auteur de nombreux livres et articles sur la sociologie et le comportement social, il publiera sous peu, pour l'Institut Aspen, le résultat de ses recherches conduites auprès des publics américain et européen avec la collaboration de Daniel Yankelovich.

Date: Le jeudi 15 mars 1984
Lieu: Hôtel Le Quatre Saisons
Salon des Saisons
1050, rue Sherbrooke ouest
Montréal

Cocktail: 12h00
Déjeuner: 12h30 Coût: 30\$

Réservations: Michèle Sicard (514) 849-8086

CROYEZ-VOUS AUX EXTRA-TERRESTRES?



Les animateurs Jean-Denis Saint-Cyr et Johanne Brouard souhaitent une très cordiale bienvenue à celles et ceux qui se posent des questions sur la vie extraterrestre. Sont-ils plus avancés que nous? Quand et pourquoi viennent-ils? Que faut-il faire?

VENEZ VOUS RENSEIGNER. De très belles diapositives y seront projetées en fondus enchaînés.

MARDI 13 mars 1984. CEGEP MAISONNEUVE (salle B-3322)
3800 est, rue Sherbrooke (métro Pie IX) 19h30. ENTRÉE GRATUITE.



SPÉCIAL de choix 50% DE RABAIS

Le salon de beauté Ogilvy désire éveiller en vous la fraîcheur de la nouvelle saison. Jusqu'au 7 avril, venez profiter de 50% de rabais sur votre permanente préférée.

la permanente «Extraordinaire»
rég. 60\$ spécial 30\$

la permanente «Professionnelle»
rég. 55\$ spécial 27,50\$

la permanente «Premier»
rég. 45\$ spécial 22,50\$

Aussi: les jeudi,
vendredi et samedi,
épargnez sur le
traitement facial
Glemby. rég.
25\$ spécial 17\$

Écrivez ou composez
842-7711. Le Salon de
Beauté, au troisième,
centre-ville
seulement.

OGILVY

Vous pouvez aussi épargner 50% sur
votre traitement initial d'électrolyse
Kree et 25% sur traitements consécutifs jusqu'au 7 avril.

*La forme
au maximum*

Centre de
conditionnement
Nautilus



... Pour un rendement
maximum!

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI

CENTRE-VILLE: 866-1953
CÔTE-DE-LIESSE: 739-2289
LAVAL: 668-2686
LONGUEUIL: 674-6264
REPENTIGNY: 582-0961
VILLE MONT-ROYAL: 341-1553

ANJOU: 352-1481
BROSSARD: 672-9883
LASALLE: 366-8300
LAVAL: 681-6455

Leçons d'un sondage

Du sondage CROP-LA PRESSE sur le climat politique au Québec, paru hier dans notre première édition dominicale, on peut tirer trois grandes conclusions:

1) Pour la première fois depuis presque deux ans, un courant d'optimisme, minoritaire mais réel, se manifeste au Québec. En effet, 42% des personnes interrogées pensent que «les choses en général» vont assez bien ou très bien, contre 56% qui pensent qu'elles ne vont pas tellement bien ou qu'elles vont mal. C'est un progrès notable au regard des précédentes consultations qui peignaient la société en noir et en violet. Un deuxième indice est plus significatif encore: 48% des Québécois pensent que la situation va s'améliorer au cours des six prochains mois contre 15% qui croient le contraire.

2) L'enquête de CROP montre clairement que la confiance populaire (en termes d'intentions de vote et d'appréciation des hommes politiques) envers le Parti libéral du Québec et son chef, M. Robert Bourassa, demeure considérable: 61% des appuis exprimés vont aux libéraux contre 31% au PQ. L'insatisfaction envers le gouvernement (62%) et la personne de M. Lévesque (49% des répondants souhaitent le voir quitter la direction du PQ) reste très élevée, même en comparant ces résultats aux sondages des 24 derniers mois.

3) Malgré le taux d'insatisfaction envers le gouvernement, on observe une légère remontée du Parti québécois qui semble sortir de la vallée profonde du mécontentement où l'avait relégué la difficile année 1983: il est en effet coté à 31% en février contre des scores variant de 24% à 29% l'année dernière. En revanche, le Parti libéral, malgré l'avance considérable qu'il détient sur le PQ, perd quelques points au regard des sondages de 83 qui le faisaient varier de 62% à 70%. Les libéraux ont en somme acquis leur vitesse de croisière à la suite d'une recrudescence consécutive au congrès de leadership de l'automne dernier.

Les résultats du sondage font d'autre part apparaître un étrange paradoxe que souligne notre manchette de dimanche: «Pour un Québécois sur deux, Lévesque doit partir, même s'il s'acquitte bien de sa tâche.» Une explication s'impose. À une première question, la majorité des répondants (54%) considèrent que le Premier ministre s'acquitte «très bien» (7%) et «assez bien» (47%) de sa tâche. Mais invités à dire plus loin si, lors des prochaines élections, prévues pour 1985, ils souhaitent que M. Lévesque reste chef du parti ou démissionne de ce poste, 49% répondent qu'il doit démissionner.

Pour dénouer cette apparente contradiction, il faut analyser le sens des mots «assez bien». Quand ils répondent que le chef du gouvernement s'acquitte «assez bien» de ses fonctions, 47% des personnes interrogées n'expriment pas nécessairement leur satisfaction. «Assez bien» peut être synonyme de «quelconque» ou même «médiocre». Ceux qui accordent la mention «assez bien» à M. Lévesque attendent peut-être davantage du Premier ministre dans l'exercice de ses fonctions. C'est pourquoi, n'étant pas satisfaits de cet «assez bien», ils pensent à 49% qu'il devrait démissionner avant les prochaines élections.

La tendance nettement défavorable au gouvernement en place n'est toutefois pas irréversible. Beaucoup de choses peuvent encore changer avant le prochain scrutin. Ainsi, le dernier remaniement démontre à l'évidence que M. Lévesque compte infléchir certaines orientations de son gouvernement. Il proposera des solutions plus acceptables aux groupes importants que ses politiques précédentes heurtaient et braquaient.

Manifestement, le Premier ministre veut être plus pragmatique, rechercher des consensus et s'attacher à régler des questions concrètes qui touchent et préoccupent le peuple. Il a compris que le contexte d'aujourd'hui ne se prête pas aux débats idéologiques et constitutionnels. S'il parvenait au cours de l'année à corriger sa trajectoire et à tirer de la démission de M. Trudeau les avantages qu'un chef québécois ne manquera pas d'y voir, le Premier ministre retrouverait sans doute une fraction appréciable de l'opinion publique.

La partie ne s'annonce pas facile pour le PQ, mais les jeux ne sont pas faits. D'autant que la stratégie de la discrétion et de l'effacement systématique pratiquée par M. Bourassa, jusqu'ici profitable comme en témoigne le sondage, atteindra bientôt ses limites.

Michel ROY

De Mondale à Hart: la suite à demain

Depuis une semaine, depuis les «primaries» du New Hampshire (le 28 février) et les caucus du Maine (le 4 mars), le nom de Gary Hart est dans toutes les télévisions et radios, son image dans toutes les publications.

À dire vrai, Hart avait commencé à attirer discrètement l'attention le 20 février, lors des caucus de l'Iowa, dont les résultats ne le plaçaient pas avant Mondale, mais lui assuraient une meilleure place que John Glenn, astronaute célèbre et candidat à la direction du Parti démocrate.

Depuis une semaine ou 10 jours, Hart avance au son du tambour. Sa marche triomphale s'arrêtera peut-être le 13 mars, c'est-à-dire demain, parce que demain les États suivants vont désigner un nombre très considérable de candidats au congrès du Parti: Alabama, Floride, Georgie, Massachusetts, Rhode Island, Nevada, Hawaï, Oklahoma et Washington. Quatre jours plus tard, donc le 17, ce sera au tour des États suivants d'exprimer leurs préférences: Arkansas, Kentucky, Michigan, Mississippi, Caroline du Sud.

C'est donc dire que le candidat Gary Hart, dont la caisse n'est pas trop bien pourvue, ne manquera pas d'occasions, cette semaine de se casser la figure. Sa popularité sera peut-être, au contraire, confirmée.

À chaque jour suffit sa peine et constatons simplement que M. Hart remporte pour l'heure un énorme succès de curiosité.

À quoi attribuer cet engouement qui n'est peut-être que passager?

De doctes analystes s'étant penchés longuement sur cette question concluent que le candidat Hart est propulsé par un moteur, qui est le goût (ou le besoin) de changement. Si j'étais citoyen américain, je ne m'en affligerais pas. La République voisine a encore des ressources et des espérances. Il est remarquable que le candidat Hart attire surtout le vote jeune.

Hart semble plus rafraîchissant, plus électrifant que Walter Mondale.

Mondale, après tout, c'est déjà vu. Il fut vice-président dans une administration, celle de Carter, qui n'a pas laissé que de bons souvenirs, et c'est vraiment le moins qu'on puisse dire. Son mariage avec les syndicats, pour les fins de la présente campagne, ne lui apporte pas que des consolations. Certes, il a de l'argent et le poids de l'or se fera peut-être sentir en temps et lieu. Pour le moment, l'establishment du Parti, dont Mondale est l'émanation, collectionne les déboires. Comme si une partie de l'électorat se montrait bien décidée à choisir et non à ratifier des choix préalables.

En période électorale, l'électorat est la belle fille courtisée par d'ardents prétendants. Les appareils des partis tentent de deviner ses préférences, ses goûts et jusqu'à ses caprices. Ce qu'il leur faut par-dessus tout, c'est un gagnant.

Un sondage Gallup donne même Gary Hart en avance de 9 points sur le président Reagan. Dans une nation où la personnalité des candidats compte tellement, la montée de la nouvelle étoile est paradoxale. La véritable personnalité du sénateur du Colorado reste mal connue. L'anecdote tient lieu de biographie et, la semaine dernière, très peu de gens savaient que sa famille avait changé son nom. Gary Hartpence devenu Gary Hart est né à Ottawa... dans le Kansas. Ses idées sont encore moins connues.

Son attrait et sa force tiennent en peu de mots: il est l'homme nouveau.

Dans une nation qui consomme beaucoup, où une nouveauté chasse l'autre, souvent du jour au lendemain, on devrait être fixé dès cette semaine sur l'avenir de M. Gary Hart.

Guy CORMIER

À LA RECHERCHE D'UNE BASE DE CONSENSUS



... IL S'AGIT
DE BLANCHIR
TOUT CE QUI
EST NOIR !



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Taxer les pourboires sans perturber l'industrie

Demain, le 13 mars, à moins de quelques soudains moratoires, un véritable front commun provincial de la restauration et de l'hôtellerie déclenchera la fermeture de plus de 7.800 établissements. Pendant ce temps, des milliers d'employeurs, accompagnés de travailleurs au pourboire, iront manifester sur la colline parlementaire à Québec, à l'occasion de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale. Le nouveau ministre du Revenu, M. Robert Dean, devra donc s'appuyer sur son solide bon sens et sur sa longue expérience en négociation afin de désamorcer cette crise issue d'un mouvement populaire profond.

L'intention initiale du gouvernement Lévesque paraissait excellente. Il s'agissait de convaincre les 60.000 travailleurs et travailleuses au pourboire de payer les impôts sur la totalité de leurs revenus, tout comme l'ensemble des citoyens doit le faire. Pour des raisons d'équité, on peut s'objecter à ce que la société tout entière, notamment les contribuables salariés, doive supporter le fardeau fiscal des pourboires non déclarés. L'usage de plus en plus répandu des inscriptions sur cartes de crédit a permis de mesurer

l'écart entre les pourboires effectivement reçus et les sommes déclarées à l'impôt. Les montants non perçus par le fisc se situent annuellement autour de \$40 millions.

Pourrait-on reprocher au cabinet Lévesque de n'avoir pas suffisamment consulté? Sûrement pas. Il a publié un livre vert sur les travailleurs au pourboire et tenu, en novembre dernier, une commission parlementaire sur la question. Mais les milieux concernés réprouvent la manière dont le gouvernement a fait son lit avec la fameuse loi 43.

Pour leur part, les travailleurs au pourboire auraient souhaité que cette gratification soit obligatoirement ajoutée à la note des clients. Pareille réclamation heurterait de front les moeurs des Québécois, qui aiment bien faire varier l'importance du pourboire suivant la qualité du service et ainsi conserver à cette rémunération son caractère incitatif. Toutefois, les travailleurs au pourboire possédaient un argument de poids lorsqu'ils affirmaient ne bénéficier d'aucun avantage social en contrepartie de ces sommes qu'on voulait leur faire verser.

Des concessions ont alors été faites par le gouvernement Lévesque. Les employés au

pourboire bénéficieront de plus grosses indemnités en vertu de la Loi des accidents du travail. Leur participation au régime des rentes sera plus substantielle (leur assurant un meilleur revenu de retraite). Enfin, ils profiteront du 4% de vacances sur leurs salaires et leurs pourboires.

Les travailleurs au pourboire continuent cependant d'entretenir des craintes légitimes. Certes Revenu Québec s'est engagé formellement à ne pas utiliser les nouveaux rapports d'impôt comme élément de preuve pour émettre des avis de cotisation pour les années antérieures. Mais le fisc fédéral n'a pris aucun engagement similaire. Le ministre Pierre Bussières, déjà dans l'eau bouillante, laisse Québec se mouiller à l'égard des travailleurs au pourboire. En théorie, Ottawa pourrait s'enrichir de leurs nouvelles déclarations sans pour autant en accepter les coûts sociaux.

Car les travailleurs ne seraient pas admissibles aux prestations de l'assurance-chômage sur l'ensemble de leurs revenus, comprenant salaire et pourboire. Ottawa n'a pas encore donné son accord. Or, dans la restauration, le risque le plus imminent n'est pas ce-

lui d'un accident. Le chômage, lui, guette à proximité.

Les propriétaires de restaurants ont aussi leurs griefs à l'égard de la loi 43. Ils prétendent que cette législation les transformerait en percepteurs d'impôts tout en les astreignant à une comptabilité fastidieuse et à des frais administratifs. Ajoutons une autre crainte, moins avouable: ces employeurs peuvent être appelés à contribuer à différents régimes sociaux du Québec dans l'intérêt de leurs employés. Ceci représente pour eux un coût additionnel.

Par contre, la loi s'inspire d'un esprit tatillon qu'il faudra délaissier. Notamment, il faudra tenir compte du fait que l'hôtellerie et la restauration sont des industries fragiles. Toute augmentation des frais du propriétaire peut se refléter sur la facture du client. À chaque fois celui-ci peut prendre la décision de ne plus revenir. De plus, les travailleurs au pourboire font partie d'une classe sociale assez modeste, gagnant, pour la plupart, en bas de \$15.000 par année. Plutôt que de les pourchasser avec acharnement, il faudrait trouver des méthodes de déclaration et des plans de sécurité qui tiennent compte de la grande précarité de leur travail.

REVUE DE PRESSE

Manitoba: dangereux précédent

Les progressistes-conservateurs du Manitoba ont gagné leur bataille et, ce faisant, ont prouvé que leur ex-leader, Sterling Lyon, faisait fausse route en s'opposant à la charte des droits et libertés.

M. Lyon fut premier ministre du Manitoba durant la plus grande partie du débat constitutionnel. À cette époque, il s'opposait constamment à l'idée d'enchâsser certains droits dans la Constitution.

Les droits des minorités, comme le laissent croire les décisions et agissements de M. Lyon durant les derniers mois de son mandat, ne semblaient pas l'inquiéter outremanière. Les politiques sont élus par la majorité — au Canada souvent par une faible pluralité du vote — et ils n'ont donc pas à protéger les intérêts de toutes les minorités lorsqu'ils subissent des pressions.

La bataille sur les droits linguistiques des francophones au Manitoba en est la preuve. M. Lyon et ses collègues ont délibérément suscité un courant de francophobie. L'opposition conservatrice n'a jamais fait preuve de bonne volonté et s'est refusée à tout compromis sur la politique linguistique du gouvernement. Elle a plutôt obligé le gouvernement à proroger la session.

Les conservateurs ont pu agir ainsi parce qu'ils ont l'appui d'une majorité des Manitobains. Que ce soit par ignorance ou par haine, ils ont rallié les bigots qui contrôlent les progressistes-conservateurs provinciaux. La législature, qui avait enfin la possibilité de protéger les droits de la minorité, a été incapable d'agir parce qu'une majorité s'y opposait.

C'est la raison pour laquelle nous devons nous réjouir de ce que le Canada possède une charte des droits et libertés. La Cour suprême utilisera abondamment ce document lorsqu'elle devra se prononcer sur les droits linguistiques au Manitoba. Les intérêts de la minorité francophone, battus en brèche par les politiques, peuvent toujours être reconnus et protégés par les tribunaux.

M. Lyon peut se louer autant qu'il le voudra de sa victoire politique. L'Histoire se souviendra toutefois de lui comme du politicien qui fut le premier à prouver la sagesse de la Charte que fit promulguer Pierre Elliott Trudeau.

The Medicine Hat News
29 février 1984

En mettant fin à sa session et en permettant que son projet de loi sur les droits de la minorité fran-

cophone meurt au feuillet, le gouvernement manitobain a fait, à court terme, deux victimes.

Il n'est pas à débattre que la première victime soit la minorité francophone de la province. Formant environ six pour cent de la population manitobaine, ce groupe se voit encore interdire l'accès à ses droits historiques. Cette négation d'un droit nuit également à la cause de l'unité nationale.

La démocratie parlementaire en est la deuxième victime. La raison en est que la victoire de l'opposition sur le gouvernement manitobain ne procède pas d'un débat parlementaire ou d'un vote sur un projet de loi, mais par une simple tactique d'obstruction des conservateurs.

Qu'une telle tactique puisse réussir à contrer une initiative d'un gouvernement dûment élu, quelle que soit sa juridiction, laisse un goût amer.

Ce phénomène laisse entendre que l'anarchie peut s'installer en maître dans la procédure législative. Il est de tradition que l'opposition soit souvent vindicative et fiévreuse dans les Assemblées législatives canadiennes. Il est également admis que les tactiques de l'opposition ont des limites; limites imposées par la tradition et le

bon sens qui veut que, tôt ou tard, la discussion doit cesser par un recours au vote. Interdire la tenue d'un tel vote, comme l'a fait l'opposition du Manitoba, ne paralyse pas seulement les travaux de la législature, mais elle détruit la confiance de la population à l'endroit de cette institution qui est au cœur même de notre système démocratique.

Si ces tactiques d'obstruction adoptées par les Tories manitobains étaient adoptées dans d'autres législatures, les gouvernements majoritaires, dans toutes les provinces, pourraient être réduits à l'impuissance à tout moment et sur toute question.

Personne — même pas les «gagnants» du débat sur les droits linguistiques — ne peut se sentir longtemps en confiance lorsqu'on remet en question le droit fondamental d'un gouvernement de faire son travail. Dans le cas manitobain, l'opposition a placé le sectarisme au-dessus de la démocratie et des droits gouvernementaux. Les conséquences d'un tel geste sur notre système démocratique ne peuvent qu'inquiéter les législateurs et les électeurs.

The Saskatoon Star-Phoenix
(2 mars 1984)
(Traduction de la Presse Canadienne)

À Caroline Brisebois

En réponse à la lettre de Caroline Brisebois, *Triste Avenir*, La Presse, le 1er mars 1984.

Tu veux devenir quelqu'un Caroline et tu ne sais pas comment faire. Ce désir que tu as est celui très fondamental de tout être humain. En effet, nous aspirons tous à être quelqu'un que nous définissons malheureusement par notre profession, notre emploi du temps ou nos possessions matérielles. La voie du devenir n'est pas extérieure à nous, mais bien intérieure. Ce n'est pas quelqu'un que tu devrais désirer devenir, mais «être» Caroline dans l'expression la plus complète de tes potentialités et c'est un travail qui se poursuivra jusqu'à

Tu t'inquiètes du triste avenir qui s'offre à toi au moment où tu dois, dis-tu, choisir l'orientation de toute ta vie.

Je suis bien d'accord avec toi, la vision n'est pas rose: inflation, coupures, chômage... Je m'inquiète aussi pour l'avenir de mon fils qui n'a que 4 ans. Mais je m'inquiète également pour ma génération qui, à cause de ce triste avenir, fait moins d'enfants, donc moins de contribuables plus tard pour payer notre pension. Je m'inquiète enfin pour ceux et celles qui arrivent à l'âge de la retraite aujourd'hui avec, pour tout revenu, un maigre chèque du gouvernement. Et avec, peut-être, encore 20 ans d'avenir pas rose non plus.

Mais pour en revenir à toi, ne

la fin de ta vie sans interruption. Interrompre notre développement intérieur, c'est empêcher la vie de couler en nous.

Ton pessimisme vis-à-vis de la situation économique est dans un certain sens réaliste mais c'est une vision étroite qui s'accroche à des éléments extérieurs. N'aie de crainte, concentre-toi sur ton développement et ton évolution et tu trouveras ta place dans la société en temps et lieu. Fais confiance à la vie, ne va pas plus vite qu'elle, laisse le courant de la rivière t'emporter et tu découvriras d'étonnantes beautés.

Marie-Thérèse DUGRÉ
Montréal

va pas croire qu'à 15 ans, tu choisis vraiment l'orientation de TOUTE ta vie. C'est bien fini, le temps où l'on optait pour un métier ou une profession à exercer pendant 50 ans. Regarde autour de toi, tu verras que les gens se tracent désormais un plan de carrière, évoluent, modifient même ce plan de carrière, se recyclent, suivent des cours à l'éducation permanente.

Bref, un peu à l'image des alcooliques anonymes qui vivent au jour le jour, regarde l'avenir par petites tranches: ça fait moins peur et finalement, en vieillissant, tu diras comme tous les autres que tu ne reviendrais pas en arrière, comme quoi, après tout, l'avenir n'est pas si noir!

Suzanne BLANCHET
L'Assomption

Des gens bien pourvus

Un député de 35 ans qui fait un mandat de 6 ans et meurt à 80 ans, ça lui rapporte \$1,500,000.00 en comptant son fonds de pension. Donc, ça lui vaut 1/4 de million pour chaque année de travail comme député.

Un policier de 20 ans qui fait 25 ans de travail et meurt à 80 ans, ça lui rapporte \$2,000,000.00 en comptant son fonds de pension. Donc, ça lui vaut \$80,000.00 pour chaque année de travail comme policier.

Une infirmière de 20 ans qui fait 45 ans de travail et meurt à 80 ans, ça lui rapporte \$1,560,000.00 en comptant son fonds de pension. Donc ça lui vaut \$34,666.66 pour chaque année de travail comme infirmière.

Présentement, un policier fait un salaire de \$35,000.00 par année tandis qu'une infirmière fait un salaire de \$27,000.00 par année. Le policier paie environ \$65,000.00 en cotisations durant 25 ans pour son fonds de pension. Durant 35 ans, il va avoir \$31,000.00 annuellement en fonds de pension. On constate qu'il va gagner \$4,000.00 annuellement à rien faire de plus qu'une infirmière qui doit travailler.

L'infirmière paie environ \$67,500.00 en cotisations durant 45 ans pour son fonds de pension. Donc, elle paie \$2,500.00 de plus qu'un policier. Le policier va chercher \$1,000,000.00 en prestations de fonds de pension durant 35 ans; tandis que l'infirmière va chercher \$345,000.00 en prestations de fonds de pension durant 15 ans.

Donc, pour le policier, \$65,000.00 lui rapportent \$1,100,000.00 en pension et pour l'infirmière, \$67,500.00 lui rapportent \$345,000.00 en pension.

Le policier ne paie pas d'assurance-chômage et l'infirmière doit en payer. Durant les 45 ans de métier, l'infirmière aura versé un an de son salaire, soit près de \$24,000.00, pour finalement ne jamais en retirer. Pour ma part, on devrait abolir l'assurance-chômage et hausser les impôts à la place; au moins, tout le monde ayant de l'argent pourrait aider les chômeurs et ce serait plus équitable.

Pour terminer, le député et le policier sont encore assez jeunes lorsqu'ils ont droit à leur fonds de pension, pour faire un autre métier. En moyenne, ils ont entre 40 et 45 ans d'âge; tandis que l'infirmière en a 65. Même dans certains cas, le député fait plus d'argent à sa retraite que lorsqu'il travaillait. Avec un cousin de \$25,000.00 en fonds de pension, il est souvent possible à ce député de se trouver un autre emploi même aussi peu rémunérateur que celui d'infirmière pour finalement gagner \$52,000.00 par année; donc, plus qu'un député en fonction. On a la réponse pourquoi aujourd'hui, les députés démissionnent, se disent malades au bout de 6 ans de mandat et ne veulent plus revenir en politique.

Tout ceci en faisant abstraction de l'indice du coût de la vie.

Bien à vous,
Réjean FRÉCHETTE
Saint-Léon

L'opposition municipale

Monsieur Michel Roy
LA PRESSE

J'ai lu avec intérêt votre éditorial du 23 janvier traitant des «élus municipaux». Je me rappelle d'ailleurs un autre éditorial du 8 novembre 1983, traitant de la vivacité de la démocratie locale.

Sans doute le projet de règlement qui aura comme effet de faciliter le travail de «l'opposition en régime parlementaire» est un acquis sérieux dans notre démocratie représentative. Car les conseillers de l'opposition sont représentatifs eux aussi de personnes qui conçoivent l'administration municipale d'une manière différente.

Toute personne respectueuse de notre forme de démocratie, comprendra la nécessité d'une opposition non seulement bien au fait, mais qui a les moyens de mener à bien son rôle dans notre système parlementaire. On ne peut que constater que notre démocratie s'enrichit graduellement, ce qui accentue la différence qui nous oppose aux dictatures de toutes sortes.

Ce «projet de règlement qui intéresse tout le Québec parce qu'il met en cause la qualité de la vie démocratique» et «les droits de l'opposition» intéresse tout le Québec parce qu'il tombe à point sur tout en ce qui concerne l'opposition au conseil municipal de St-Calixte.

Au conseil municipal de St-Calixte, le respect de l'opposition est chose inexistante. Devant l'insistance répétée d'un conseiller de l'opposition, on eut recours à une sorte de «solution finale»: une résolution matriaque fut proposée et

adoptée à l'effet: «que le conseil de la municipalité de St-Calixte ordonne au secrétaire-trésorier adjoint d'inscrire au livre des minutes de la municipalité ou procès-verbal, seulement les motions adoptées et ce, jusqu'à décision contraire du conseil. Cette résolution abroge toute autre résolution concernant cet item.»

Ici, deux choses sont à retenir:

1— Un règlement portant no 287 «concernant la régie interne du conseil, la procédure durant les sessions et autres sujets connexes» fut amendé par voie de résolution, ce qui est contraire au code municipal qui exige que tout règlement pour être reconsidéré, amendé ou abrogé, doit l'être par un autre règlement précédé d'un avis de motion à une session précédente.

2— L'opposition devient par cette résolution comme inexistante, et toutes références ultérieures aux procès-verbaux ne permettront qu'une interprétation caricaturée du déroulement des sessions du conseil. La postérité en aura pour son rhume et les chroniqueurs de l'avenir ne seront pas gavés d'information. En somme, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes de St-Calixte.

À la lumière de mon expérience comme conseiller à St-Calixte, j'en suis venu à émettre des doutes sérieux sur les vœux pieux concernant la démocratie parlementaire, ce qui ne m'empêche pas de saluer cette nouvelle brise démocratique annonciatrice peut-être, d'un élargissement de nos droits, nous les ignorés des petites municipalités.

P.G. DUBÉ
Conseiller municipal
St-Calixte

Justice aux enseignants sécularisés

Quand le gouvernement s'avise de créer et de maintenir, par une loi, une classe de pauvres!

Quels motifs ont poussé le premier ministre Jean Lesage à enlever aux religieux sécularisés après 1965, le droit de faire compter, pour fins de retraite, leurs années d'enseignement passées en communauté?... Pourquoi a-t-il voulu, par un loi (article 29), déposséder un groupe d'enseignants d'un droit qui, depuis 1940, leur permettait de prendre une retraite honorable comme tous les autres enseignants, pour le seul motif qu'ils ont sacrifié une partie de leur vie dans une institution religieuse? Pourquoi a-t-il plongé ainsi tout un groupe de «sécularisés» dans la misère?... Imaginons un peu ce qui peut rester, à la retraite, à un Québécois qui a passé 15, 20, 25 et même plus de 30 ans dans l'enseignement comme religieux, si on l'empêche de racheter les années pendant lesquelles il s'est dévoué corps et âme pour la jeunesse étudiante?

En 1978, le gouvernement Léves-

que n'a pas fait mieux, puisque, par la loi 60, loi insidieuse et malhonnête, qu'il prétendait remédiateur, il a, en quelque sorte, trompé les victimes de la loi 57. A gros prix, on leur a fait racheter des années qui ne leur donnent, en fin de compte, qu'une très maigre petite rente... Bien plus, cette rente peut être sujette à pénalité. Pour la majorité des ex-religieux enseignants, cette loi est une insulte. On a fait semblant de décrocher la lune et on a aggravé la situation de ce groupe d'exploités! L'injustice créée par la loi de M. Lesage n'a pas été corrigée dans son fondement: on a essayé d'appliquer un cataplasme... Le gouvernement Lévesque a failli dans son effort pour réparer cette erreur. On n'a pas de pitié pour les gens qu'on a dépossédés de leur droit. Les bénéficiaires... profitent probablement trop pour qu'on soit sensible aux principes de JUSTICE et d'EQUITÉ!... Pourquoi alors le gouvernement Lévesque ne veut-il pas corriger à la base cette injustice créée par l'ÉTAT?...

Ces gens qu'un article de loi inique, article qui ne fut pas étudié et que ceux qui en sont victimes n'ont pu discuter ni contester, forment aujourd'hui, une classe de DISCRIMINÉS PAR RAPPORT A TOUS LES AUTRES ENSEIGNANTS! Ce fameux article de loi ne fut pas approfondi sérieusement, en Chambre, puisque le premier ministre d'alors (pressé de partir en «vacances») écarta habilement la discussion. Il pressa l'opposition — dont le Chef était, à l'époque, le regretté M. Daniel Johnson qui en voyait les lacunes et les désastreuses conséquences — de voter rapidement. Cette loi était «parfaite» — dit M. Lesage — et ne devait faire perdre aux religieux qui se sécularisaient, aucun de leurs droits à la retraite! Quel mensonge!... Autrement, comment expliquer la situation injuste qui prévaut aujourd'hui?

Ne serait-il pas temps que le Gouvernement en place aujourd'hui, fasse preuve de compréhension et de sens de la JUSTICE, lui qui s'était fait élire, en 1976, en

prétendant défendre les «opprimés»? Ces gens qu'on a si injustement dépossédés, l'ÉTAT va-t-il enfin reconnaître les immenses services qu'ils ont rendus à la JEUNESSE ÉTUDIANTE durant tant d'années et leur permettre de se retirer dans la DIGNITÉ et l'ÉQUITÉ? Le Gouvernement Lévesque va-t-il enfin les écouter, comprendre le sens de leur démarche et y donner suite... Ce n'est pas un traitement de faveur qu'ils réclament, c'est d'être considérés au même titre que TOUS LES AUTRES ENSEIGNANTS, ni plus, ni moins!

M. LEVESQUE, M. BÉRUBE, M. LAURIN, PLUS QUE JAMAIS, C'EST LE TEMPS D'AGIR!

Par un groupe qui se porte à la défense de centaines de nos compatriotes que sont les enseignants sécularisés après 1965.

Edouard LALONDE
René BELLEMARE
Monique LAVIGNE
Marie-L. BODARD
Ghislaine PAYER

À propos d'un mythe

Madame Lise Lavoie Courville,

Ne soyez pas surprise si d'autres personnes se permettent de refuser votre opinion sur la garde des enfants. Il est heureux que vous ne vouliez en aucune façon vous substituer au ministre MacGuigan comme vous l'affirmez dans votre lettre parue le 20 février en Tribune libre. Ce serait à désespérer de tout.

Contrairement à votre conviction que la garde partagée est un mythe, il est indispensable que vous compreniez notre désir de trouver un équilibre dont le principe de base est le droit et le devoir de chaque parent de participer à l'éducation de ses propres enfants.

S'il est vrai qu'au moment de la séparation ou du divorce il peut paraître superflu d'envisager un dialogue, un échange d'idées et que les enfants pourraient devenir un terrain d'entente, il nous est interdit de rejeter d'un revers de la main toute solution tendant à améliorer une situation qui est aussi pénible pour l'un comme pour l'autre. Il faut surtout éviter toute attitude vengeresse et ne voir en fin de compte que l'intérêt des enfants.

C'est la raison pour laquelle nous nous réjouissons du rôle éminentement précieux du Service de conciliation à la famille relié à la Cour supérieure du district de Montréal dont le but est de rechercher toutes les options possibles face aux problèmes qui lui sont soumis.

Lors d'un colloque tenu le dimanche 29 janvier par la revue Hom-Info sur le thème de la garde partagée, une mère comme vous est venue exposer délibérément l'expérience qu'elle a vécue et continue à vivre. Sa séparation dure depuis sept ans et elle admet qu'au début elle était rébarbative au fait que sa fille rende visite à son père pour finalement reconnaître en cours de route le bien-fondé de son enfant à vouloir partager avec son père un univers différent dans lequel est se trouve à découvrir chaque fois une autre relation humaine empreinte d'un respect réciproque. Et cette mère s'en réjouissait pour le bonheur de sa fille.

Aussi paradoxal ou impensable que cela puisse vous paraître il ne s'agit pas de frustration ni de vouloir tout gouverner et tout contrôler mais plutôt de partager dans la sérénité à l'égard de l'arbitraire.

André FOREST

Président de l'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal, inc.

Il est humain d'errer

Il paraît que le policier Castonguay et ses comparses ont eu le goût de «vomir» en entendant le prononcé du verdict du coroner Dionne. Ces cowboys à la gâchette légère pourront donc comprendre exactement ce que j'ai ressenti en apprenant les détails de l'opération «surprise» de Rock Forest! Mais errer est humain et bien que révoltant, j'arrive à comprendre que des policiers puissent par négligence et lâcheté agir comme ils l'ont fait à Rock Forest. Ce que je

comprends moins bien, c'est l'attitude de vierges offensées affichée par plusieurs porte-parole de corps policiers à la suite du verdict du coroner Dionne. Cette réaction me paraît encore plus inquiétante que l'événement tragique mais quand même isolé du 23 décembre et elle m'enlève complètement le préjugé favorable que j'avais eu jusqu'ici vis-à-vis des policiers.

Jean CÔTÉ

Le triste imbroglio au Liban

LE FRONT DE SALUT NATIONAL LIBANAIS: LE DÉFENSEUR DE LA LÉGITIMITÉ OU LA LÉGITIMITÉ OFFENSÉE?

Le drame libanais — ou sous une autre appellation la comédie apparemment absurde qui se joue sur la scène libanaise et dont la plupart des acteurs ne sont que des figurants ou des comparses — peut déconcerter un observateur non averti, par la complexité des données, l'enchevêtrement des intérêts internationaux qui s'y livrent une guerre sans merci, et les passions déchaînées chez les victimes conscientes ou inconscientes de cette explosion de violence.

L'exposé qui suit se veut objectif et n'a d'autres prétentions que de relever les contradictions qui se manifestent d'une façon flagrante dans la crise libanaise et qui sous-tendent le problème à tout raisonnement sensé et à toute logique.

Le parti social progressiste de M. Walid Joumblat, parti laïc par définition, est l'allié du régime dictatorial syrien aux tendances communistes, et combat auprès du mouvement chiite Amal de M. Nabih Berri, fortement inspiré du «fondamentalisme musulman» khémiste. Ce même Amal ne semble guère gêné par la présence à ses côtés du parti communiste libanais. Ce dernier voit d'un très bon œil le ralliement de M. Souleiman Frangie (ex-président de la république) et de M. Rachid Karamé (ex-premier ministre) à ce qui s'appelle le Front de Salut national.

D'emblée, ce qui caractérise ce front national (F.S.N.), c'est la grande diversité des tendances politiques qui l'animent ainsi que les courants idéologiques qui le soutiennent. Or, la diversité reste une vertu tant qu'elle n'essaye pas de joindre des extrêmes incompatibles. En effet, comment un parti communiste peut-il s'accommoder d'un mouvement fondamentaliste religieux? Peut-être ils mener une action coordonnée? Et en quoi cette action serait-elle légitime, c'est

à-dire reconnue nécessaire de droit par l'ensemble du peuple, pour l'intérêt du peuple?

D'autre part, et cette question est peut-être plus importante que la première, ces partis politiques précités ne reposent-ils pas sur la contradiction fondamentale suivante: Peuvent-ils aussi bien unir que sous la dénomination du F.S.N. se prévaloir de la légitimité? En d'autres termes si la milice du parti social-progressiste est composée en grande majorité de druzes (des hommes qui reconnaissent le pouvoir religieux), comment peut-il être un parti social et progressiste? Comment le mouvement Amal peut-il récuser l'impérialisme américain (terme qui ne prend toute sa signification qu'avec les théories de Lénine et de Boukharine) sans tomber dans le giron soviétique qui est athée par définition, alors qu'Amal est, encore une fois, nous le répétons, un mouvement à tendance fortement religieuse?

Enfin, nous nous posons la question de savoir en quoi ce front (fortement armé et parfaitement militaire) en est un de salut et de salut national?

À l'origine, ce front fut créé en juillet 1983, pour protester contre la signature de l'accord libano-israélien du 17 mai. Or, à bien examiner les raisons qui ont poussé les uns et les autres à refuser cet accord, nous sommes surpris par une constante: les liaisons étranges et étroites que tous entretiennent avec la Syrie.

En effet, on est surpris de voir M. Joumblat à Damas plutôt qu'à Tel-Aviv, car n'oublions pas que, d'une part, son père a été tué à une centaine de mètres d'un barrage syrien et que, d'autre part, les druzes vivant en Israël semblent mieux traités que ceux vivant en Syrie.

De même, le mouvement Amal ne peut être en très bons termes avec la Syrie puisque le régime de Hafez el Assad a massacré impunément quelque 10,000 fondamentalistes musulmans dans la ville de Hama et que, selon Amnesty Inter-

national ceux d'entre eux qui osent encore protester sont torturés. D'un autre côté, Israël, et ce pour des raisons tactiques, envoie, semble-t-il, des armes et des pièces détachées à l'Irak pour la soutenir dans sa guerre contre l'Irak. Or, l'Iran arme le mouvement Amal «par retour du courrier»! Enfin, comment M. Karamé peut-il réellement s'allier aux Syriens qui ont bombardé sa ville (Tripoli), et qui continuent à l'occuper? Cependant, cette «intimité» s'explique plus normalement pour le parti communiste, pour qui la Syrie est le trait d'union avec l'U.R.S.S.

Dès lors, une question s'impose: la Syrie est-elle un allié ou le maître du jeu? Si elle est un allié parmi d'autres, alors nous pouvons estimer que ces mouvements vont, à court ou long terme, se retrouver les uns contre les autres. Ayant établi le compromis (ou la conciliation des contradictions) comme moyen de lutte contre le gouvernement libanais et son président, M. Gemayel, transformé en diable, le Front de Salut national risque de se transformer en fronts de salut nationaux si «l'ennemi» venait à disparaître.

Par contre, si la Syrie est le maître du jeu, c'est-à-dire par un moyen ou un autre elle domine tous ces groupements et les oblige à exécuter ses ordres, le F.S.N. n'est alors qu'une vitrine de façade où sont exposées des marionnettes articulées.

Dans les deux cas, il nous semble que ce mouvement, et tous les partis qui le composent, sont face à une alternative: Ou bien se déclarer contre le statut national, puisqu'ils se battent «chacun pour soi et contre tous»; ou bien prétendre à la légitimité syrienne de leur action.

À ce niveau de notre analyse, une objection surgit: au gouvernement qu'y-a-t-il? Il y a un président élu à l'Assemblée nationale, qui a tenté de sauver son pays en signant un accord avec Israël d'une part, et en essayant de dialoguer avec les Syriens d'autre part.

M. Gemayel a échoué, semble-t-il. Est-ce parce qu'il est mauvais politicien ou bien parce que la Syrie et Israël ont fait preuve et continuent de faire preuve d'intransigence?

La réponse procède des deux causes. Mais, il n'en demeure pas moins que le président symbolise la légalité et l'unité politique d'un Etat, et qu'il vaut mieux un mauvais président que pas de président du tout.

Quoi qu'il en soit, si, pour des raisons internes, les gouvernements de la Force multinationale et leurs alliés ont décidé d'abandonner le gouvernement libanais à son sort, qu'ils ne le fassent pas parce qu'ils estiment que ce gouvernement est illégitime, car en face, on se le demande, qu'y-a-t-il de vraiment légitime?

Pour la Ligne libano-canadienne

Montréal

Nagi MOUAWAD
Nicole ANTONIADES SOUEIDAN
Gisèle NAKHLE KREPEC
Pierre DOUEHNY
Dina RAYES
Annie FAZLIAN
Elie SOUEIDAN
Adel BASSAL
Fatmi HADAYA

N.B.

• Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.

• Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.

• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.

• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.

• Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.

• Si possible écrire à la machine, à double interligne.

• Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LES BANDITS BATTENT EN RETRAITE EN FAISANT FEU SUR LES AGENTS

Cette nouvelle de LA PRESSE fait suite à une incident survenu le 10 mars (donc un dimanche cette année), alors que quatre apaches, surpris en flagrant délit, tirèrent sur les deux policiers perspicaces du poste No 18, tuant l'agent Honoré Bourdon, et blessant grièvement l'agent Auguste Guyon. La nouvelle défraya la manchette pendant plusieurs jours.

La chasse aux bandits qui ont assassiné le constable Bourdon et grièvement blessé le constable Guyon, a pris, depuis hier soir (12 mars 1914), une nouvelle phase plus tragique encore.

Nos agents ne sont plus dans la cruelle incertitude où ils se trouvaient depuis qu'on leur avait appris le meurtre et la fuite des apaches. On connaît maintenant l'identité des misérables qui ont failli provoquer d'autres vides dans les rangs de notre police.

Une terrible bataille a été livrée, en effet, dans les champs du nord-est de la ville, entre une



Le constable Honoré Bourdon, escouade de détectives et trois des coureurs de route qui ne sont parvenus à s'échapper qu'à cause du manque de lumière et de la présence de hautes broussailles qui leur ont servi d'abri.

Les témoins de la bataille disent qu'au moins cinquante coups de feu ont été échangés. Pendant plusieurs heures, la plus cruelle incertitude a régné par toute la ville. On a rapporté même que l'assistant surintendant Charpentier, l'inspecteur McLaughlin et quelques agents avaient été tués.

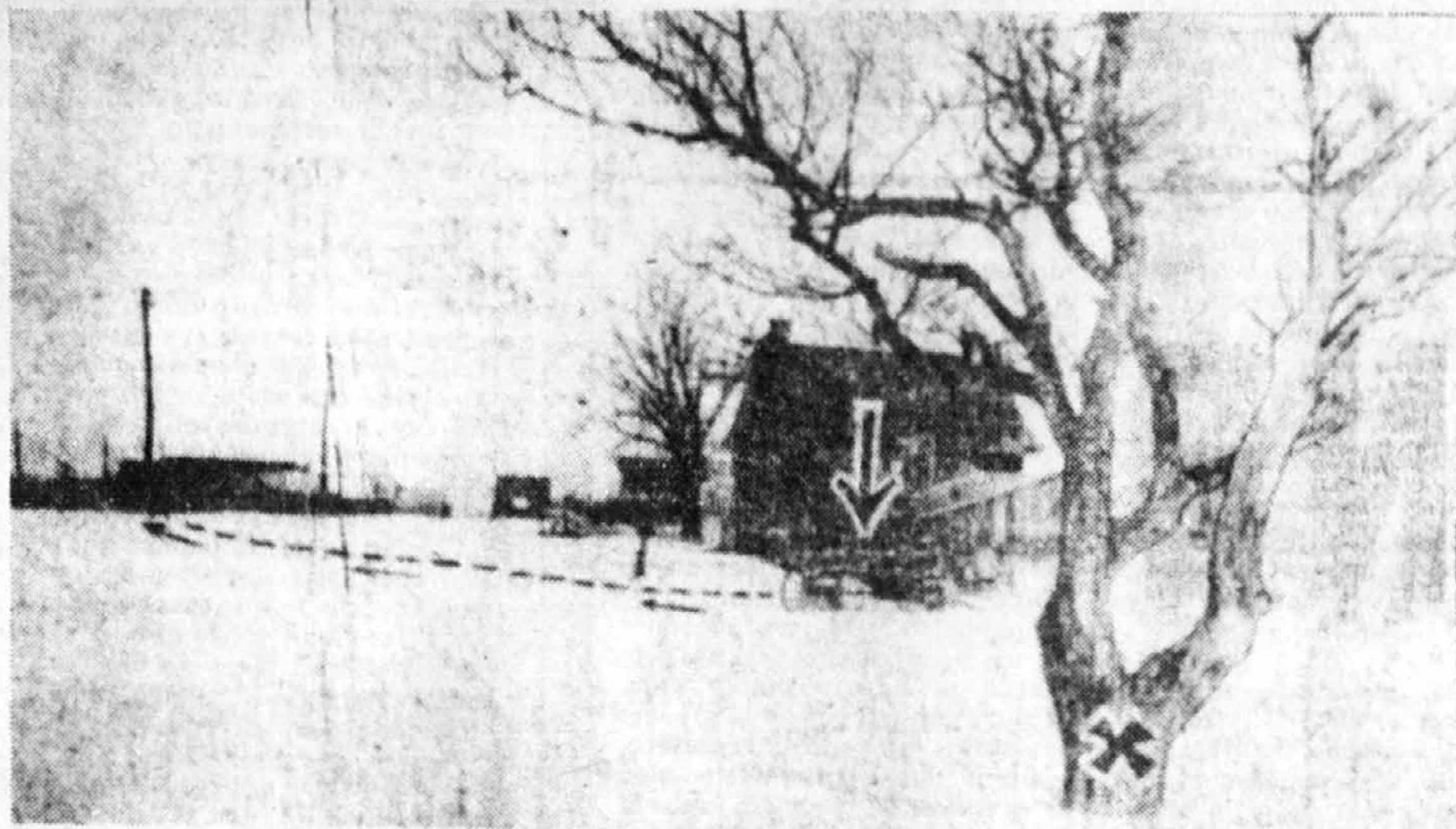
Ces rumeurs étaient heureusement fausses. Nos agents, cependant, ne se sont pas ménagés, et ce n'est pas encore leur faute si la plus grande partie de la fameuse bande n'est pas tombée entre leurs mains.

Quoi qu'il en soit, l'homme que l'on recherchait par-dessus tout, le cocher de place Foucault, celui de qui la police attend de précieux renseignements, a été arrêté dans un hôtel du nord de la ville. Comme on le sait, c'est lui qui, le soir fatal, au dire de la police, conduisait les bandits assassins dans sa voiture.

Quelques minutes après cette capture, commençait la terrible bataille au revolver. Les apaches que l'on espérait surprendre dans leur antre avaient sans doute eu connaissance, par leurs éclaireurs, de la venue des agents, car ceux-ci trouvèrent la maison vide.

Dans cette maison vide, sise rue Cartier, les détectives ont trouvé tout un arsenal. Disposés près de chacune des fenêtres se trouvaient des carabines Winchester à seize coups, chargées, pendant qu'auprès il y avait quantités de revolvers, de poignards, et autres armes. Les munitions, non plus, ne faisaient pas défaut. Il y avait aussi dans la place des provisions pour plusieurs jours, preuve que l'intention des bandits avait été d'abord de supporter un siège en règle.

Comme la cage était vide, l'assistant-surintendant Charpentier



Les bandits, embusqués derrière la voiture indiquée par une flèche, dirigent un feu d'enfer sur les agents Weston et Laberge. Celui-ci, protégé par l'arbre marqué d'une croix, au premier plan, ripostait bravement. La ligne pointillée indique la route probable suivie par les bandits pour opérer leur retraite.

laissa des agents de garde, puis, instruit par des voisins, de la direction prise par les coureurs des routes, il se lança sur leurs traces. C'est alors que commença la suite des événements dont nos lecteurs liront ici les détails.

NUIT DRAMATIQUE

Jamais, de mémoire d'homme, la sûreté n'a passé une nuit aussi remplie d'événements sensationnels que celle que les agents viennent de vivre. Il y eut de tout, recherches patientes, courses à travers champs et à travers bois, bataille à coups de revolvers avec bande d'apaches, guet-apens, balles qui sifflaient aux oreilles à travers la nuit, razzias en automobile, émoi dans tout un quartier de la ville, en un mot, ce fut une nuit mémorable entre toutes, dont tous, acteurs comme spectateurs, gardent un souvenir vivace.

Plus heureux cependant que les constables de la Côte-des-Neiges, les détectives ont échappé aux balles des audacieux bandits, mais, encore une fois, les apaches ont pu leur passer entre les mains et se sont enfuis vers

un repaire que toute la police de Montréal s'occupe aujourd'hui de découvrir.

APRÈS UN LONG TRAVAIL

Dès hier après-midi, l'assistant-surintendant de la Sûreté, M. Jos. Charpentier, après un travail inlassable de trente-six heures, parvenait à apprendre les noms de trois des bandits, qui se trouvaient dans la voiture du cocher Arthur Foucault, le soir du meurtre de l'agent de police Bourdon.

Il se rendait aussitôt au greffe de la cour de police et assermentait un mandat contre les nommés Joseph Beauchamp, Alphonse Foucault, Ismaël Bourret, les prétendus assassins, et contre le cocher Arthur Foucault. Beauchamp a déjà eu maille à partir avec la police. Le chef est parvenu à apprendre l'endroit où il demeurerait, dans le nord de la ville, près de la Côte-Saint-Michel, dans la rue Cartier. Il n'eut pas de doute que ce devait être là les quartiers généraux de la bande. Pensant, et avec raison, avoir un siège à faire en cet endroit, Chevalier se fit

accompagner de l'inspecteur Cowan et d'une dizaine d'agents.

Lui-même et deux détectives avaient pris place dans l'automobile de M. Rosario Drouin, surintendant des édifices de la ville, qui les conduisit personnellement pendant toute la terrible et dangereuse randonnée. Une sentinelle, que l'on avait envoyée d'avance sur les lieux, apprit au chef que les occupants de la maison avaient fui à peine deux minutes auparavant; en même temps, il indiquait la direction prise par les fuyitifs. Il pouvait être alors huit heures et demie du soir. Il faisait un clair de lune superbe.

Épilogue — C'est dans les champs que se déroula quelques heures plus tard la fusillade. Dans les jours suivants, après les émouvantes obsèques d'Honoré Bourdon, le cocher Foucault accusa Bourret d'avoir tiré le coup fatal. Beauchamp fut arrêté le 17 mars, et au moment où nous perdons la trace de ce roman policier dans les pages de LA PRESSE, Bourret et Foucault couraient toujours...

MORT D'UN AS CANADIEN DE LA GRANDE GUERRE

Un aéroplane qu'essayait le colonel Barker s'écrase au sol à Ottawa

OTTAWA, 12 — Le colonel William George Barker, V.C., D.S.O., M.C., qui, au cours de la grande guerre, avait détruit plus de 52 aéroplanes ennemis, le second des as canadiens, a été tué instantanément cet après-midi (12 mars 1930), alors qu'un avion qu'il était à essayer s'est écrasé sur le sol.

La tragédie s'est produite devant les yeux effrayés d'un certain nombre de fonctionnaires du service aérien du ministère de la défense nationale qui s'étaient rendus sur les lieux pour voir l'aéroplane nouveau s'élever pour la première fois dans les airs.

Le colonel Barker n'avait quitté le sol que depuis une dizaine de minutes et son appareil volait à peu de hauteur quand l'avion ralentit comme si l'aviateur essayait de lui faire prendre

un subit mouvement d'ascension. L'appareil monta, s'arrêta un instant, puis piqua tout à coup vers le sol, où il s'écrasa en une masse de débris.

Nouveau biplan

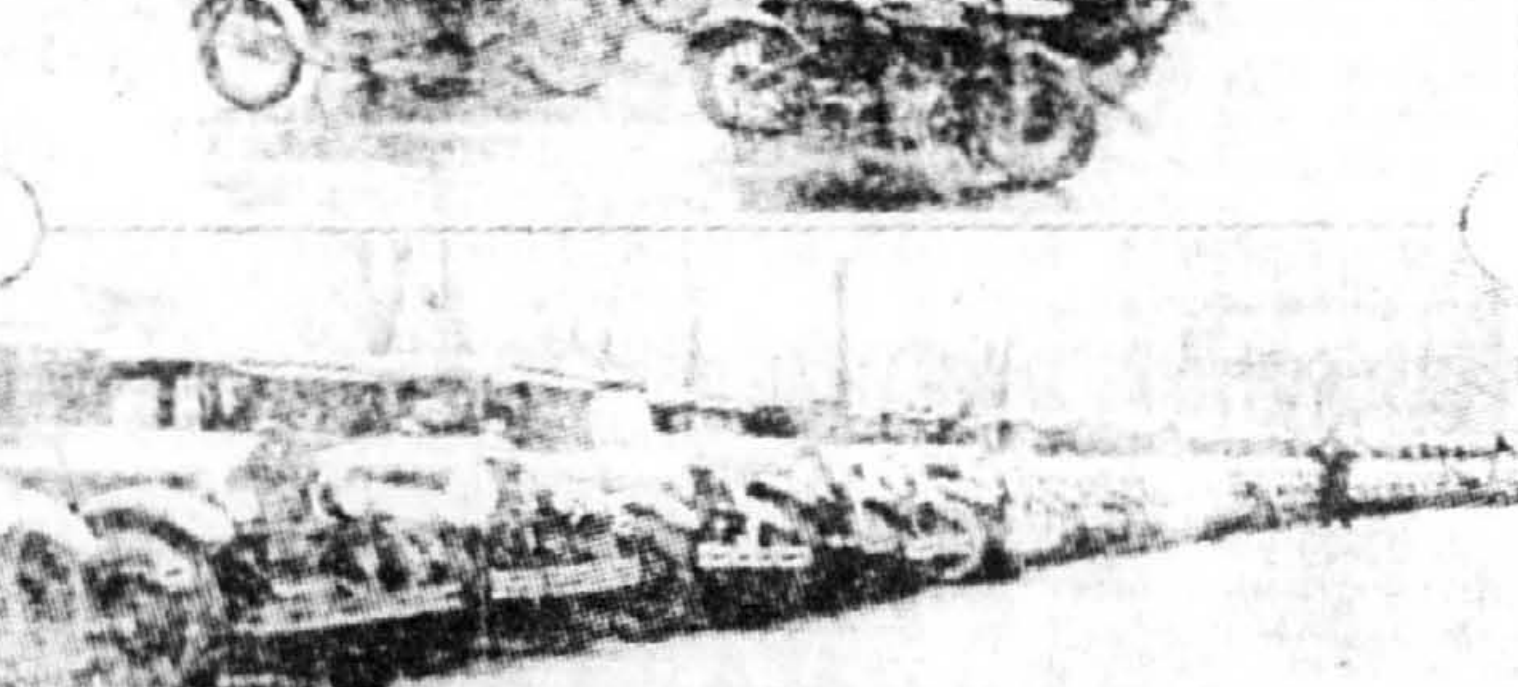
L'avion était un nouveau biplan Fairchild à deux sièges envoyé pour être inspecté par des représentants du service aérien civil du ministère de la défense nationale. Le colonel Barker

était président de la Fairchild Aviation Corporation of Canada. Il était arrivé vers 1 heure à l'aérodrome de la Force aérienne canadienne, au parc Rockliffe, et disait qu'il désirait faire lui-même une envolée. Dix minutes plus tard, on retirait des débris son cadavre mutilé.

As canadien de la grande guerre, Barker s'était classé immédiatement après son camarade, le colonel W.A. Bishop, V.C.

Il était né à Dauphin, Man., et était âgé de 36 ans. Il n'avait que vingt ans lorsqu'il partit pour le front. Il a été deux fois blessé durant la guerre.

L'on comptait officiellement à son compte 52 aéroplanes ennemis abattus, mais il en avait descendu en réalité plus que cela. Il portait de nombreuses décorations étrangères, en plus des décorations britanniques.



Le Champ-de-Mars servait, le 12 mars 1930, de scène pour le déploiement des moyens mis à la disposition de la police de Montréal afin qu'elle soit en mesure d'assurer la protection des citoyens. Voyons ce que disait la légende d'époque: Comme on peut le constater par ces vignettes, Montréal est fort bien protégé. De haut en bas: les agents à cheval. Le nombre en sera augmenté d'ici peu. Ensuite, les voitures-patrouilles ou «paniers à salade». Puis, les agents motocyclistes au nombre d'une soixantaine et enfin les automobiles de l'état-major de la Sûreté municipale. Il y a à peine deux ans, ce dernier département ne comptait que deux automobiles, maintenant il en compte une quarantaine.

BABILLARD

Saint-Jérôme célèbre son 150^e anniversaire

La ville de Saint-Jérôme, que l'on identifie parfois comme la porte des Laurentides, marque aujourd'hui d'une façon particulière le 150^e anniversaire de sa fondation. Et parmi les nombreux invités de marque se trouvera un représentant d'une autre institution québécoise centenaire, LA PRESSE, pour ne pas la nommer.

En effet, le président éditeur du journal, M. Roger-D. Landry, recevra au nom de LA PRESSE une plaque commémorative qui lui sera remise par le maire Bernard Parent. Pour sa part, M. Landry remettra au maire un montage d'articles consacrés par LA PRESSE à un événement majeur présenté à Saint-Jérôme, soit la pièce La Passion.

LA PRESSE profite de la circonstance pour souhaiter prospérité et longue vie à la ville de Saint-Jérôme et à ses citoyens.

Une correction

Le confrère Pierre Vennat est une véritable encyclopédie ambulante, et tous les grands faits et gestes survenus à LA PRESSE depuis un quart de siècle sont profondément gravés dans sa mémoire. Ce qui l'autorise à apporter une correction au sujet de l'édition du 5 mars 1971. Selon l'ami Pierre, cette édition faite par quelques braves a été belle et bien imprimée et distribuée quoique d'une manière très limitée (il parle d'un tirage de 35 000

exemplaires, surtout dans les stations de métro). Il ne peut expliquer le fait qu'on ne retrouve aucune trace de cette édition sur le microfilm du mois de mars 1971.

ACTIVITÉS

Exposition de bandes dessinées et caricatures

Galerie Émergence, 1452, Laurier est — La participation de LA PRESSE à ce festival comprend une dizaine de caricatures de Girerd, en plus de l'affiche qu'il a conçue pour les festivités du centenaire, ainsi que le portefeuille L'histoire de la caricature dans la vie de LA PRESSE. Jusqu'au 18 mars inclusivement.

Exposition de photos et de caricatures

Bibliothèque municipale de Brossard — Les citoyens de Brossard sont de très grands usagers de leur bibliothèque municipale. Mais d'ici le 27 mars, lors de leur passage à la bibliothèque, ils auront l'occasion de voir une collection de photos, de caricatures et de bandes dessinées faisant partie de l'exposition itinérante des cent ans de LA PRESSE.

À la télévision

Le 18-heures, Télé-Métropole — Vers 18 h 20, les animateurs commentent quelques manchettes tirées des pages de LA PRESSE et qui ont fait l'actualité d'hier.



Le colonel Barker



A peine l'édition de «La Presse» d'hier était-elle distribuée dans la rue, dans les dépôts, que des appels aux multiples appareils téléphoniques de nos bureaux nous arrivaient en grand nombre. C'était des lecteurs amis qui s'empresaient de faire l'expérience que nous suggérons dans un article intitulé: «Tous ventriculaires».

Chacun d'eux voulait s'assurer de la vérité de notre assertion, et ce fut pendant une heure et plus une course continuelle aux appareils téléphoniques. Il y eut des scènes

PLUS de DANGER pour les MICROBES

La nouvelle façon de se servir du téléphone, et dont «La Presse» parlait hier, est expliquée par un médecin-physicien de l'Hôtel-Dieu.

ABSOLUMENT DROLATIQUES

provoquées par la nouveauté de l'expérience ne encore bien comprise dans tous ses détails d'exécution.

Plusieurs fois il est arrivé que les expérimentateurs, non au courant de l'exacte propriété des termes, confondaient le transmetteur avec le cornet acoustique, et l'on comprend d'ici que, le cornet acoustique appliqué sur le ventre au lieu du transmetteur, ça n'allait pas du tout.

Explications données, l'expérience recommencée avec un résultat invariable de pleinement réussi.

On nous a demandé une

EXPLICATION SCIENTIFIQUE

du phénomène.

La voici. Elle nous a été fournie par un médecin de l'Hôtel-Dieu qui nous a prié de ne point divulguer son nom. Nous respectons cet excès de modestie.

«Montréal, 12 mars 1907. «Mon cher monsieur, «Vous m'honorez beaucoup en me sollicitant de donner aux lecteurs de «La Presse» une explication scientifique et vulgarisée du phénomène décrit dans l'article: «Tous ventriculaires».

«Il faut d'abord s'entendre sur le phénomène de la ventriculation. On ne parle pas du «ventre», il n'y a pas de «voix de l'estomac», pas plus qu'il y a une «voix de poitrine» ou une «voix de tête». Dans tous ces cas, la voix se forme toujours au niveau de la glotte, et elle est le résultat de l'ensemble des sons formés par l'air qui sort des poumons et de la bouche.

«Tout l'art du ventriculeur ne consiste qu'à savoir modifier la voix naturelle, afin d'en obtenir des variations dans le ton et dans les inflexions. — La plupart du temps, les sol-disant ventriculeurs produisent leur voix au moment de l'expiration, et c'est en graduant la sortie de l'air, en donnant à la voix un son étouffé et en conservant une immobilité des lèvres aussi complète que possible qu'ils font illusion.

«Quant au phénomène décrit dans votre journal d'hier, il peut s'expliquer par des

LOIS DOMESTIQUES

très élémentaires: 1^o, «Le son se propage dans tous les corps élastiques; 2^o, L'intensité du son dépend

de la densité de l'air dans le lieu où il se produit.»

«En effet, prenez le transmetteur du téléphone et, au lieu de le tenir devant votre bouche, appliquez-vous le fermement sur le ventre et parlez comme à l'ordinaire. Grâce à l'élasticité des cellules de l'économie le son se propagera et sera perçu par l'interlocuteur.

«Le son sera plus ou moins nettement perçu selon que le ventre sera plus ou moins distendu par des gaz, le sera encore plus ou moins nettement perçu, selon que le perceur aura été directement appliqué sur la peau ou sur les vêtements, dont la conductibilité est moindre. Mais dans tous les cas la voix sera transmise naturelle et reconnaissable.

«Cette petite expérience ne coûte pas très cher; elle est à la portée de tous, et peut être contrôlée par qui que ce soit.

«Espérant que ces explications vous donneront satisfaction, je demeure, monsieur, votre très dévoué.

Docteur X.

PLUS DE MICROBES

Pour terminer, nous ajouterons que l'application du transmetteur

rice Richard, pour un accrochage avec un arbitre, Hugh McLean, dans un lobby d'hôtel.

1950 — Le retour du roi Léopold en Belgique est plébiscité par une majorité de Belges. — Un Avro Tudor de la compagnie de la Royal Air Force s'écrase près de Cardiff, au pays de Galles. On dénombre 80 morts.

1939 — Couronnement à Rome du cardinal Eugenio Pacelli, qui devient pape sous le nom de Pie XII.

1907 — Décès à l'âge de 60 ans de Casimir Perrier, ex-président de la République française.

1888 — L'état de New York subit la pire tempête de son histoire.

sur le ventre de celui qui parle au téléphone a des avantages exceptionnels sur la manière actuellement en usage de le mettre au



«C'est très hygiénique en ce sens que nous supprimons du coup les microbes de toutes espèces qui doivent pulluler par millions dans l'office du transmetteur.

Mais, pour cela, il faut des transmetteurs mobiles non attachés à un mur.

«C'est très hygiénique en ce sens que nous supprimons du coup les microbes de toutes espèces qui doivent pulluler par millions dans l'office du transmetteur.

Mais, pour cela, il faut des transmetteurs mobiles non attachés à un mur.

«C'est très hygiénique en ce sens que nous supprimons du coup les microbes de toutes espèces qui doivent pulluler par millions dans l'office du transmetteur.

Mais, pour cela, il faut des transmetteurs mobiles non attachés à un mur.

• LOI 43 •

UNE DÉCISION ÉTRANGE

La loi sur les employés au pourboire de l'hôtellerie et de la restauration est un chef-d'oeuvre de maladresse et d'incompétence. L'Association des Hôtels du Grand Montréal tient à exprimer clairement sa position.

Elle considère que:

- Tous les citoyens sont égaux devant la Loi;
- Les employés ont le droit absolu de bénéficier des avantages sociaux normaux. (assurance-chômage, assurance-maladie, assurance-accident, Régie des Rentes).

Cependant, l'Association s'élève contre la Loi 43 qui est foncièrement injuste. Cette loi suscite de nombreuses questions qui doivent trouver une réponse dans les plus brefs délais.

- Pourquoi la Loi 43 s'attaque-t-elle à un seul segment des employés au pourboire?

- Pourquoi les employeurs seraient-ils contraints par le Gouvernement de modifier les déclarations individuelles de leurs employés?

- Pourquoi la Loi 43 vient-elle affaiblir davantage l'industrie touristique québécoise?

- Pourquoi le Gouvernement s'obstine-t-il à ne pas définir les termes de la Loi 43?

- Pourquoi la Loi 43 mécontente-t-elle tous les intervenants... employés comme employeurs?

Solidaires des restaurateurs et des employés au pourboire de notre industrie, nous tenons à nous excuser auprès de notre clientèle: le 13 mars prochain, nous ne pourrons pas leur fournir le service normal. Par conséquent, nous leur recommandons d'apporter le «sac brun traditionnel» pour leur repas habituel.

RESTAURANTS FERMÉS LE 13 MARS

de 8h00 à 18h00

HÔTELS

BONAVENTURE WESTIN
CHÂTEAU CHAMPLAIN
HOLIDAY INN CENTRE-VILLE
HOLIDAY INN LE CHÂTEAUBRIAND
HOLIDAY INN LONGUEUIL
HOLIDAY INN PLACE DUPUIS
HOLIDAY INN POINTE-CLAIRE
HOLIDAY INN RICHELIEU
HOLIDAY INN LA SEIGNEURIE
HOLIDAY INN LE SÉVILLE
HÔTEL DE DORVAL
HÔTEL DE LA MONTAGNE
HÔTEL DU PARC
HÔTEL INTERNATIONAL
LE CENTRE SHERATON
LE CHÂTEAU DE L'AÉROPORT
LE PAVILLON HÔTEL DE LUXE

RESTAURANTS

LE CASTILLION
L'ESCAPADE
LE FOYER
LE CHATEAUBRIAND
LE CASSE-CROÛTE
LE TROUBADOUR
LA PROVENCE
LES BEAUX JEUDIS
PUZZLES
LE POINT DE VUE
L'ARMAGNACAI BAR
PIERRE DE COUBERTIN
HUGO, TOUR DE VILLE

HÔTELS

LE QUATRE SAISONS
LE RÉGENCE HYATT
LE REINE ÉLIZABETH
LE SHERBOURG
MARITIME
MÉRIDIEN
MONTRÉAL AÉROPORT HILTON
QUALITY INN CENTRE-VILLE
RAMADA INN CENTRE-VILLE
RAMADA INN DÉCARIE
RAMADA INN PARC OLYMPIQUE
RITZ CARLTON
ROYAL ROUSSILLON
SHERATON LAVAL
SHERATON LE SAINT-LAURENT
WANDLYN VERSAILLES

RESTAURANTS

ALTITUDE 737, GERTY'S, SALLE
BONAVENTURE
CASA REMO
LE CHAMPIGNAN
AU COIN DU FEU
LA RÉGENCE
LA BUISSONNIÈRE
SALLE À MANGER
LE PETIT VIVIER
LE CAFÉ DE PARIS
LE TROMBLON D'ARGENT
LA LAVALLOISE
LE RICHELIEU

Association des Hôtels du Grand Montréal

LES MICRO-ORDINATEURS

par
Pierre J.
Bourgault



Apprendre la
micro-informatique
sans ordinateur

LEÇON 9

Comme je le mentionnais à la leçon 1, BASIC n'est pas le seul langage de programmation. Et ce n'est pas parce qu'il est le plus populaire qu'il est nécessairement le meilleur. Dans cette leçon, nous étudierons d'autres langages de programmation dont le langage PASCAL et nous continuerons l'étude de LOGO abordée à la leçon 8.

Bien entendu, nous continuerons l'étude de la programmation en BASIC. (le mot clé GET et les branchements calculés)

LA PROGRAMMATION EN BASIC

Les branchements calculés

Parfois, dans un programme, un menu est proposé à l'utilisateur.

```
- MENU -
1. Devinettes
2. Charades
3. Farces
4. Aucun
Votre choix ?
```

L'utilisateur entre alors le numéro correspondant à son choix et le programme exécutera le sous-programme requis. Les instructions du programme pourraient être les suivantes.

```
100 INPUT "VOTRE CHOIX" : CHOIX
110 IF CHOIX = 1 THEN GOSUB 2000
120 IF CHOIX = 2 THEN GOSUB 4000
130 IF CHOIX = 3 THEN GOSUB 5000
140 IF CHOIX = 4 THEN GOSUB 1000
```

Les lignes 110 à 140 peuvent être remplacées par une seule ligne grâce à l'énoncé ON... GOSUB. ON signifie « selon... ».

```
100 INPUT "VOTRE CHOIX" : CHOIX
110 ON CHOIX GOSUB 2000, 4000, 5000, 1000
```

C'est un branchement calculé. Si CHOIX est 3, le branchement se fera en 5000, car 5000 est le troisième élément de la liste qui suit GOSUB.

Une nouvelle instruction d'entrée

L'instruction GET AS vérifie si une touche du clavier a été pressée. Si c'est le cas, le caractère représenté par cette touche sera affecté à la variable AS. La différence entre GET et INPUT : GET ne peut saisir qu'un seul caractère et n'attend pas de **RETURN**.

Selon les versions de BASIC, cette commande se comporte de différentes façons.

- En Applesoft, GET XS arrête le programme tant qu'une touche n'a pas été enfoncée.
- Avec le BASIC de Commodore, le GET n'arrête pas le programme. Il faut le forcer à s'arrêter de la façon suivante :

```
10 GET XS : IF XS = "" THEN GOTO 10
```

Les deux guillemets collés ("") représentent une variable vide.

- Sur TRS-80, on emploie plutôt le mot clé INKEY\$ pour remplir cette fonction.

```
10 XS = INKEY$ : IF INKEY$ = "" THEN GOTO 10
```

- (1) Remarque : Une variable qui contient un ou plusieurs espaces n'est pas une variable vide. L'espace est un caractère au même titre que les autres, sauf qu'il est invisible. Si AS = " ", alors AS n'est pas vide. Mais BS est vide si BS = "".

Cette instruction est souvent utilisée dans un programme lorsque plusieurs pages d'explications sont données.



```
70 PRINT "VOUS A CONFIÉ UNE ENQUÊTE IMPORTANTE"
80 PRINT "PRINT PRINT"
90 PRINT "TOUCHEZ UNE CLE POUR CONTINUER"
95 GET AS : IF AS = "" THEN 95
100 EFFACE-ECRAN
110 PRINT "UN CRIME A ÉTÉ COMMIS CHEZ"
120 PRINT "LA COMTESSE AGATHIE CHRISTA"
130 PRINT "PRINT"
```

Ceci permet à la page de texte de demeurer sur l'écran aussi longtemps que le joueur le désire. Il n'a alors qu'à appuyer sur une touche, n'importe laquelle, et une autre page de texte apparaît, ou bien le jeu commence.

Exemple d'utilisation de GET et ON... GOSUB

```
- MENU -
[A]lgebre
[B]iologie
[C]himie
[D]iététique
Votre choix ?
```

Ici l'utilisateur effectue son choix en tapant la première lettre qu'il désire. S'il veut faire de la chimie, il tapera C. Il n'aura pas ensuite à appuyer sur **RETURN**.

Voici l'extrait de programme qui réalisera cette tâche.

```
100 GET XS : IF XS = "" THEN GOTO 100
110 CHOIX = ASC(XS) - 64
120 ON CHOIX GOSUB 1000, 2000, 3000, 4000
```

La variable XS ne pouvant pas être utilisée telle quelle dans le branchement calculé de la ligne 120, on doit la convertir en un nombre compris entre 1 et 4. Cette conversion est faite à la ligne 110. CHOIX prend la valeur du code ASCII du caractère moins 64. Ainsi, si la lettre tapée est « A », CHOIX devient 1, car le code ASCII de « A » est 65 (65 - 64 = 1).

LE BASIC EN FRANÇAIS

Deux compagnies québécoises nous offrent le BASIC en français.

La compagnie LOGIDISQUE a produit deux versions du BASIC français : l'une pour les ordinateurs Apple, l'autre pour le Commodore 64. Grâce à ce logiciel, on peut écrire des programmes en utilisant des mots clés en français.

La compagnie D.O.S. Limitée vend un ordinateur conçu et fabriqué au Québec : le Félix. Qu'a-t-il de particulier ? Félix est bilingue : la simple pression d'une touche nous fait passer de l'anglais au français. En effet le BASIC français de Félix est implanté dans la mémoire morte (ROM) et cohabite avec le BASIC anglais.

Dans les deux versions, celle de Logidisque et de Félix, un programme écrit avec les mots clés anglais peut être listé avec les mots clés français et inversement. Ce qui signifie que vous pouvez échanger des programmes avec un ami anglophone qui n'a pas le BASIC français sans problème de compatibilité.

Mais attention, seulement les mots clés sont traduits, pas le texte. Si, par exemple, votre ami anglophone vous envoie un programme comportant la ligne suivante...

```
10 PRINT "MY DEAR FRIEND"
```

... elle vous apparaîtra comme suit, si listée avec le BASIC français :

```
10 ECRIS "MY DEAR FRIEND"
```

Voici deux programmes identiques. Le premier est écrit en BASIC anglais, le deuxième en BASIC français (version du Félix).

```
LIST
10 INPUT NUMERO
20 IF NUMERO = 3 THEN GOTO 50
30 PRINT "MAUVAIS NUMERO"
40 GOTO 10
50 FOR X = 1 TO 10
60 PRINT "*****"
70 NEXT X

LISTE
10 DEMANDE NUMERO
20 SI NUMERO = 3 ALORS VATEN 50
30 ECRIS "MAUVAIS NUMERO"
40 VATEN 10
50 POUR X = 1 JUSQUE 10
60 ECRIS "*****"
70 SUIV X
```

COUP D'OEIL SUR LES LANGAGES INFORMATIQUES

FORTRAN : introduit en 1956, c'est le premier langage de haut niveau pour ordinateur. Le nom vient de **FOR**mula **TRAN**slator. C'est de ce langage qu'a été inspiré le BASIC. FORTRAN est un langage d'application scientifique, mathématique et d'ingénierie. Même si FORTRAN est vieillot, il est encore beaucoup utilisé à cause de l'énorme quantité d'algorithmes déjà écrits qui peuvent utiliser les spécialistes des sciences pour effectuer des calculs complexes. FORTRAN est un langage compilé disponible sur plusieurs microordinateurs.

COBOL (1960) : **CO**mmon **B**usiness **O**riented Language. Ce langage a été mis au point spécialement pour manipuler les quantités énormes de données retrouvées dans le monde des affaires. Quoique considéré comme désuet par de nombreux professionnels de l'informatique, COBOL est encore largement utilisé. Le compilateur COBOL est disponible sur certains microordinateurs.

LISP (1960) : **LI**st **PR**ocessor. Ce langage est vieux mais n'est pas considéré désuet par les professionnels de l'informatique. Le langage LOGO est inspiré en partie de LISP. Les données et les instructions dans un programme sont sous forme de listes. Cette particularité permet d'écrire des programmes LISP qui génèrent et exécutent d'autres programmes LISP. LISP est utilisé en intelligence artificielle à cause de sa capacité de manipuler les symboles. En effet, la pensée humaine manipule plus de symboles que de chiffres et l'intelligence artificielle essaie d'imiter la pensée humaine.

Il y a peu d'interpréteurs LISP pour les microordinateurs.

BASIC (1965) : destiné au commun des mortels, ce langage a connu une popularité sans précédent. Toutefois BASIC est beaucoup critiqué. À cause de sa structure souple, il est facile d'écrire des programmes mal faits, illisibles et qui fonctionnent quand même bien qu'il soit difficile de les modifier par la suite. Malgré tout, BASIC demeure et évolue. Des versions plus récentes empruntent les possibilités d'autres langages, plus structurés. Il existe même des compilateurs BASIC (CBASIC, ZBasic). Au Québec, nous avons même le BASIC en français. (Lire l'encadré à ce sujet dans cette leçon.)

FORTH (1975) : Ce langage a été conçu par Charles Moore, dans le but d'améliorer sa productivité dans son métier de programmeur. FORTH occupe peu d'espace et est exécuté très rapidement (5 à 20 fois plus vite que BASIC).

À partir des primitives de FORTH, on peut définir de nouveaux mots, comme en LOGO.

Moore a développé son langage sur un ordinateur de la « troisième génération ». Considérant que son langage était un pas vers la quatrième génération, il voulut le baptiser « FOURTH ». L'ordinateur utilisé alors n'acceptait que des identificateurs de cinq lettres, d'où le nom de FORTH. FORTH est disponible pour la plupart des microordinateurs. On peut même obtenir le listing en langage machine pour un prix modique en écrivant au Forth Interest Group, PO Box 1105, San Carlos, CA 94070, USA. (spécifier le type de microprocesseur). Il existe même un ordinateur britannique, le Jupiter Ace dont la mémoire morte est dotée du langage FORTH au lieu du BASIC.

LOGO et **PASCAL** : voir les encadrés qui leur sont consacrés.

Il existe beaucoup d'autres langages, mais il n'est pas possible ici de les décrire tous. Mentionnons simplement : APL, Smalltalk, Prolog, PILOT, C, ADA, etc.

LE LANGAGE PASCAL

Ce langage a été ainsi nommé en hommage à Blaise Pascal qui, à 8 ans, inventait une machine à calculer.

Le langage Pascal est apparu au début des années 1970. Il a été mis au point à Zurich par Niklaus Wirth, un professeur d'université. Depuis, ce langage a été adapté pour les microordinateurs. On le désigne sous le nom de Pascal UCSD (UCSD : Université de Californie à San Diego).

Les logiciels d'application sont souvent plus coûteux à produire et à mettre à jour que le matériel qui les fait fonctionner. Pour cette raison, il est avantageux de disposer d'un logiciel écrit dans un langage dont la structure est claire, lisible, compréhensible et facile à modifier. Pascal possède ces caractéristiques.

Pascal est un langage de programmation dit **structuré**. Un programme écrit en Pascal est un ensemble de sous-programmes appelés **procédures**.

En outre, Pascal est un langage compilé : ce qui encourage à rédiger soigneusement le programme avant de l'essayer sur l'ordinateur. Un programme Pascal est exécuté plus rapidement qu'un programme interprété.

En Pascal, toutes les variables utilisées doivent être **déclarées** en début de programme : ainsi, il est plus difficile de se retrouver avec un grand nombre de variables dont on ne connaît pas l'utilité.

Ce langage demande une écriture rigoureuse et structurée. Un programme Pascal est facile à lire et à comprendre.

Voici la structure d'un programme Pascal.

Les lignes ne sont pas numérotées. Chaque instruction est séparée par un point-virgule. On peut mettre plusieurs instructions sur une même ligne.

Tout programme commence par une en-tête : le nom du programme et d'autres renseignements utiles.

Après l'en-tête, la **déclaration** des variables. Déclarer une variable, c'est créer un identificateur, et l'associer avec un type de variable.

Après, viennent les procédures, puis le corps du programme, délimité par les mots clés BEGIN (début) et END (fin).

Voici un exemple. J'ai volontairement mis les mots clés du langage Pascal en majuscule afin de les distinguer des mots définis par le programmeur.

```
PROGRAM exemple (OUTPUT);
VAR nom, prenom : STRING;
    age : INTEGER;
PROCEDURE initialisation;
BEGIN
    prenom := 'Gerard';
    nom := 'Lafrique';
    age := 45;
END;
PROCEDURE ecriture;
BEGIN
    WRITELN(nom);
    WRITELN(prenom);
    WRITELN(age);
END;
(* debut du programme principal *)
BEGIN
    initialisation;
    ecriture;
END.
```

Après avoir été compilé, le programme est exécuté. Il rencontre d'abord le mot « initialisation ». « Initialisation » est un sous-programme ou plus précisément le nom d'une procédure. En BASIC, pour appeler un sous-programme on devait écrire GOSUB suivi du numéro de ligne correspondant. En Pascal, on n'a qu'à écrire le nom de la procédure pour appeler celle-ci.

La procédure « initialisation » a été définie plus haut, par le programmeur. La tâche de cette procédure est de donner une valeur aux variables du programme. Ensuite, le programme rencontre la procédure « ecriture » qui fait afficher le contenu des variables.

Le texte écrit entre les symboles (* *) est un commentaire. Cela équivaut à REM en BASIC.

On remarque que les lignes d'instructions ne sont pas toutes alignées : elles présentent une **indentation**. Cette indentation augmente la clarté des programmes.

Les identificateurs de variables et de procédures peuvent comporter autant de caractères qu'on veut : les 8 premiers étant significatifs, contrairement à BASIC où seulement 2 le sont.

En BASIC, on dispose de deux types de variables : numériques et chaînes de caractère.

En Pascal, il y en a beaucoup plus. Décrivons-en quelques-uns :

- Pascal possède, bien entendu, le type de variable numérique (réelle et entière) et les chaînes de caractères que nous connaissons.

- Il y a ensuite le type booléen (ou logique) : deux types de valeurs sont possibles, *true* et *false* (vrai et faux).

```
program message (output);
var messagerçu : boolean;
```

```
begin
    messagerçu := true;
    if messagerçu = true then do write 'merci';
end.
```

- Vient ensuite le type scalaire

```
type coul = (bleu, rouge, vert, noir);
var couleur : coul;
```

Ici, la variable « couleur », de type « coul », définie par l'utilisateur peut prendre 4 valeurs : bleu, rouge, vert ou noir.

- Puis, le type intervalle

```
type note = 0..100;
var notefinale : note;
```

Ici, la variable « notefinale », de type « note » définie par le programmeur peut prendre des valeurs de l'intervalle compris entre 1 et 100.

Les boucles

BASIC dispose d'un énoncé de répétition : FOR... NEXT. Pascal en dispose de trois.

- FOR, TO, DOWNT0

```
FOR A = 1 TO 10 DO WRITELN 'ALLO';
FOR A = 10 DOWNT0 1 DO WRITELN 'ALLO';
```

Dans les deux cas ci-dessus, Pascal écrira dix fois « ALLO ».

- WHILE, DO (tant que, fais)

```
A:=0;
WHILE A < 10 DO BEGIN WRITELN 'ALLO';
    A := A + 1;
END;
```

Ici, on écrit : TANT QUE une condition existe, FAIS telle action.

Dans les boucles FOR et WHILE, dès qu'il y a plus d'une instruction à répéter, on les encadre par BEGIN et END.

- REPEAT, UNTIL (répète, jusqu'à)

```
A:=1;
REPEAT
    WRITELN 'ALLO';
    A := A + 1;
UNTIL A = 10;
```

Ici, on écrit : REPETE telle action JUSQU'À ce qu'une condition existe.

Il y a une autre façon de faire des boucles en Pascal. En réalité, ce n'est pas tout à fait une boucle : c'est l'appel récursif d'une procédure (lire le texte sur LOGO, pour une explication de l'appel récursif).

Vous avez sans doute remarqué l'emploi du signe « := » dans les exemples précédents. C'est le signe de l'affectation. Ainsi A := 2 indique que la valeur 2 est affectée à la variable A. Le signe « = » sert à tester l'égalité de deux expressions. Par exemple, IF A = 2 THEN...

Le BASIC utilise indifféremment le signe « = » dans les affectations et les tests. C'est pourquoi l'expression A = A + 1 semble tellement absurde pour le débutant.

Pascal, c'est difficile à apprendre ?

À mon avis, Pascal n'est pas plus difficile à apprendre que BASIC. Il est peut-être plus rébarbatif au début à cause de ses contraintes. De plus en plus d'universités et de collègues ont adopté Pascal comme langage d'introduction à la programmation.

À cause de sa nature, Pascal n'est peut-être pas idéal pour écrire de petits programmes, mais il est un véritable outil pour l'écriture de gros programmes qui sont souvent améliorés et modifiés à cause de besoins changeants.

Je dispose de peu d'espace pour mettre en valeur tous les mérites du Pascal. Mais si vous avez déjà attrapé la fièvre de la programmation, essayez Pascal : la température va monter.

LOGO - LA TORTUE APPREND DE NOUVEAUX MOTS !

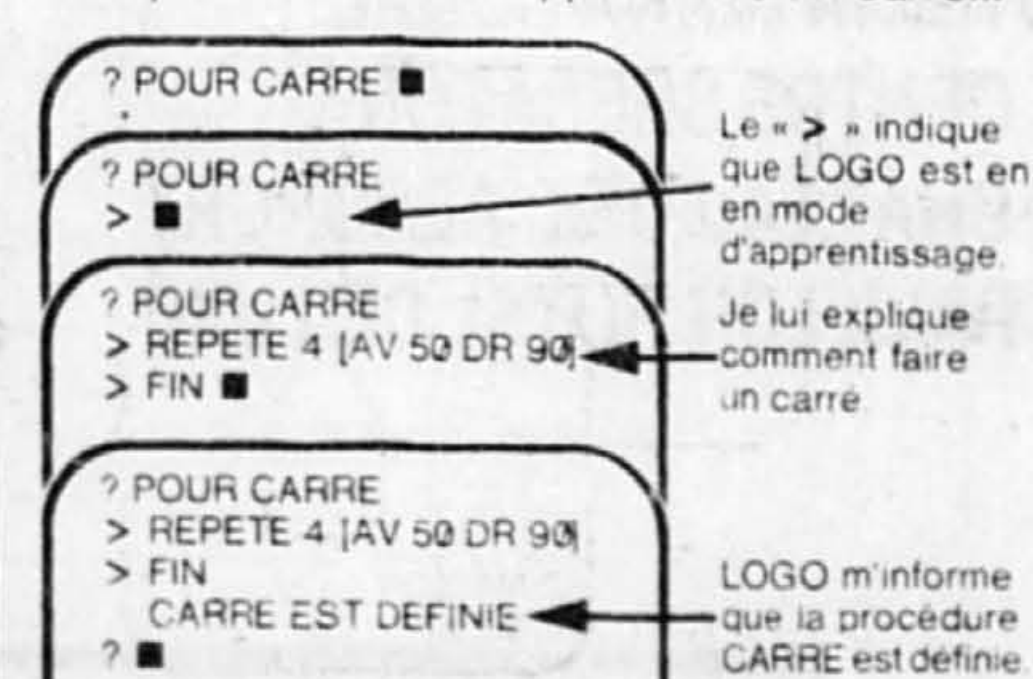
La version du langage LOGO que nous étudions est celle mise au point par la compagnie montréalaise Les Systèmes d'Ordinateur Logo Inc. (SOLI).

Aujourd'hui, j'aimerais que ma Tortue trace un carré. C'est simple, je vais le lui demander.



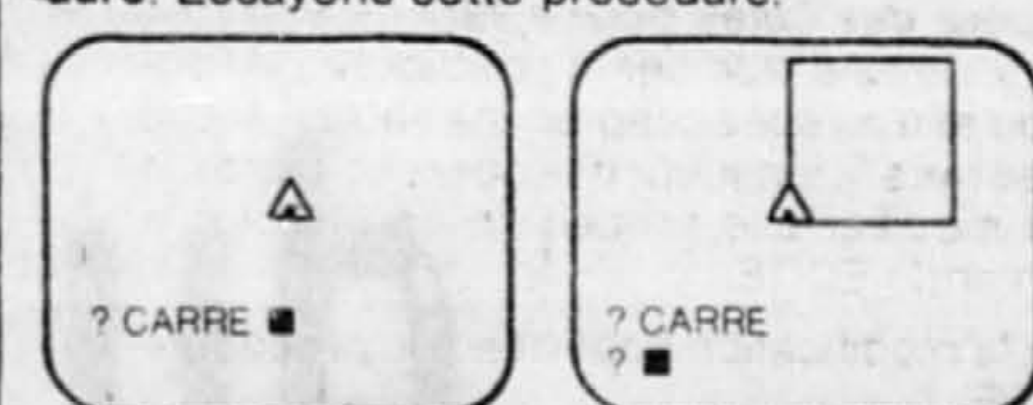
Ah bon ! ? !
Logo me dit qu'il ne sait pas comment faire un carré !

En effet, CARRE n'est pas une primitive du langage Logo. Je dois lui montrer ce mot nouveau. Alors, ma chère Tortue, pour faire un carré...



LOGO m'informe que la procédure CARRE est définie.

Voilà, ma Tortue connaît un nouveau mot : CARRE. CARRE est maintenant une **procédure**. Essayons cette procédure.



LOGO - LA TORTUE (suite)

SONDAGE GALLUP

La popularité de Mulroney en hausse

Un sondage effectué entre le 2 et le 4 février a établi que 36 p. cent des électeurs favorisaient le chef conservateur Brian Mulroney en tant que prochain premier ministre du Canada. Il s'agit d'une augmentation de quatre p. cent par rapport au mois d'août dernier.

Toutefois, Pierre Trudeau, qui a annoncé récemment sa démission de son poste de leader du Parti libéral, demeure le favori de 30 p. cent des électeurs, une augmentation de sept p. cent sur le mois d'août.

Quant à M. Broadbent, il a vu son appui tomber de 14 p. cent il y a six mois à 10 p. cent aujourd'hui.

M. Mulroney est surtout le favori dans les Prairies (53%) et en Colombie-Britannique (43%), tandis que M. Trudeau mène dans les provinces de l'Atlantique (38%) et au Québec (39%). Les électeurs de l'Ontario sont partagés pour leur part entre 33 p. cent au chef conservateur et 32 p. cent à M. Trudeau.

Les résultats du présent sondage et de celui d'août se basent sur des interviews effectuées auprès de 1.000 Canadiens âgés de 18 ans ou moins. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

La question posée était la suivante :

« Quels que soient vos penchants politiques, et en ne considérant que les individus, quel est l'homme qui, selon vous, serait le meilleur premier ministre pour le Canada — Pierre Trudeau, Brian Mulroney ou Ed Broadbent ? »



Mulroney est le favori de 36 p. cent des électeurs.

		Trudeau	Mulroney	Broadbent	Aucun d'eux	Pas d'opinion
Nationalement :						
Février 1984		30%	36%	10%	11%	14%
Août 1983		23	32	14	16	15
Atlantique :						
Février 1984		38	24	11	11	16
Août 1983		21	33	19	16	10
Québec :						
Février 1984		39	31	4	10	17
Août 1983		34	26	5	16	19
Ontario :						
Février 1984		32	33	14	10	11
Août 1983		23	33	19	14	12
Prairies :						
Février 1984		14	53	8	12	13
Août 1983		10	41	14	19	17
Col. Brit. :						
Février 1984		19	43	11	13	14
Août 1983		16	33	19	18	14

N.B. : Les pourcentages ayant été arrondis, ils peuvent ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

Les candidats libéraux : « des hommes du passé »

OTTAWA (PC) — Peu importe qui les libéraux choisiront pour remplacer le premier ministre Pierre Trudeau, « ils sont tous des hommes du passé ». C'est ce qu'a déclaré hier le chef du parti conservateur, Brian Mulroney.

« Je pensais qu'ils (les libéraux) garderaient M. Trudeau parce qu'il est vraiment leur meilleur homme, a commenté M. Mulroney dans une entrevue enregistrée à la station de radio CFGO d'Ottawa. Je croyais qu'il était leur meilleur atout pour les mener à la prochaine élection. »

Interrogé à savoir quel candidat il croit devoir affronter lors de la prochaine élection fédérale, M. Mulroney a expliqué que « cela importait peu parce que tous les candidats libéraux sont des hommes du passé. »

Les conservateurs, selon M. Mulroney, offriront aux électeurs « une fraîche et vigoureuse alternative » aux libéraux lors de la prochaine élection générale.

Le PC inaugure au Québec une série d'assemblées de mise en candidature

MONT-ROLLAND — Le Parti conservateur du Canada s'est lancé dès hier après-midi en campagne au Québec. S'il faut en croire l'enthousiasme qui régnait à la polyvalente A. Norbert Morin, de Mont-Rolland, le parti de Brian Mulroney est optimiste quant à l'issue des prochaines élections.

PIERRE VENNAT

Officiellement, Fernand Ladouceur, qui a été choisi hier pour porter les couleurs du parti dans Labelle, est le quatrième candidat que choisissent les conservateurs au Québec pour le prochain scrutin.

Cependant l'assemblée d'investiture d'hier est la première depuis le choix du candidat de Beauce, en octobre dernier, et la première d'une série qui ira s'intensifiant d'ici l'été, dans le but de choisir les 75 candidats dont le parti a besoin au Québec. La majorité de ces assemblées auront lieu d'ici la fin de mai.

Les conservateurs de Louis-Hébert et de Lévis ont eux aussi déjà choisi leur candidat et deux autres assemblées d'investiture, dans Trois-Rivières et dans Mégantic-Compton-Stanstead doivent avoir lieu en mars.

Hier, plus de 1000 personnes ont bravé la neige et la poudrière des Laurentides pour se rendre de l'heure du midi à la polyvalente. La grande salle de l'école était pleine des 13 heures, les cadets de l'air en uniforme assuraient le maintien de l'ordre et les partisans des deux véritables candidats en lice, Fernand Ladouceur, courtier d'assurances de Sainte-Agathe et Gérard Gagné, un locuteur de camions, manifestaient bruyamment et joyeusement avec pancartes, macarons, chants, slogans, dans ce qu'on aurait pu vraiment croire une campagne électorale.

Des appuis

Deux autres candidats potentiels, l'avocat Guy Racicot et le comptable Rolland Gagnier se

sont retirés sur le plancher même, le premier appuyant M. Gagné et le second M. Ladouceur. M. Ladouceur devait finalement l'emporter par 560 à 331, son adversaire se ralliant immédiatement.

Pourtant, à part le choix du candidat et « futur député » et la présence dans la salle de l'ancien député conservateur de Sainte-Marie, Georges Valade, aucun des gros canons du parti n'était sur les lieux. L'événement était strictement « local ». Mais pour les conservateurs de Labelle, le député actuel libéral, Maurice Dupras, est « fini » tandis que la population de Labelle, et bien sûr de tout le Québec, est « prête à embarquer sous le drapeau de Brian ».

Les effectifs en règle des conservateurs dans Labelle ont d'ailleurs grimpé de quelque 500 à 2632 membres en quelques semaines.

Le comté de Labelle, dans ses limites actuelles, a un certain

fonds conservateur. Dans le bas du comté, autrefois Terrebonne, Marcel Deschambault avait été élu sous les couleurs du parti dans ce qui était autrefois Terrebonne. Dans le haut du comté, Henri Courtemanche fut même un temps, ministre dans le cabinet Diefenbaker tandis que son successeur, le créditiste Gérard Girouard, était passé aux conservateurs à la toute fin de son mandat. Enfin, le haut du comté a été représenté pendant de nombreuses années et jusqu'en 1970 par des députés « bleus » à l'Assemblée nationale, notamment l'ancien ministre Fernand Lafontaine.

Pour les organisateurs conservateurs et surtout les hommes mis en place par Brian Mulroney, l'heure était au triomphe. D'ailleurs, les quatre orateurs à l'assemblée d'hier ont tous fait état de son charisme et s'en sont référés. Pour eux, Mulroney est le futur premier ministre, les libéraux l'ennemi et Joe Clark est déjà oublié.

Retour de Valade en politique ?

MONT-ROLLAND — Georges Valade, ce pharmacien de Montréal qui a réussi à siéger 15 ans aux Communes sous la

PIERRE VENNAT

bannière conservatrice, même aux plus beaux jours de la Trudeauomanie, songe à faire un retour.

L'ancien député de Sainte-Marie a eu droit à des salutations officielles, hier, à Mont-Rolland, des quelque 1000 partisans conservateurs réunis pour le choix

d'un candidat dans le comté de Labelle où il a un chalet.

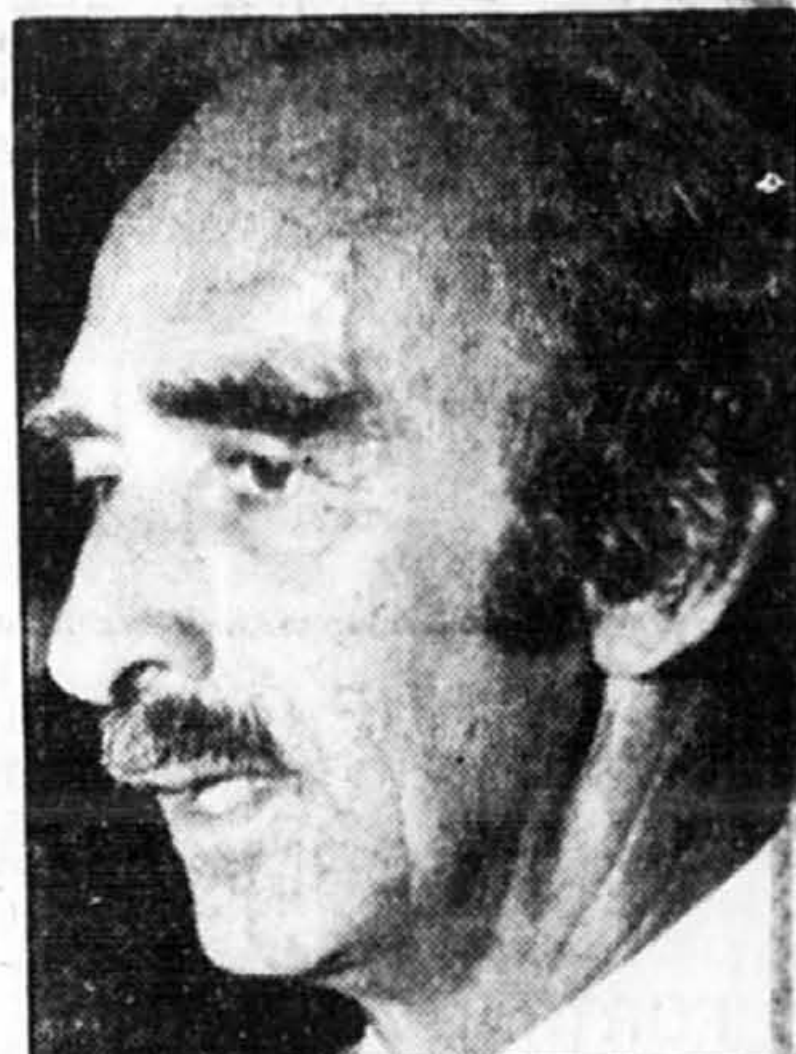
M. Valade ne s'en cache pas : il a encore le virus de la politique.

Partisan de M. Mulroney dès sa première tentative au leadership conservateur, en 1978, il n'avait jamais été par la suite dans les bonnes grâces de Joe Clark, bien que celui-ci lui ait à ses dires demandé de faire un retour pour l'élection de 1979. M. Valade n'a jamais compris que M. Clark avait finalement décidé d'appuyer le journaliste André Payette, lequel l'avait évincé du

parti mais n'a pu défaire le libéral Jean-Claude Malépart.

M. Clark n'étant plus là et M. Mulroney étant devenu le chef du parti, tout ceci n'est que mauvais souvenirs pour M. Valade. Celui-ci a confié à LA PRESSE hier que s'il a toujours aimé le rôle de député et de parlementaire, il n'a jamais apprécié, par ailleurs, les nombreux coups bas que se donnaient parfois les politiciens, même au sein d'un même parti.

Il a dernièrement rencontré M. Mulroney et lui a annoncé qu'il était prêt à servir à nouveau, pas nécessairement dans Sainte-Marie.



Georges Valade photo LA PRESSE

Contre Cruise

Pres de 200 pacifistes, femmes, hommes et enfants ont manifesté hier à Montréal contre les essais de la semaine dernière en territoire canadien, du missile de croisière américain Cruise. Les manifestants voulaient former une chaîne humaine à partir du Consulat américain, situé au Complexe Desjardins, jusqu'aux bureaux de recrutement de l'armée canadienne, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Bishop. Comme le nombre de participants manquaient, ils ont tout simplement décidé de faire une marche symbolique jusqu'au Centre de recrutement. Le tout s'est déroulé dans l'ordre sous l'œil vigilant des policiers de la Communauté urbaine de Montréal.

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

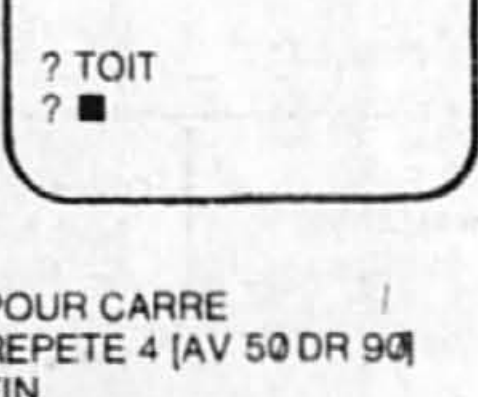
LOGO - LA TORTUE (suite)

Un programme, en Logo, est un ensemble de procédures.

Si je désire faire dessiner une maison à la Tortue, je vais créer plusieurs procédures qui traceront les différents éléments de la maison.

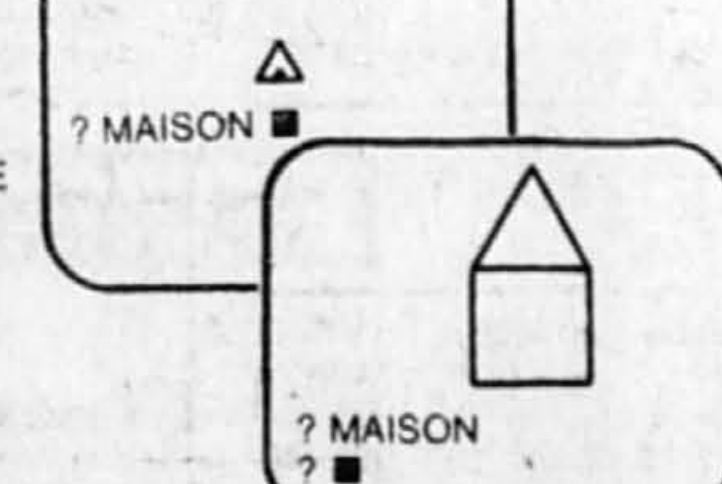
Par exemple, une maison très simple.

POUR TOIT :
GA 30
REPETE 2 [AV 50 GA 120]
FIN



Maintenant, à partir des procédures TOIT et CARRE, nous allons définir une nouvelle procédure appelée MAISON.

POUR MAISON
TOIT
CARRE
CACHETORTUE
FIN

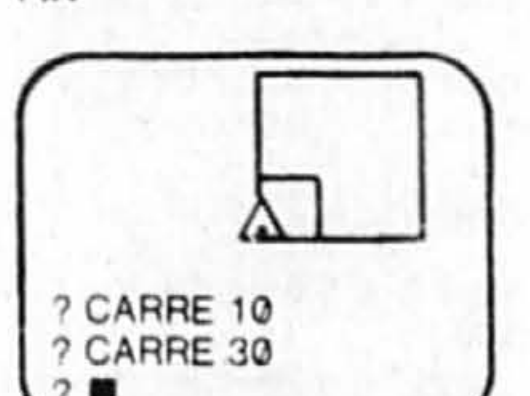


Par la suite, je pourrais créer d'autres procédures comme ARBRE, CHEMIN, SOLEIL, NUAGE. Enfin, je pourrais rassembler toutes ces procédures à l'intérieur d'une super-procédure qui s'appellerait simplement PAYSAGE.

Ma pauvre Tortue fait toujours des carrés de 50 par 50. Je vais faire en sorte que la longueur des côtés puisse varier selon mes désirs. Je vais modifier la procédure CARRE afin qu'elle puisse accepter une entrée. Cette entrée sera la longueur des côtés du carré. Je peux modifier une procédure en utilisant la commande EDITE.

Voici la modification apportée à la procédure CARRE.

POUR CARRE :COTE
REPETE 4 [AV :COTE DR 90]
FIN



COTE est une variable. La valeur des côtés que l'on choisit sera placée dans le contenant COTE. Alors l'instruction AV :COTE signifie : avance du nombre de pas spécifié par la valeur contenue dans COTE.

Logo : un langage pour les enfants ?

Oui... et non !

Oui... À cause de la Tortue, Logo est sans doute la meilleure façon pour un enfant d'aborder la programmation.

... et non ! Logo n'est pas que pour les enfants. Les adultes ont aussi beaucoup de plaisir à apprendre avec la Tortue. Et puis, la Tortue ouvre la porte à un langage très performant.

Au même titre que tous les langages de programmation, on peut, avec Logo, écrire des programmes de budget, d'inventaire, de gestion, de jeux, etc.

Évidemment Logo a ses particularités. Logo est interprété, donc interactif : l'ordinateur donne une réaction immédiate.

Une fois définie, une procédure se comporte comme les primitives : c'est comme si elle faisait maintenant partie du langage. Une procédure est exécutée simplement par l'appel de son nom. Voyons par exemple, la procédure MERCI, définie par l'usager.

? MERCI
CELA M'A FAIT PLAISIR

La procédure MERCI est simple :

POUR MERCI
ECRIS [CELA M'A FAIT PLAISIR]
FIN

Plusieurs procédures peuvent cohabiter dans l'espace mémoire de l'ordinateur. Les procédures peuvent être sauvegardées sur disquettes.

Logo envoie toujours des messages d'erreur polis, comme : « Ne sais que faire pour... », « AVANCE n'aime pas recevoir BEAUCOUP comme entrée. », etc.

En Logo, les affectations de variables se font d'une façon particulière. Par exemple, nous décidons que BOISSON est l'identificateur d'une variable. On peut associer à BOISSON une valeur de la façon suivante :

? RELIE "BOISSON "LAIT
?

On relie le contenant BOISSON à l'objet LAIT. On peut vouloir prendre connaissance de l'objet contenu dans BOISSON.

? RELIE "BOISSON "LAIT
? ECRIS BOISSON
LAIT

Une particularité intéressante de Logo est sa possibilité de manipuler les mots et les listes. Un mot est une suite de caractères : A, JOURNAL, 350F, 20C, QUOI ! sont des mots. Une liste est un ensemble d'objets : chaque objet étant un mot ou une autre liste. Voici quelques listes :

[COLLEGE MARIE VICTORIN]
[J'AI 10 POMMES [ET 4 ORANGES]]

La première liste contient trois éléments : COLLEGE, MARIE et VICTORIN. La deuxième a quatre éléments : J'AI, 10, POMMES et la liste [ET 4 ORANGES].

Toutes sortes d'opérations peuvent être effectuées sur les listes. En voici quelques-unes :

? ECRIS [BLEU BLANC ROUGE]
BLEU BLANC ROUGE

? ECRIS ELEM 2 [BLEU BLANC ROUGE]
BLANC

? ECRIS SAUFPREMIER [BLEU BLANC ROUGE]
BLANC ROUGE

? RELIE "COULEUR [BLEU BLANC ROUGE]
? ECRIS COULEUR
BLEU BLANC ROUGE

? ECRIS COMPTE COULEUR

Une liste peut aussi contenir des instructions.

REPETE 4 [ECRIS "ALLO ECRIS "SALUT]

Les boucles en Logo se font grâce à la primitive REPETE, comme on l'a vu.

Une autre particularité de Logo est la récursivité des procédures. On a vu qu'une procédure peut appeler une autre procédure. L'appel récursif permet à une procédure de s'appeler elle-même. Voyons cela par un exemple :

POUR COMPTAREBOURS :NOMBRE
ECRIS NOMBRE
SI NOMBRE = 0 [STOP]
COMPTAREBOURS :NOMBRE - 1
FIN

? COMPTAREBOURS 5
5
4
3
2
1
0

La procédure COMPTAREBOURS fait un compte à rebours jusqu'à zéro à partir du nombre entré dans NOMBRE. La procédure écrit d'abord ce nombre. Ensuite, elle teste ce nombre : s'il égale zéro, le programme s'arrête.

Sinon la procédure s'appelle elle-même mais avec une entrée, le nombre de départ diminué de 1. Le processus se répète jusqu'à ce que le nombre égale zéro.

Voilà, ces quelques lignes nous ont permis d'effleurer seulement les possibilités du langage Logo.

On tombe facilement en amour avec Logo.

Cours présenté par le
**collège
marie-victorin**
en collaboration avec

la presse
100 ans

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui : à Saint-Laurent, au collège Vanier, 821, boulevard Sainte-Croix (annexe à la cafétéria), de 9 h 30 à 16 h; à Saint-Valérien, salle paroissiale, rue Principale, de 15 h à 20 h 30; à Mont-Laurier, salle des Chevaliers de Colomb, 467, rue Crémazie, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le 13 mars : à Saint-Laurent, au collège Vanier, 821, boulevard Sainte-Croix (annexe à la cafétéria), de 9 h 30 à 16 h; à Candiac, Chalet municipal, 125, rue Handel, de 15 h à 20 h 30; à Maniwaki, centre des loisirs, Aréna, rue Laurier, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

Le 14 mars : au Centre Sheraton, salons B et C, niveau B, 1201 ouest, boulevard Dorchester, de 12 h 30 à 19 h 30; à L'Annonciation, hôpital des Laurentides, gymnase, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30.

Le 15 mars : à Terrebonne, aux Galeries Terrebonne, 1185, boulevard Moody, de 10 h à 20 h 30; à Pointe-Claire, chez Electroflux, cafétéria, 2751, route Transcanadienne, sortie Montée des Sources, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30.

Le 16 mars : à Beaconsfield, école secondaire, gymnase 84, Cours Beaconsfield, de 14 h 30 à 20 h 30; à Pin-court, centre commercial Île-Perrot, 101, rue Cardinal-Léger, de 10 h à 20 h 30.

■ Le public est invité à une rencontre avec le Dr Pauline Sévigny, spécialiste en médecine douce, en médecine traditionnelle chinoise et en santé naturelle, le 12 mars, à 19 h 30, au 140 ouest, boulevard Crémazie, local 1107. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 384-0992.

CONFÉRENCES

■ Dans le cadre des « Sermons du carême à Saint-Léon de Westmount », le cardinal Paul-Émile Léger présentera un exposé sur le thème « A cause de Jésus-Christ, nous affirmons notre foi — Quelle foi ? », le 12 mars, à 20 h, à l'église Saint-Léon, 4 311 ouest, boulevard de Maisonneuve. Une célébration eucharistique suivra le sermon. Bienvenue à tous.

■ Mme Marie-France Toinet, auteure du livre « La chasse aux sorcières », donne une conférence publique sur le thème « La chasse aux sorcières — Le macCarthyisme, 1947-1957 », le 12 mars, à 12 h, au local A-2450 du pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM. Renseignements complémentaires : Christian Deblock, 282-4044.

■ Le mouvement Eckankar présente les conférences suivantes : « Eckankar, la réponse à vos questions », le 12 mars, à 20 h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-8518); à Laval : « Eckankar, une expérience au-delà des religions et des croyances », le même jour, à 20 h, au 215, boulevard des Laurentides, local 101, quartier Pont-Viau. Entrée libre. (669-0358); à Repentigny : « Les enseignements des maîtres spirituels », à 20 h, au 590-A, rue Notre-Dame. Entrée libre. (585-2847).

RÉUNIONS

■ Les Programmes de culture canadienne présentent une séance de lecture de Paddy Webb qui donnera des extraits du roman « Rough Passage » et de poèmes, le 12 mars, à 13 h 30, à la mezzanine 2 de l'auditorium de la Banque Royale, 1 place Ville-Marie. Entrée libre.

■ Le CLSC Samuel de Champlain organise une soirée d'animation sur le thème « La communication dans le couple », le 12 mars, à 19 h, au 1680, boulevard Provencher, à Brossard. Entrée, 1 \$ par personne. Renseignements complémentaires : 465-4452.

■ La Société de violettes africaines du Grand Montréal tiendra sa prochaine réunion le 12 mars, à 20 h, au 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce.

(métro Vendôme — autobus 105). Le thème de la soirée sera « Les arrangements floraux artistiques ». Entrée libre.

■ Le groupe « Éveil des femmes » du Service d'aide communautaire d'Anjou organise 5 rencontres sur la ménopause, le lundi, à 19 h 30, du 12 mars au 9 avril. Renseignements complémentaires et inscriptions : 354-4299.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, organise deux rencontres pour ex-fumeurs qui ont connu une rechute, les 12 et 19 mars, à 19 h 30. Renseignements complémentaires : 463-2850, poste 241.

■ La Société d'horticulture et d'écologie d'Anjou présente un diaporama sur les plantes vertes, avec M. Benoît Prieur, conseiller en horticulture et écrivain, le 12 mars, à 19 h 30, au centre Roger-Rousseau, 7 501, rue Rondeau. Renseignements complémentaires : Christiane Rondeau, 352-4440, poste 3713 ou Denyse Audet, 354-2902.

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, organise deux rencontres sur le thème « Mythes et réalités en alimentation », les 12 et 19 mars, à 15 h 30. Garderie gratuite sur place. Prière de s'inscrire : 651-9830, poste 319.

■ Le Réseau québécois pour le déarmement nucléaire invite le public à une rencontre avec Mme Ester Ramirez, de l'Association des femmes du Salvador, le 12 mars, à 19 h, au 3 625, rue Aylmer (métro McGill).

■ « Les amitiés françaises du Père Grosse » tiennent une réunion le 2e lundi de chaque mois, à 20 h, chez M. et Mme André-Marie Pacquin, 3990, rue du Parc Lafontaine (coin Napoléon; autobus 14). Les Français de Montréal et leurs amis y sont invités; on est cependant prié de téléphoner au préalable : 522-2353 ou 279-6635.

■ Les jeunes de 18 à 30 ans sont invités à une soirée de réflexion et de partage sur le thème « Pacifisme et pacifisme pour mieux donner Dieu à mes frères », dans le cadre des « Lundis de la foi », le 12 mars, à 20 h, au Centre Leunis, 4 100, avenue Vendôme (métro Villa-Maria). Entrée libre. Renseignements complémentaires : Hélène Campeau ou Pierre Lamoureux, 481-2781 (le jour) ou 487-5399, 484-7783 (le soir).

■ Le Club des lecteurs de la Bibliothèque Municipale de Longueuil invite le public à une discussion portant sur l'écrivain Pierre Vadeboncoeur, le 12 mars, à 19 h 30, au 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements complémentaires : 670-1410.

■ « Toughlove », un groupe d'entraide pour parents inquiets, dépassés par le comportement de leur adolescent ou adolescente, tient des réunions tous les lundis, à 19 h 30 (groupe anglais), au YMCA de Westmount, 4 585 ouest, rue Sherbrooke, et les mercredis, à 19 h (groupe français), à la Bibliothèque Municipale de Lachine, 3 100, rue Saint-Antoine, à Lachine (métro Vendôme — autobus 90). Renseignements complémentaires : 270-8780.

■ Les « Événements Bezbodé » invitent le public à une rencontre « Pour parler » sur le thème « Les Dandies » (mise en scène de Louise Laprade), le 12 mars, à 20 h, 5 110, avenue du Parc. Renseignements complémentaires : 273-2213.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ « Détour Nature » organise une excursion de ski de fond au parc du Mont-Sainte-Anne, les 17 et 18 mars. Réservations avant le 14 mars. Renseignements complémentaires : 271-6046.

■ « Randonnée Plein Air », organisme à but non lucratif, organise une randonnée de ski de fond à Sainte-Lucie, dans les Laurentides, le 18 mars. Les inscriptions se prennent du lundi au

jeudi, de 9 h à 16 h 30, au 1 415 est, rue Jarry. Renseignements complémentaires : 374-4700, poste 260. Pour ceux qui possèdent un numéro de participation, les inscriptions peuvent se faire par téléphone; pour les autres, les inscriptions se font par la poste (Mandat poste à l'ordre de Réseau Plain Air) ou en personne, à l'adresse précitée. Le départ se fait de la station de métro Crémazie (sortie nord), à 8 h 30.

■ Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal invite la population à profiter des heures de bain et de patinage publics. Bain public jusqu'au 30 avril : lundis et mercredis, de 17 h à 18 h; les mardis et jeudis, de 21 h à 23 h; les vendredis, de 16 h à 18 h 20 et de 21 h à 23 h; les samedis et dimanches, de 15 h à 18 h. Patinage public, jusqu'au 11 avril : les vendredis, de 15 h 35 à 17 h 45; les samedis, de 13 h à 21 h; les dimanches, de 13 h 10 à 15 h. L'admission à ces activités est de 1,75 \$ pour les adultes et de 1 \$ pour les enfants et les gens de l'âge d'or.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ La Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal offre dans le cadre de ses « Belles soirées » : « Reconnaître et choisir les antiquités québécoises », les jeudis, à 19 h 30, du 22 mars au 25 avril, au Pavillon Principal de l'U. de M., 2 900, Chemin de la Tour, entrée Z-1, à l'extrémité ouest de l'immeuble (le numéro du local sera indiqué à l'entrée). Aucun cours préalable n'est exigé. On peut s'inscrire à l'avance ou le soir même de l'activité, à la porte du local s'il reste des places. Aucune réservation téléphonique n'est acceptée ni aucune inscription pour une ou deux rencontres isolées. Les frais sont réduits de 50 p. cent pour les gens du 3e âge et les assistés sociaux. Il est recommandé de téléphoner pour savoir si l'activité a lieu. Renseignements complémentaires : 343-6090.

■ Le secteur Culture personnelle du collège Marie-Victorin organise des rencontres sur des sujets variés cette semaine : le 12 mars, à 19 h 30, rencontre avec Nicole Trudel, psychotérapeute, sur le thème « Mieux assumer les pertes » (décès, séparation et autres); le 13 mars, début d'un atelier d'écriture comprenant 5 rencontres; début d'une série de sept rencontres sur le thème « Connaissance des vins du monde »; premier d'une série de deux ateliers de peinture sur soie; le 14 mars, début d'une série de 6 rencontres sur le thème « L'Italie, l'Italien... et les Italiens »; première d'une série de 3 rencontres sur les petits animaux domestiques. C'est au 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires : 325-0150, poste 376 ou 274.

■ Une séance d'information sur le shiatsu (avec démonstration) se tient le 12 mars, à 19 h, au 549, rue Saint-Thomas, local 110, à Longueuil. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 670-0061.

■ Le Centre Colette-Maher, 9 924, boulevard Saint-Laurent (métro Sauvé) offre une séance gratuite de baladi, le 12 mars, à 19 h 15. Renseignements complémentaires : 387-7221.

■ Le centre de créativé et d'éveil « Le Zorbu » tient une soirée d'information sur le néo-tantra (approche contemplative de la sexualité), avec Ma Premo, le 12 mars, à 19 h 30, au 4 435, boulevard Saint-Laurent. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 844-0751.

■ Le Pentagramme d'or offre des séances gratuites d'information sur le tarot égyptien, les 12 et 15 mars. Renseignements complémentaires : Julien, 270-6563.

■ Le Centre culturel japonais canadien, 8 155, rue Rousselot, offre des cours de cuisine japonaise. Rensei-

gnements complémentaires : 728-1996 ou 728-5580.

FILMS, SPECTACLES

■ Dans le cadre des « Lundis culturels » de l'Union française, on présente « Gaston Dussault en chansons », les 12, 19, 26 mars, 2 avril, ainsi que le 6 avril, à 20 h 30, à la salle Rougier de l'Union française, 429 est, rue Viger. Renseignements complémentaires : 845-5195.

DEMAIN

■ Le Comité Logement Rosemont tient une séance d'information sur les augmentations de loyer, le 13 mars, à 13 h 30, à la Résidence Robert-Cliche,

3 730 est, rue Bellechasse et à 19 h 30, au CLSC de Rosemont, 3 245 est, boulevard Saint-Joseph. Renseignements complémentaires : 727-6133.

■ L'Association Montessori du Grand Montréal invite le public à visiter l'école Montessori située au 1 050, rue Dunkirk, à Mont-Royal, le 12 mars, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h 30. Renseignements complémentaires et rendez-vous : 272-7040.

■ L'Organisation des femmes pionnières tient une vente d'objets usagés (presque neufs), le 13 mars, de 9 h à 15 h 30, à l'église Westmount Park, 4 695 ouest, boulevard de Maisonneuve. Entrée gratuite.

■ La revue « Possibles » organise un débat-midi sur le thème « L'école, un rendez-vous manqué ? », le 13 mars, à 12 h 30, à l'amphithéâtre C-2325 du pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal, 3 200, rue Jean-Brillant.

■ Le CLSC du Richelieu organise une série de 10 café-rencontres le mardi, à 13 h 30, à partir du 13 mars. Cette activité s'adresse aux personnes de tous âges désireuses de se renseigner sur divers sujets, de participer à des discussions, d'échanger des idées avec d'autres. Renseignements complémentaires : Mme Lise Gauthier, 658-7561 ou 460-4417.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1) : « 4ième Dimension ». Ven. : 18:10, 21:50. En sem. : 20:40. « Cujos ». En sem. : 19:00. Ven. : 20:10.

ASTRE (2) : « Jamais plus jamais ». Ven. : 17:45, 22:05. En sem. : 21:05. « Sphinx ». En sem. : 19:00. Ven. : 20:00.

ASTRE (3) : « Bernard et Bianca ». En sem. : 19:00. Ven. : 18:10, 21:45. « L'espion aux pattes de velours ». En sem. : 20:30. Ven. : 19:40.

ASTRE (4) : « Monsieur Maman ». En sem. : 21:15. Ven. : 18:10, 22:00. « Avis de recherche ». En sem. : 19:10. Ven. : 19:50.

BEAVER : « Debbie does Dallas ». 12:15, 14:35, 17:00, 19:20, 21:40. « Master & Ms Johnson ». 11:00, 13:25, 15:45, 18:10, 20:30.

BERRI (1) : « Les dieux sont tombés sur la terre ». 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

BERRI (2) : « Carmen ». 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BERRI (3) : « Un homme parmi les loups ». 13:00, 15:15, 17:20, 19:25, 21:30.

BERRI (4) : « Alexandre le bienheureux ». 13:20, 15:15, 17:10, 19:05, 21:00.

BERRI (5) : « L'été meurtrier ». 13:10, 15:40, 18:25, 21:00.

BIJOU : « Plaisirs d'été ». 12:10, 14:35, 17:00, 19:25, 21:50. « Secrétaires expertes en langues ». 13:20, 15:50, 18:15, 20:40.

BONAVENTURE (1) : « Emmanuelle 4 en 3-D ». Ven. : 19:30, 21:30. Du lun. au jeu. : 20:00.

BONAVENTURE (2) : « The Buddy System ». Ven. : 18:45, 21:00. Du lun. au jeu. : 19:45.

BROSSARD (1) : « Chez Porky ». 19:30. « Chez Porky, le lendemain ». Du lun. au jeu. : 21:20.

BROSSARD (2) : « Krull ». Ven. : 21:00. Du lun. au jeu. : 19:00. « Les des des ». Ven. : 19:15. Du lun. au jeu. : 21:15.

BROSSARD (3) : « Emmanuelle 4 en 3-D ». 18:15, 20:00, 21:45.

CAPITOL ST-REM : « Piège mortel ». Ven. : 19:30. « Jamais plus jamais ». Ven. : 21:30.

CARREFOUR (1) (St-Jérôme) : « Lune de sang ». 19:30. « Pulsions cannibales ». 20:00.

CARREFOUR (2) : « L'école privée ». 19:30. « Cheech & Chong, la suite ». 21:10.

CARRÉ SAINT-LOUIS : « Hurlements d'extase ». 11:30, 14:35, 17:45, 21:00. « Extolades ». 12:20, 15:30, 18:40, 21:50. « L'amour aux sports d'hiver ». 13:30, 16:45, 19:55.

CARTIER-LAVAL : « L'été meurtrier ». 19:00, 21:30.

CHAMBLY : « Les dents de la mer (3) ». 19:30. « L'effroyable créature ». Du lun. au ven. : 19:30.

CHAMPLAIN (1) : « Emmanuelle 4 en 3-D ». 18:15, 20:00, 21:45.

CHAMPLAIN (2) : « Krull ». Ven. : 21:30. Du lun. au jeu. : 19:40. « Le joujou ». Ven. : 19:35. Du lun. au jeu. : 21:45.

CINÉMA V : « Lenny ». 19:00. « Superman III ». 19:15. « Bad Boys ». 21:30. « Fellini's Roman ». 21:45.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1) : « Chez Porky ». 12:15, 16:00, 19:50. « Chez Porky, le lendemain ». 14:05, 18:00, 21:45.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2) : « Jamais plus jamais ». 12:15, 16:50, 21:25. « Les aventuriers du bout du monde ». 14:45, 19:20.

CINÉMA DE PARIS : « Chained Heat ». 13:25, 15:20, 17:15, 19:10, 21:05.

CINÉMA DU VILLAGE : « Abuse ». 19:30, 21:30.

CINÉMA LA CITÉ (1) : « Terms of Endearment ». 19:15, 21:40.

CINÉMA LA CITÉ (2) : « Blame it on Rio ». 19:30, 21:30.

CINÉMA LA CITÉ (3) : « Star 80 ». 18:00, 19:55, 21:50.

CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny) : « Rien qu'un jeu ». 21:15. « Maria Chapdelaine ». 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2) : « Histoire à mourir debout ». 21:00. « Les yeux de l'étranger ». 19:30.

CINÉPLEX (1) : « The Wild Style ». 13:30, 15:05, 16:40, 18:20, 19:55, 21:30.

CINÉPLEX (2) : « Experience preferred... but not essential ». 13:15, 14:40, 16:05, 17:30, 19:00, 20:25, 21:55.

CINÉPLEX (3) : « The Lonely Guy ». 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.

CINÉPLEX (4) : « Can she bake a cherry pie ». 13:10, 14:55, 16:35, 18:15, 20:00, 21:40.

CINÉPLEX (5) : « Streamers ». 13:05, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

CINÉPLEX (6) : « The Big Chill ». 13:20, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉPLEX (7) : « Never cry Wolfe ». 13:50, 15:50, 17:50, 19:50, 21:50.

CINÉPLEX (8) : « Reuben Reuben ». 13:30, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.

CINÉPLEX (9) : « Educating Rita ». 13:15, 15:20, 17:30, 19:35, 21:45.

CLAREMONT : « Blame it on Rio ». 19:00, 21:00.

COMMODORE : « Petites annonces très spéciales ». « Elles prennent du plaisir ». « Tabou ».

COMPLEXE DESJARDINS (1) : « Halloween 3, le sang du sorcier ». 12:15, 15:45, 19:15. « Les dents de la mer 3-D ». 14:00, 17:30, 21:00.

COMPLEXE DESJARDINS (2) : « La 4ième Dimension ». 12:10, 16:30, 20:50. « Arme absolue ». 14:15, 18:35.

COMPLEXE DESJARDINS (3) : « Plaisirs d'été ». 12:05, 14:30, 16:55, 19:20, 13:15, 15:40, 18:05, 20:30.

COMPLEXE DESJARDINS (4) : « Jeune proie pour mauvais garçons ». 12:15, 14:55, 17:35, 20:15. « Et Dieu créa les hommes ». 13:35, 15:45, 18:15, 20:45.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE : « Une chambre en ville ». 20:30.

CÔTE-DES-NEIGES (1) : « Against all Odds ». Ven. : 19:00, 21:40. Du lun. au jeu. : 20:00.

CÔTE-DES-NEIGES (2) : « The Big Chill ». Ven. : 19:00, 21:00. Du lun. au jeu. : 20:00.

CRÉMAZIE : « L'Africain ». 19:30, 21:30.

DAUPHIN (1) : « L'histoire de Pierre ». 19:30, 21:30.

DAUPHIN (2) : « Fanny et Alexandre ». 20:00.

DECARIE SQUARE (1) : « Educating Rita ». Ven. : 19:15, 21:30. Du lun. au jeu. : 20:00.

DECARIE SQUARE (2) : « The Buddy System ». Ven. : 19:00, 21:00. Du lun. au jeu. : 20:00.

DORVAL (1) : « Footloose ». 19:30, 21:30.

DORVAL (2) : « Unfaithfully yours ». 19:15, 21:15.

DORVAL (3) : « L'assiter ». 19:00, 21:00.

ELYSEE (1) : « La balade de Narayama ». 18:30, 21:00.

ELYSEE (2) : « Le goût de l'eau ». 19:30, 21:30.

ESPACE 9 (Salle 1) : « Bernard et Bianca, Mickey ». Lun., mar., ven. : 19:15. (Salle 2) : « Led Zepplin — The Song remains the same ». Ven. : 21:30.

EVE : « Deep inside Annie Sprinkle ». 10:10, 12:15, 14:20, 16:25, 18:30, 20:35. « Beyond fulfillment ». 11:25, 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.

FAIRVIEW (1) : « Blame it on Rio ». 19:00, 21:00.

FAIRVIEW (2) : « Terms of Endearment ». 19:15, 21:40.

GREENFIELD (1) : « Pulsions cannibales ». « Dernière maison sur la gauche ». 18:10, 19:50.

GREENFIELD (2) : « Terms of Endearment ». 19:10, 21:30.

GREENFIELD (3) : « J'ai vécu deux fois ». « Epouvante sur New York ». 18:20, 20:30.

GUY : « A Girl's Best Friends ». 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20. « Bad Company ». 13:20, 15:40, 18:00, 20:20.

IMPERIAL : « Footloose ». 19:10, 21:10.

JEAN-TALON : « Chez Porky ». 19:30. « Chez Porky, le lendemain ». 21:20.

KENT (1) : « Hôtel New-Hampshire ». 19:15, 21:15.

KENT (2) : « Unfaithfully yours ». 19:45, 21:30.

L'AMOUR : « A Girl's Best Friends ». 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. « Aunt Peg ». 13:05, 15:20, 17:35, 19:50, 22:05.

Sept gagnants se partagent un gros lot de \$18 millions

■ BRAINTREE, Massachussets (AP) — Un charpentier de 21 ans et un vendeur de 40 ans qui partagera ses gains avec son meilleur ami sont les deux premiers gagnants à avoir réclamé, hier, leur part du gros lot de \$18,2 millions de la loterie américaine Megabucks, le plus important de toute l'histoire des États-Unis.

Les organisateurs ont fait savoir que sept des 13,5 millions de billets de \$1 vendus correspondaient à la combinaison gagnante 5-11-12-23-28-31; chacun des billets gagnants donne ainsi droit à une part de \$2,6 millions du gros lot. Les chances de choisir les six numéros gagnants avaient été évaluées à une sur un million 900 mille.

Le jeune charpentier, David Tremblay, avait acheté trois billets dans sa petite ville de North Easton, et, sur le numéro gagnant, avait choisi les dates de trois anniversaires, le sien, celui de sa sœur et celui de son fils.

« Je suis abasourdi, mais je crois que je vais m'habituer », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il avait été soulagé d'apprendre que le gros lot allait être partagé entre sept gagnants : « Je serais probablement devenu fou si j'avais gagné \$18 millions », a-t-il dit.

Quant à John Ferguson, un vendeur de meubles qui vit à Candia, au New Hampshire, il a fait savoir qu'il allait partager son gain avec son meilleur ami, Jeffrey Gengras, un spécialiste du traitement des données, de Candia également. Les deux hommes avaient acheté six billets, en convenant de partager la somme qu'ils pourraient gagner, quel que soit celui des deux qui aurait choisi la combinaison parfaite.

Les plus gros gagnants en Amérique du Nord demeurent néanmoins un couple de Brantford, en Ontario, qui a gagné \$14 millions au Lotto-649 en janvier dernier.

Audiences publiques

GROUPE D'ÉTUDE PC SUR LES ACTIVITÉS DE REVENU CANADA

Le vendredi 16 mars 1984
Hôtel Reine Elizabeth
Gallery 4, 9 h

Les personnes désireuses de présenter des mémoires doivent appeler au n° de téléphone suivant: Parti PC du Canada (613) 238-6111, Ext. 317.



ELLES VOUS
RAPPORTENT
AU CENTUPLE!
Les annonces classées
285-7111



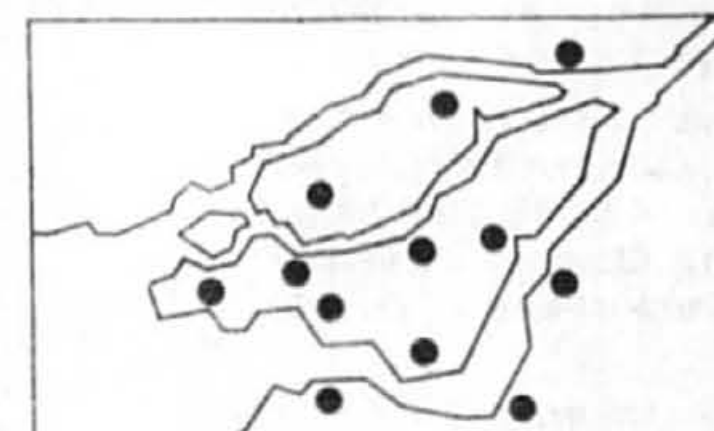
« Si vous saviez ce que j'apprends... »

« En téléphonant à la compagnie d'assurances Belair, j'ai appris que ça servait à quelque chose l'expérience. Depuis plus de 25 ans qu'ils sont dans le métier, les conseillers Belair en ont vu de toutes les couleurs. Pour mes assurances automobile et habitation, ils m'ont dit exactement ce dont j'avais besoin, sans me pousser, sans me presser... Vous, qu'attendez-vous pour apprendre tout ça? »

270-9111

Tout près de vous!
**COMPAGNIE
D'ASSURANCES
BELAIR**

Dans la région de Montréal,
14 bureaux ouverts de 9h00 à 21h00,
du lundi au vendredi.



L'ESPAGNOL EN ESPAGNE À SÉGOVIE

*PRIX 1270 \$ 3 SEMAINES
1420 \$ 5 SEMAINES

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT

Cours à l'étranger

Collège de Maisonneuve

3800, rue Sherbrooke est

Montréal, Qué. H1X 2A2

Tél.: (514) 254-7131, poste 146



* Incluant: avion, logement, tous les repas, cours, excursions, assurances, taxes, etc.
En collaboration avec C.A.C.F. Détenteur d'un permis du Québec

GRANDE OUVERTURE LE CLUB DE SANTÉ LE PLUS MODERNE EN VILLE!

SUPER
SPÉCIAL
6 MOIS
\$78

Incluant:
piscine tourbillon
bain sauna
bain vapeur
bain eucalyptus
couches privées
GYM ULTRA MODERNE
DANSE AÉROBIQUE



CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Saint-Laurent
720, boul. Decarie 744-2888

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Place Bonaventure
ÉTAGE «E»
7, rue Estérel 397-9541

CLUB DE SANTÉ 4 SAISONS

Rive sud
Les Galeries Taschereau
boul. Taschereau 465-7720

Physiforme DANSE EXERCICE

Place Frontenac
2600, rue Ontario est 527-8959

Rosemont
3333, rue Belanger est 727-2871

Laval
1278, boul. Labelle 687-8591

Verdun
4255, av. Wellington 769-4571

Langelier
7085, rue Beauvillier est 354-6160



«La Tempo
est solide.
C'est une
voiture de qualité.»



Suzanne Chartrand, Fabreville.



«La finition de la
Tempo est
superbe.»
Ben Oxholme,
Vancouver, C.B.



«Jamais je n'ai
conduit une
voiture à traction
avant aussi
impressionnante.»
Michael Whaley,
Brampton, Ontario.



«La Tempo, c'est
du solide, et ça
se sent!»
Bob Lindley,
Calgary, Alberta.



«On a construit la
Tempo avec
grand soin, et ça
se voit!»
Ken Reeves,
Halifax, Nouvelle-Écosse.

De plus en plus de gens découvrent la nouvelle Ford Tempo. Et découvrir, c'est peu dire; ils ont la surprise de leur vie. Le moteur de la Tempo est plus fringant qu'ils ne le croyaient, la maniabilité est supérieure, la portée plus douce, l'intérieur et le coffre, plus spacieux. Mais ce qui les impressionne le plus, c'est la très grande qualité de la Ford Tempo.

À cet effet, un sondage récent effectué auprès de 14 000 propriétaires de Ford 1983 ou de voitures concurrentes neuves a révélé que les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford.

La qualité? Parlez-en à un propriétaire de Tempo. Mieux encore, faites-en l'essai chez un concessionnaire Ford... vous verrez bien!

À compter de
7 782\$*

- ☐ Traction avant
- ☐ 5 places confortables
- ☐ Suspension indépendante aux quatre roues
- ☐ Nouveau moteur 2,3L à haute turbulence
- ☐ Coupé ou berline
- ☐ Au choix: manuelle 4 ou 5 vitesses, ou, automatique (avec supplément)

«Ford me surprend!»



Tempo GLX

* Prix de détail suggéré par le constructeur pour la Tempo L coupé et berline. Transport, manutention, taxe de vente provinciale et immatriculation en sus. Le prix du concessionnaire peut être inférieur. L'équipement représenté peut être optionnel, avec supplément de prix.

Les voitures nord-américaines les mieux construites, ce sont les Ford!
Essayez-en donc une pour voir!



DÉCOUVREZ LES PRODUITS DE BEAUTÉ AUX PLANTES SISLEY POUR UNE BEAUTÉ ÉCLATANTE.

La fraîcheur du printemps. Le moment par excellence pour découvrir les produits de beauté aux plantes Sisley de France. Et pour commencer: la Crème Gommante pour le visage — aux extraits de camomille tonifiants, stimulants et calmants, spécialement recommandée pour les peaux délicates. Le super rafraîchissant — l'Eau Florale Spray, une association de fleurs et de plantes pour brumiser sur le visage après le démaquillage. Procure une sensation de bien-être.

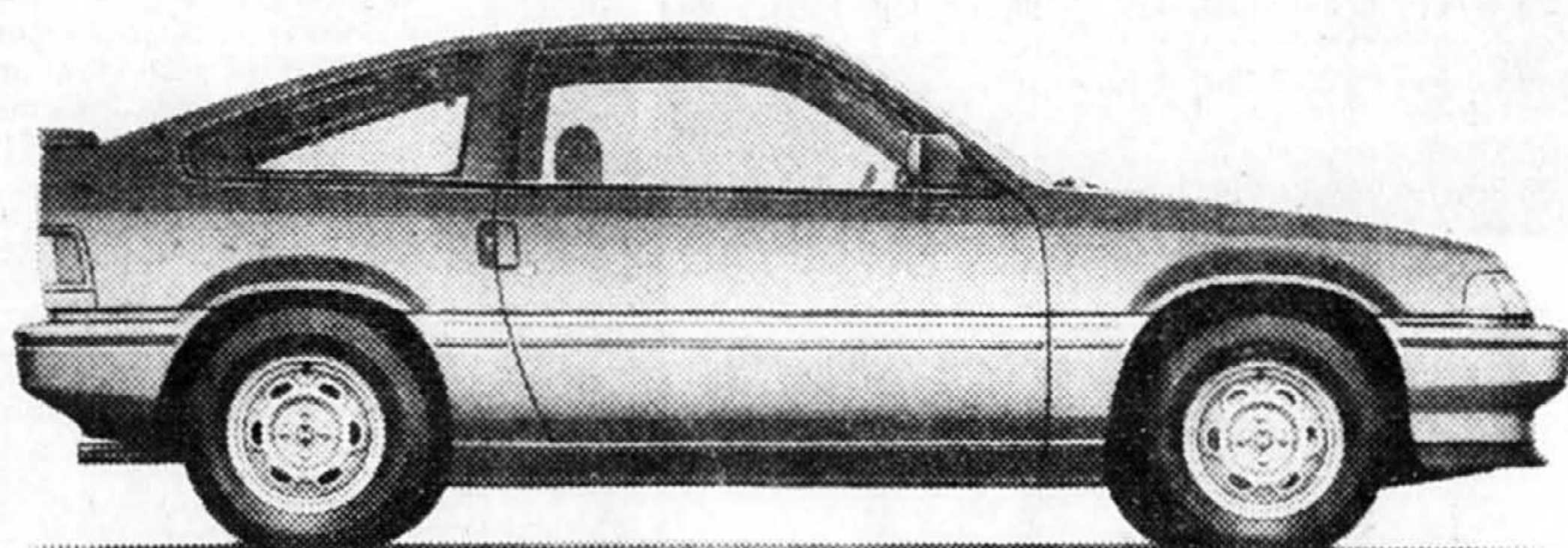
NOTRE OFFRE SPÉCIALE PRINTANIÈRE — jusqu'à épuisement du stock. Vous recevrez gratuitement à l'achat de tout produit Sisley d'une valeur de 20\$ ou plus, le **Coffret Sisley**, comprenant la Crème Gommante, 17 g, la Crème Fluide Efficace Pour le corps, 39 ml, l'Émulsion Écologique, 20 ml, la Crème Teintée, 10 g, la Lotion Tonique Aux Fleurs, 39 ml, l'Eau de Campagne 5 ml. En vigueur jusqu'au 24 mars 1984. Venez découvrir les produits de beauté aux plantes Sisley, pour une beauté éclatante.



Sherbrooke et de la Montagne • Fairview • Rockland • rue Sherbrooke ouvert, les jeudis et vendredis, jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

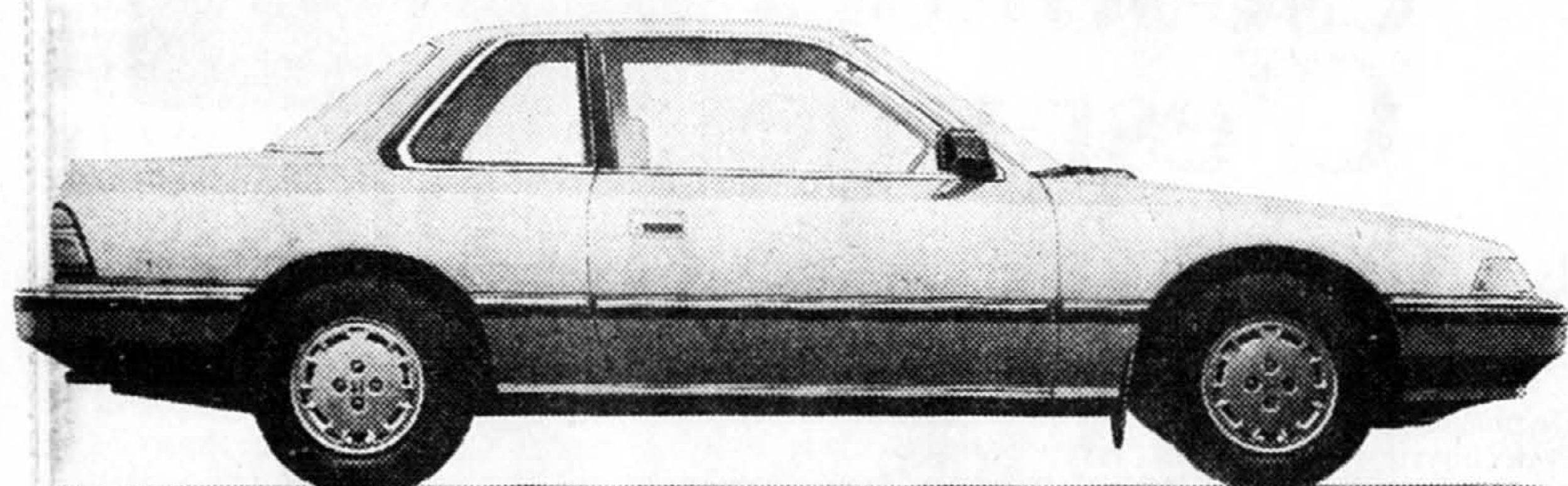
Voitures importées de l'année selon Motor Trend.



Le tiercé gagnant...

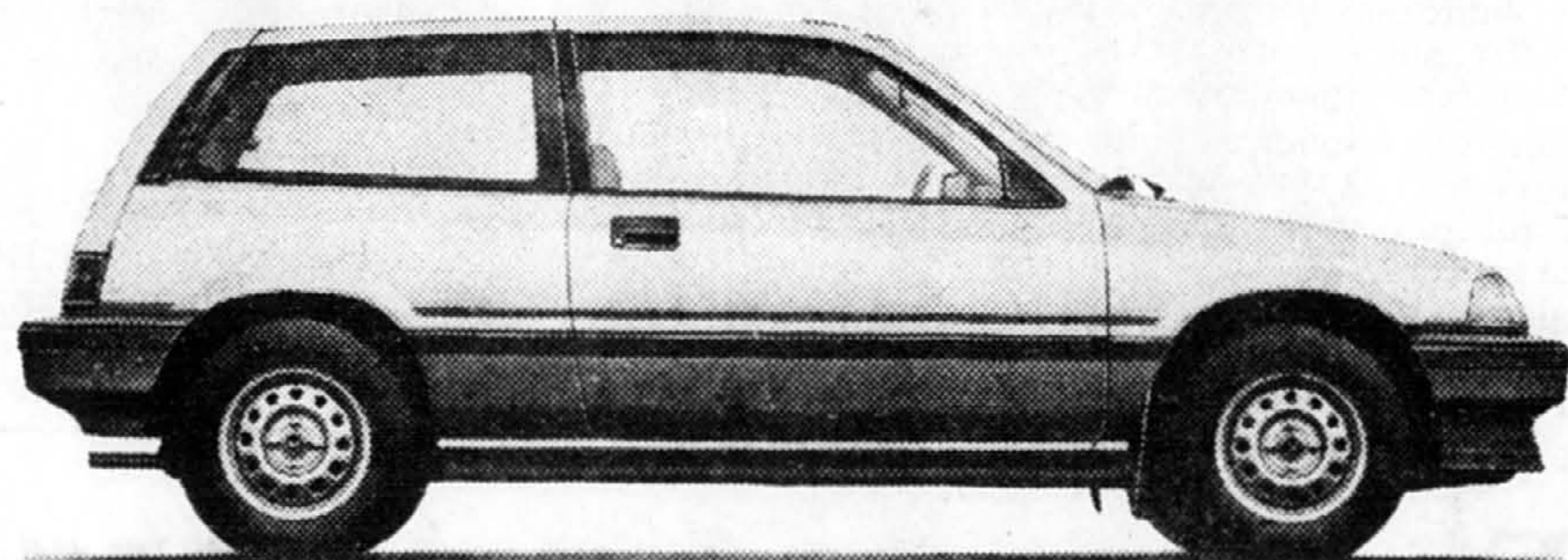
Honda Civic coupé CRX 1,5 déclarée "Voiture importée de l'année" par Motor Trend.

Toutes les qualités d'une Honda plus la fougue et l'allure irrésistible d'un coupé sport. *Motor Trend* a déclaré à ce sujet: "Jusqu'à présent, personne n'avait encore créé un modèle coupé aussi bien conçu."



Honda Prelude en deuxième place.

Comme *Motor Trend* l'a souligné: "La Prelude est une brillante réussite à tous les niveaux — confort, performance et style." Parmi ses nombreuses caractéristiques standard, elle comprend aussi un toit ouvrant électrique.



Honda Civic hatchback 1500 S en troisième place.

Le concept original qui a contribué à la popularité des Civic a fait l'objet d'un renouveau plein de fraîcheur. La Civic 1500 S allie commodité et plaisir de conduire.

Remporter les honneurs de "Voiture importée de l'année 1984" décernés par le magazine *Motor Trend* représente déjà un gage prestigieux de réussite dans le domaine de l'industrie automobile. Mais lorsqu'un seul et même manufacturier place ses produits en concurrence avec les voitures importées les plus chères au monde et emporte les trois premières places, le moins que l'on puisse dire c'est que c'est un triomphe! Ce qui est remarquable c'est la technologie d'avant-garde dont sont issues toutes les voitures Honda 1984.



Comme *Motor Trend* l'a déjà mentionné: "En terme de valeur, Honda est sans doute le meilleur manufacturier au monde. Pourquoi? Parce que pour Honda, seule la qualité du produit compte avant toute chose."

Pour bien comprendre toutes les implications d'une telle philosophie, passez sans tarder chez le concessionnaire Honda le plus près de chez vous, pour un essai sur route.

HONDA
Rien qu'à voir!

MONTREAL
Honda de Sigi Ltée.
440 Boul. Dorchester Ouest
879-1550

CARTIERVILLE
Lallier Auto Inc.
12435 boul. Laurentien
337-2330

CHATEAUGUAY
Encore Automobile Ltée.
266 boul. St. Jean Baptiste
698-1060

DOLLARD DES ORMEAUX
Garage Civic Ltée.
3650 boul. Sources
683-5533

ILE PERROT
La Boutique Automobile
M.P.R. Rainville Inc.
195-1^{re} Avenue
453-8416

MONT ROYAL
Excel Honda
5400 Rue Pare
342-6360

LONGUEUIL
Vercheres Auto Inc.
3551 Chemin Chambly
679-4710

REPENTIGNY
Lallier Auto Inc.
110 Notre-Dame
581-7571

ST. LEONARD
Lombardi Autos Ltée.
7200 boul. Langelier
255-2222

VILLE LASALLE
Rallye Motors Ltée.
0101 Rue Clement
364-1121

ST. EUSTACHE
Autos Commoy Ltée.
130 Rue Dubois
(Voie de Service 640)
491-0660/491-0440

LAVAL
Les Automobiles Honda
A.K.S. Ltée.
266 Boul. Labelle, Ste. Rose
625-1953

CONTRE LA TOXICOMANIE CHEZ LES JEUNES

P.E. Trudeau appuie la Fondation Campagna

Le premier ministre Trudeau aura bientôt de jeunes adolescents qui fréquenteront l'école. C'est peut-être ce qui l'a amené à s'intéresser tout particulièrement à un projet de prévention de la toxicomanie que la Fondation Campagna lui soumettait, hier soir, dans la métropole.

MARIO FONTAINE

« Dans les écoles on me dit que la mode de fumer du pot et de prendre du LSD est moins populaire qu'avant. C'est vrai? », de s'enquérir M. Trudeau au responsable de la Fondation, le Dr. Jean-Louis Campagna. Celui-ci n'avait pas de très bonnes nouvelles à lui transmettre: on ignore si c'est vraiment le cas, et aucun milieu n'est à l'abri de la toxicomanie.

Au contraire, M. Campagna parle d'urgence, d'un taux élevé et croissant de com-

portements auto-destructeurs par l'alcoolisme, les drogues et le suicide. La situation est devenue hors-contrôle et l'ampleur du phénomène provoque un quasi-abandon des institutions, soutient-il dans un rapport qu'il a remis au premier ministre: « A cause de ces attitudes, une espèce de peur viscérale s'est installée. Des parents, des médecins, des psychologues recherchent auprès des institutions fédérales des réponses qu'ils ne trouvent pas. On se demande s'il s'agit d'un échec. »

Le chercheur avait déjà envoyé son rapport au Solliciteur général du Canada, aux ministères de la Santé et des Affaires indiennes. Pour en assurer le suivi le premier ministre lui a suggéré le nom de quelques personnes au fait de la question et qui pourraient lui ouvrir certaines portes. M. Trudeau a, en réalité, posé plus de questions que donné d'assurance aux responsables

de la Fondation, qu'il a rencontrés pendant une quinzaine de minutes.

Installée dans la Vieille capitale, cette fondation est encore très jeune et n'emploie dans le moment que cinq personnes. Mais on espère multiplier les effectifs par sept d'ici deux ans, d'autant plus que ce n'est pas le travail qui manque. Les chercheurs ne veulent pas, en effet, se contenter de soigner les malades mais entendent également trouver les causes et les effets des comportements auto-destructeurs.

« On ne veut pas s'arrêter aux symptômes, c'est un écran de fumée qui cache un problème d'estime de soi », explique le Dr. Campagna. D'après les spécialistes du centre, la population la plus susceptible de comportements auto-destructeurs se recrute chez les 14-25 ans, et l'utilisation de drogues s'accompagne presque toujours de la consommation d'alcool.

ABRI FISCAL CONDOMINIUM CLASSE 31

DÉGREVEMENT FISCAL
PRÉVISIBLE EN 1984: **28 100\$**
DÉBOURSÉS COMPTANT
EN 1984: **0\$**
RÉCUPÉRATION D'IMPÔT
PRÉVISIBLE EN 1984: **15 458\$**

40 condos, les plus prestigieux mis en vente dans l'est du Canada actuellement. Situés en bordure du fleuve, à Montréal, comprenant piscine, bain tourbillon, racquetball, salle de jeux, bricolage et d'exercice, tennis.

Un investissement d'avenir, un abri fiscal incroyable.

Aucune mise de fonds, financement à 100% par la banque. Votre revenu doit être supérieur à 45000\$.

AGISSEZ MAINTENANT BIENTÔT IL SERA TROP TARD

GUY PARÉ (418) 681-7757 & ASSOCIÉS INC. (514) 767-5363

Fiscalité et Courtage Immobilier

2210, de Lino, Sillery, Q.C. G1T 1L6

* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions annuelles
* Possibilité de location. Venez nous rencontrer.

FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES DU QUÉBEC

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, UN DROIT À DÉFENDRE!

Campagne de souscription publique pour constituer un Fonds de soutien juridique

Ce fonds servira à défendre les journalistes appelés à comparaître en justice lorsque des droits fondamentaux de la presse sont en cause. Il y va du droit du public à l'information et de la pratique libre et responsable du journalisme.

Parrains d'honneur: M. LOUIS-PAUL ALLARD, animateur de CKAC, M. ANDRÉ GROU, éditeur du Journal de Montréal, M. JACQUES HÉBERT, sénateur, M. ROGER D. LANDRY, éditeur de La Presse, Me GABRIEL LAPOINTE, Me LOUIS LEBEL, bâtonnier du Québec, Me SERGE MÉNARD.

Vous êtes priés de faire parvenir vos dons à:

**F.P.J.Q.
1212, Panet
Montréal, Qué.
H2L 2Y7**

avec la mention «Fonds de soutien juridique».

Un reçu pour fin d'impôt sera émis sur demande.

LITTÉRATURE

Réginald Martel

Calendrier littéraire

Le prochain récital Écriture d'ici, le **mardi 13 mars** à 21 heures à la Galerie du Frère Jérôme, propose des lectures d'œuvres par six femmes membres du Regroupement des auteurs-éditeurs autonomes. On entendra Geneviève Castres, Jeanne Gagnon, Agathe Géois, Chantal-F. Hébert, Monique Grignon-Lapierre et Paule Tourigny.

Les Éditions coopératives de la Méele créent une nouvelle revue littéraire, *Dixit*, « pour élargir les lieux restreints d'une littérature en devenir, où les pratiques créatrices sont avant tout signifiées ». Des textes de Denis Vanier, Alain-Arthur Painchaud, Jean-Marc Lemeelin, Josée Yvon, Michel Pirro et quelques autres. Lancement le **mercredi 14 mars** à 18 heures à la Librairie Zone libre.



Josée Yvon.

Un premier recueil de textes d'auteurs italo-québécois, intitulé *Quêtes*, sera lancé par les Éditions Guernica le **mercredi 14 mars** à 19 heures au Istituto Italiano di Cultura, 1200, av. du Docteur Penfield. Parmi les auteurs les plus connus: Dominique De Pasquale, Marco Micone, Ken Norris, Paul Tana, Mario Campo, Fulvio Caccia et Carole David.



Guy Robert.

Aux Belles Rencontres de la Librairie Hermès, à compter de 14 heures: le **samedi 17 mars** le critique d'art Guy Robert, qui vient de publier *L'Art au Québec* (Iconia), et le 24 mars Marie Laberge, comédienne et dramaturge, auteur de *Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes* (VLB).

Les dernières représentations de *Retrouvailles*, spectacle de poésie canadienne-française du XIXe siècle et du début du XXe siècle, auront lieu les **dimanches 18 et 25 mars** à 16h30 au théâtre Quartier latin. Choix des textes et mise en scène de Huguette Uguay.

Le romancier Ken Decker et le poète Bill Furey liront des extraits de leurs œuvres, salle 435 de l'édifice Hall de l'université Concordia, le **jeudi 22 mars** à 20h30.

La Librairie Hermès et les Éditions Arcade lanceront *Caroline Romance*, du poète Bernard Pozier, dans les locaux de la librairie le **samedi 31 mars** à 14 heures.

Quelques publications

Le dernier numéro de *Livre d'ici* propose aux écrivains des conseils pour traverser l'épreuve de l'impôt sans douleur. Ou au moins, sans trop de mauvaises surprises. D'autre part, la présidente du Conseil des arts du Canada, Maureen Forrester, a rendu public le mémoire, intitulé *L'Impôt sur le revenu et les artistes canadiens*, sur la fiscalité et les arts rédigé pour le Comité parlementaire des communications et de la culture. Pour obtenir un exemplaire, composer 1-800-267-8282.



Maureen Forrester.

Gleason Thérberge, un intervenant culturel de la région des Laurentides, a écrit un recueil de nouvelles intitulé *Jeffrey Miller*, « un voyage qui aboutit à la nécessité de la douceur ». Publié par les Éditions de l'Avant-midi, le livre ne se trouve que là: C.P. 441, Saint-Jérôme J7Z 5V2.

L'ouvrage de Nancy Friday sur les fantasmes sexuels des femmes, *Mon jardin secret*, vient de paraître en traduction française aux Éditions de Mortagne.

Liaison, la revue franco-ontarienne d'information, d'opinion et de création culturelles, en est en cinq ans à son trentième numéro, consacré principalement aux rapports entre la culture d'une part, l'école et la communauté d'autre part. Au sommaire aussi, un article sur Hélène Brodeur (*La quête d'Alexandre*) et le roman historique.

Le réalisateur de *Terms of Endearment* honoré par ses pairs

HOLLYWOOD (AFP) — L'Association des cinéastes américains (Directors Guild of America) a désigné James L. Brooks meilleur réalisateur de l'année 1983 pour son film *Terms of Endearment* (Tendres passions), grand favori des Oscars.

James Brooks, dont *Terms of Endearment* est la première œuvre pour le cinéma, a reçu cette récompense samedi soir à Hollywood. Quatre autres metteurs en scène étaient en com-

pétition: le Suédois Ingmar Bergman (*Fanny et Alexandre*), et les Américains Lawrence Kasdan (*The Big Chill*), Bruce Beresford (*Tender Mercies*) ainsi que Philip Kaufman (*The Right Stuff*).

D'autre part, cette association a remis à Orson Welles le prix D.W. Griffith pour l'ensemble de son œuvre, et un prix Robert Aldrich pour service rendu à la Guild, à Robert Wise, réalisateur notamment de *West Side Story*.

ARTS ET SPECTACLES



Gaston Arel

Gaston Arel, organiste romantique

GASTON AREL, organiste. Hier soir, à l'orgue à traction mécanique Rudolf von Beckerath (Hambourg, 1961; 38 jeux, trois claviers manuels et pédale) de l'église de l'Immaculée-Conception. Présentation: Unimusic Inc. (dir. Sylvie Poirier).

Programme: Fantaisie et Fugue en do mineur, BWV 537; Canzona en ré mineur, BWV 588; Prélude sur le choral « Allein Gott in der Höh' sei Ehr », BWV 663 (ext. des « Chorals de Leipzig »); Toccata, Adagio et Fugue en do majeur, BWV 564... J.S. Bach. Variations en passacaille (1983) (création)... André Prévost. Préludium und Fuge über den Namen BACH, G. 260... Liszt.

Nos amateurs d'orgue sont vraiment très fidèles! Malgré le temps épouvantable qu'il faisait hier soir, ils étaient bien une centaine à s'être déplacés pour ce dixième récital de la première saison du nouvel organisme qui a nom Unimusic.

CLAUDE GINGRAS

Au départ, l'événement méritait le déplacement puisqu'il marquait la « réconciliation », pour un soir, d'un organiste et de l'orgue dont il fut le titulaire pendant vingt ans, l'organiste étant un de nos plus respectables, l'orgue étant l'un de nos plus beaux, et que, par ailleurs, le programme comportait la création d'une œuvre d'un de nos compositeurs les plus connus.

Très rares sont les organistes pouvant jouer également bien Bach et Liszt, et Gaston Arel ne fait pas exception. Son groupe Bach (toute la première moitié du programme) le trouve aux prises avec toutes sortes de problèmes: fausses notes, rythmi-

que imprécise, mauvaises respirations, registration banale (sauf pour le *cantus firmus* du choral, joué sur le Barpeife de 8 pieds au positif). La lumière commence à se faire avec la Toccata, Adagio et Fugue. Il y aura encore bien des erreurs dans la Fugue, mais, précédemment, le grand trait de pédale en doubles croches de la Toccata est magistralement exécuté et l'Adagio (où Arel suit la nouvelle tendance d'un tempo plutôt rapide) crée dans l'assistance un effet saisissant: dans l'épisode terminal, marqué « Grave » (dix mesures), tempo et registration confèrent aux dissonances une dimension dramatique inhabituelle, une sorte de cri du cœur.

Le puissant *Prélude et Fugue* sur BACH, de Liszt, couronnement du récital, confirmera les qualités, chez Gaston Arel, d'organiste romantique. Faut-il rappeler que le thème est formé des quatre notes qui, dans la nomenclature allemande, correspondent aux lettres du nom de Bach: si bémol (B), la (A), do (C) et si naturel (H). Le souffle, l'envergure et le panache de l'exécution nous situent dans le juste contexte: Arel nous fait sentir à la fois que le BACH est véritablement l'un des monuments de la vaste production de Liszt et que celui-ci est véritablement (quoiqu'en disent ceux qui ne le connaissent pas) l'un des géants de toute l'histoire de la musique. Mieux encore: l'écriture de Liszt retrouve, sur l'orgue à

traction mécanique, cette lumineuse clarté qu'elle perd sur les pâtes instruments symphoniques.

Quant à l'œuvre d'André Prévost, « inspirée » de tableaux de Fernand Toupin (éclairés, face au public), je dirai tout d'abord que cet élément visuel est, à mon sens, tout à fait inutile: l'œuvre s'écoute parfaitement bien en tant que musique abstraite. De cet ancien élève de Messiaen, il est presque inévitable qu'on entende une musique d'orgue qui est un sous-produit. Il y a là quelques belles masses d'accords dissonants, quelques jolies arabesques sur les jeux fins, mais l'ennui nous gagne cinq minutes après le début d'une œuvre qui en fera plus de quinze.

Plusieurs erreurs s'étaient glissées dans le programme imprimé: le « Allein Gott in der Höh' sei Ehr » (et non « Hon ») entendu était le BWV 663 (et non 633), extrait des « Chorals de Leipzig ». La Toccata, Adagio et Fugue est unique dans l'œuvre de Bach et tout le monde sait que ce triptyque est en do majeur (et non mineur!). Enfin, l'œuvre d'André Prévost s'appelait « Variations » sur une page et « Variation » sur l'autre.

Par ailleurs, on s'étonne que la direction de l'église de l'Immaculée-Conception permette qu'un récital d'orgue se donne pendant que, dans une salle voisine, fonctionne à plein une « discothèque du troisième âge »...

Derrière l'homme, il y a la femme: Helen Schneider

PARIS (AFP) — C'est en pensant aux « étoiles » disparues, telles que Jim Morrison et Janis Joplin, que le réalisateur et co-scénariste américain Martin Davidson a fait « Eddie and the Cruisers ».

Le film raconte l'histoire d'un groupe de musiciens. Très jeunes, ils sont inspirés par leur chef, Eddie Wilson (joué par Michael Pare), et deviennent célèbres. Une vingtaine d'années après sa mort, Eddie reste présent dans les pensées, les esprits des membres du groupe.

Et, bien sûr, derrière l'homme, il y a la femme. Le rôle de la petite amie d'Eddie est joué par Helen Schneider, qui dans la vie est une vraie « rock star ». Le personnage qu'elle incarne, Joan Carlino, est naïf et a besoin de protection. Tout le contraire en somme de la fouguese Helen Schneider, une superbe créature à la crinière d'un noir de jais. Elle a déjà fait trois albums et part en tournée en Europe au moins une fois par an avec Kick, son groupe. Elle a été la première chanteuse américaine de rock'n roll à être invitée à donner un concert à Berlin-Est.

« Joan n'est pas vraiment quelqu'un de forts », explique Helen Schneider. « Je pense qu'elle a été dominée par Eddie et, en fait, faisait partie de quelque chose qu'elle ne comprenait pas. Peut-être j'aurais dû jouer son rôle d'une façon plus énergique. De toute façon, je serais restée très longtemps devant la porte de Marty (Davidson) pour avoir le rôle. Il faut noter que Joan est au début très jeune, elle n'a que 17 ou 18 ans ».

Helen Schneider estime qu'elle a pu montrer davantage de la personnalité de Joan après la disparition d'Eddie. « Tout d'un coup, elle se retrouve toute seule. Elle n'est plus l'ombre d'Eddie, dépendante de tout ce qu'il faisait, de tout ce qu'il pensait. J'ai pu enfin mettre Joan en première ligne, rendre évident pour les spectateurs que, désormais, elle est une personne affirmée, qu'elle vit et vit bien ».

CHOIX D'ÉMISSIONS

PAR LOUISE COUSINEAU

18:30 — Avis de recherche
L'invité de la semaine, Jean-Pierre Ferland.

19:00 — Pierre Nadeau rencontre
Le skieur de l'impossible, Sylvain Saudan.

21:00 — « Her Life as a man »
Une comédie dramatique dans laquelle une jeune journaliste se déguise en homme afin d'obtenir un poste de chroniqueur sportif.

21:00 — « Manhattan »
Propriétaires de vieilles télévisions, c'est un grand soir pour vous, puisque ce film de Woody Allen est en noir et blanc. Un film loué par la critique, qui parle des difficultés d'un auteur, de ses amours compliquées et de sa passion pour Manhattan.

21:30 — « Et... » — Michel Jamin
Le grand invité de la soirée est notre héros olympique, Gaétan Boucher.

Diane Keaton et Woody Allen dans *Manhattan*.

Diverses recherches à Danséchange

DANSECHANGE MONTRÉAL-NEW YORK. Julie West (Montréal); John Bernd (New York). Éclairages: Luc Pierre. Son: Philippe Bézy. De jeudi à hier à l'Espace Tangente (307 ouest, Ste-Catherine, 2e étage).

PROGRAMME
• THIS DANCE IS DEDICATED TO... (1983). Chor.: et danse par Julie West.
• ROULETTE. Chor.: et danse par Julie West. Mus.: Frédéric Marchand.
• A STORY YET TO BE UNDERSTOOD (JUMP/MANAC ON TOUR). Improvisation de John Bernd avec texte et dispositifs.

Troisième volet des « Danséchanges » Montréal-New York à Tangente. Les spectacles se suivent mais ne se ressemblent que... tangentiellement. Il fallait être singulièrement curieux et bien disposé pour affronter jeudi tant de « recherches ».

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Avant de commencer *A Story Yet to Be Understood*, l'Américain John Bernd rassemble le public sur deux rangs de sièges de chaque côté de lui. D'abord pieds

nus, entrée sous forme de glissement au sol ou alors de mouvements comme s'il cherchait la décontraction, la baisse urgente de tension nerveuse. Devant un écran pour les projections de diapos, il a lui-même une chaise.

Après quoi, remettant ses chaussons de laine grise puis ses bottes, qu'il lace avec application, autre section de pas aux rythmes complexes — les mêmes que sur la bande sonore. Visuellement, on projette quelques carrés de tweed, des dessins de routes. Le style fait penser à la veille de famille: on s'essouffle un peu, puis on s'assoit et on cause.

Car Bernd cause et cause (et quand son français flanche, il demande de l'aide). Cause au sujet de détails qu'on pige aussi dans ses notes biographiques: né au Nebraska dans une famille de militaires, il est « en mouvement » depuis l'âge de six ans et a vécu dans une dizaine de villes des États-Unis — trois fois à Washington D.C., en Ohio, à San

Francisco, Los Angeles, Boston, New Orleans. Il n'est jamais allé à Chicago où est son père ni en Virginie où est sa mère. Puis c'est Paris, Florence et l'Italie — et toujours beaucoup d'auto-stop.

En Suisse romande, dans une auberge de jeunesse, il avait 18 ans, rencontre deux gars d'environ 20 ans, « genre joueurs de football — mais moi, je suis timide... ». Il n'y a qu'un lit. (Projections: un mâle torse nu étendu au lit.) Un le touche à l'épaule, l'autre l'embrasse. « Impossible de dormir. » Bernd, pour la seconde fois dans son récit, est à genoux au sol et frotte le plancher du plat des mains à ses côtés. C'est « l'histoire pas encore comprise ».

Mais la confidence tourne à la musique, avec clavier électronique dont il joue sur ses genoux en chantant, dans des intervalles de quarts et de secondes sur un mode gris: « Mon âme s'est perdue quand je suis né... Je me sens fatigué... ». Le clavier posé, il boit quelques gorgées d'eau — et

se verse le reste sur la tête. Black out.

La tranche de vie, quoi! Mais à combien d'autres exemplaires existe-t-elle dans son pays, avec son espace et l'éternelle mouvance géographique qui préside aux « promotions » dans l'emploi? La multitude des sans famille... Artistiquement, Bernd déclare vouloir orienter sa vie sur « le processus plutôt que le produit ». Tout ça, il réussit à convaincre que la danse peut l'intégrer. C'est assez laconique, mais sympathique.

Julie West, elle, prend la danse plus au sérieux. Trop? Dans *This Dance Is Dedicated To...*, chaque mot est repris après une série de variations renvoyées au mur par un projecteur. Angularité naturelle des membres, travail soit technique soit doctrinal sur les points d'articulation, le corps, l'énergie. « Recherches » d'intérêt pour les spécialistes, manifestation en arrière-train d'un besoin d'attention plutôt que de communication véritable.

POUR DÉZO, LE CLOWN ANTI-VEDETTE ET ANTI-PERFORMANCE

Les gens ont peur du geste gratuit, inattendu

Son expérience de clown — sous le nom d'artiste Dézo — et même de simple citoyen ont appris à Jean-Pierre Desaulniers combien l'homme peut être craintif devant le geste gratuit, inattendu.

Dans les parcs, quand il fait la passe du cuisinier, il entend parfois un parent, craignant déjà pour les belles assiettes, avertir son enfant: «J'veux pas te voir faire ça à la maison.»

PIERRE ROBERGE

de la Presse canadienne

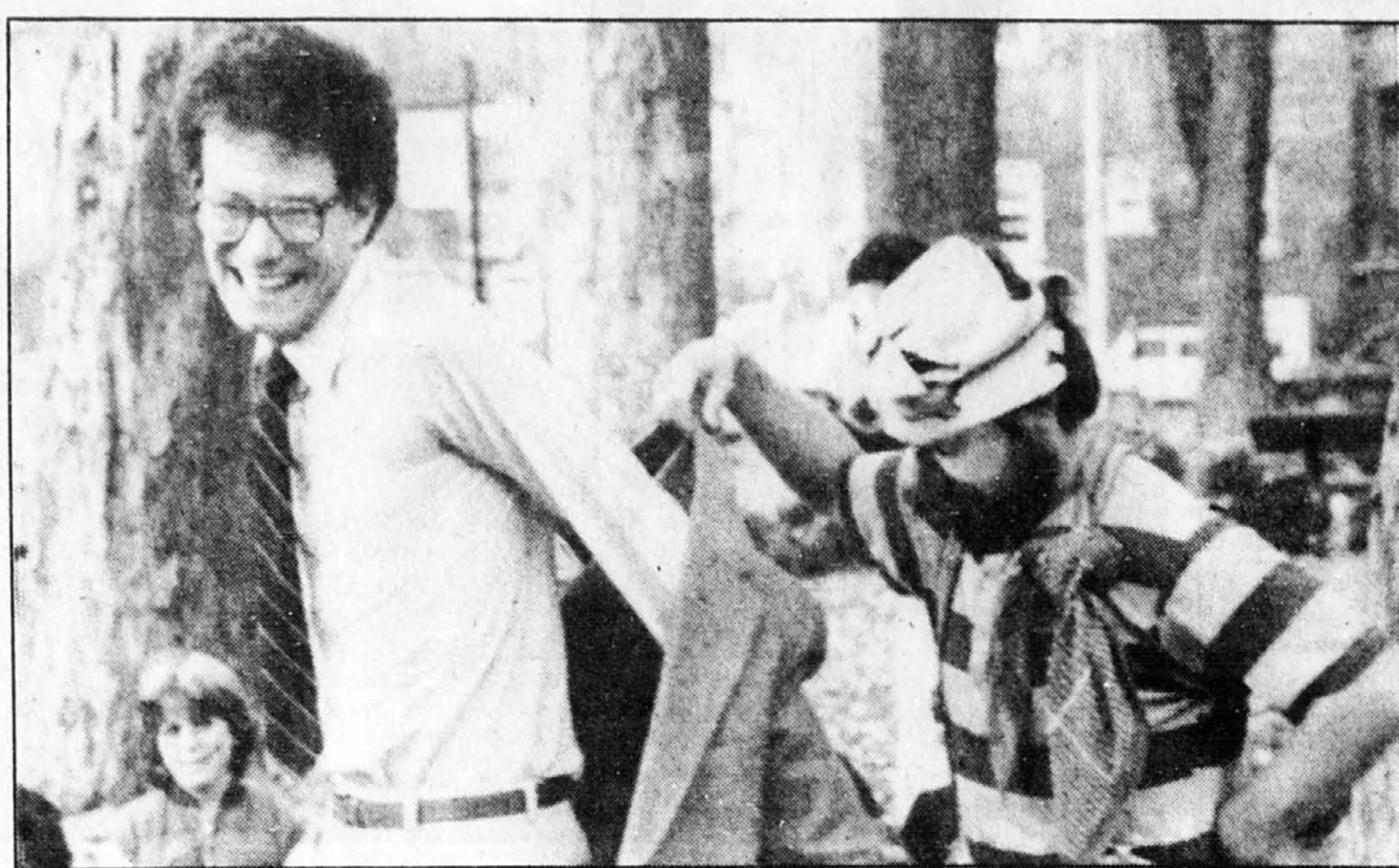
En civil, sans son nez rouge ou ses larges pantalons, il lui est déjà arrivé, comme ça pour rien, d'engager la conversation avec un inconnu dans un autobus.

«Il a fini par m'engueuler», raconte en entrevue Dézo dont la carrière se déroule maintenant en Europe aussi bien qu'au Canada.

L'artiste à la barbe marron se voit comme un clown «musical» (violin, accordéon, trompette, harmonica, mais pas de voix) plutôt que de jonglerie. Ainsi il a cessé d'avalier du feu — «Une simple technique», dit-il — et de marcher sur le fil de fer.

«Le monde en a trop vu de spectaculaire. Dézo est anti-performance, anti-vedette. Car une vedette d'habitude a peur de décevoir, peur de ne pouvoir en donner plus que la fois d'avant.»

Dans cette situation fréquente où les enfants sont complices au départ et les adultes sceptiques, Desaulniers affirme qu'on doit accepter



Par une belle journée au square Saint-Louis, le clown Dézo aide un spectateur à lâcher un moment sa carapace quotidienne.

photolaser PC

la magie et le fantastique qui habitent chacun. C'est une règle bonne pour tous, comme dans les jeux de l'enfance quand on crie «Pow Pow, t'es mort... Si l'autre ne tombe pas, le jeu perd son sens. A la maison, quand on manipule un jouet et qu'on y prend plaisir, on n'a pas à se sentir ridicule.»

Quand l'esprit de la fête est là, des spectateurs (jeunes et moins jeunes) se laissent embarquer, se prêtent aux loufoqueries improvisées par Dézo autour de quelques idées principales.

L'automne dernier à Liège, en Belgique, où il était invité de l'Association Québec-Wallonie, son tour de scène devait durer 15 minutes mais il a capté l'attention pendant près de deux heures, sans parole, avec des gestes de tendresse et de fantaisie.

A la fin quand il a ramassé son matériel, une fillette de trois ans qui avait suivi d'un bout à l'autre est allée lui mettre sa vieille valise entre les dents ce qui, explique Dézo, enchaînait naturellement avec son numéro.

«À travers son masque, dit Dézo, le clown voit la société. Il peut être complice de belles choses, tout simplement. Sans que je sois un krishna», souligne-t-il, il est particulièrement satisfait quand son numéro fonctionne à la façon d'une «thérapie».

Par contre, il est déjà arrivé que des spectateurs réagissent avec un geste ou des paroles déplacées et il s'est alors senti dans la peau du clown triste: «Un clown, ce n'est pas fait pour être naïf ou vulgaire sur commande.»

Ancien fonctionnaire

Originaire de Trois-Rivières, bachelier en administration, Jean-Pierre Desaulniers s'occupait de formation professionnelle au ministère du Travail avant de découvrir sa véritable vocation, en 1975.

Il part alors pour Vancouver pour se joindre au Circus Maximus. Polyvalent, Desaulniers se mue en trompettiste — il le fait encore d'ailleurs, suivant les coïncidences et les affinités — pour un petit ensemble puis, de retour au pays, il devient un favori des foules au Festival d'été, à Québec.

«Ce sont des gens dynamiques et qui respectent le travail de l'artiste. J'ai pu travailler dans de bonnes conditions. J'ai pris une chance avec eux, ils ont pris une chance avec moi et personne n'a eu à le regretter.»

Pour une fois, il sera absent du Festival d'été de Québec puisqu'il part cette semaine en France pour se produire au Printemps de Bourges, vieille ville du centre, et aux fêtes 1531-81, à Saint-Malo.

À Québec, poursuit Dézo, on ne le prend pas pour une mascotte, une mécanique, comme au Carnaval d'hiver. C'est d'ailleurs en considérant l'univers du clown comme réservé exclusivement aux enfants qu'on aboutit à l'exploitation commerciale du personnage.

Ainsi il refuse «en théorie» de se produire dans les centres commerciaux, mais un contrat peut être intéressant malgré tout: «On devient tolérant», admet l'artiste de 37 ans.

Récemment, il a accepté d'être du tournage d'un film publicitaire marquant la campagne de «fierté» de la ville de Montréal. Dans le plan pris sur la rue piétonnière Prince-Arthur, le clown qu'on voit deux secondes c'est lui.

Claude Jutra, qui a réalisé ce petit film, «me l'a vendu, il m'a mis en confiance». Avec le même cinéaste, il avait tourné en 1981 un documentaire pour l'Office national du Film, *Un Petit Bonhomme de chemin*.

Pourquoi le FBI filait-il John Lennon?

LOS ANGELES (UPI) — Plaidant une cause qui pourrait avoir pour effet de modifier de fond en comble les principes en vertu desquels le gouvernement américain considère certaines informations comme secrètes, un professeur californien demandera aujourd'hui à un juge d'enjoindre au FBI d'expliquer pour quelle raison des dossiers relatifs au regretté Beatle John Lennon demeurent secrets «pour des raisons de sécurité nationale».

Des documents du FBI qu'a pu se procurer l'an dernier M. Jon Wiener, professeur d'histoire à l'Université de Californie, révèle que des agents avaient suivi Lennon pendant des mois, avant le congrès républicain de 1972, parce qu'on craignait qu'il n'organise des manifestations dirigées contre Richard Nixon.

M. Wiener et son avocat, Marc Rosenbaum, de l'Union américaine des libertés civiles, affirment que le FBI n'a pas fourni une description suffisante de passages censurés.

«Le FBI est tenu de nous fournir un index de tout ce que contiennent les dossiers, y compris la description des passages qu'il refuse de publier et les raisons de ce refus», affirme M. Wiener.

Me Rosenbaum a souligné pour sa part que l'audience fournira une première indication de la détermination du FBI et du ministère de la Justice à faire obstacle aux revendications du demandeur.

M. Wiener est l'auteur du livre *Come Together: John Lennon In His Time*, qui sera publié en juin.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINÉMAS UNIS

18 ANS

The Hotel New Hampshire

JOHN FOSTER, BEAU BRIDGE, NASTASSIA KINSKI, WILFORD BRIMLEY

P.V.-MARIE: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25. KENT: SEM. 7:15, 9:15.

PLACE VILLE-MARIE KENT 1

CINÉMA 1 866-0689 6100 SHERBROOKE 489-9703

POUR TOUS

Dès la première blague on accroche.

Splash

LOEWS 3 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

554 ST-CATHERINE 861-7437 PEEL

14 ANS

EN NOMINATION POUR 11 OSCARS INCLUANT LE MEILLEUR FILM!

Terms of Endearment

FAIRVIEW & LA CITE SEM. 7:15, 9:40. GREENFIELD SEM. 7:10, 9:30. LAVAL SEM. 7:00, 9:20. LOEWS: 12:00, 2:20, 4:45, 7:10, 9:40.

LOEWS 2

554 ST-CATHERINE 861-7437 PEEL

LAVAL 1 LaCité 1

CENTRE LAVAL 688-7776 3575 AV. DU PARC 844-9470

GREENFIELD PARK 2 FAIRVIEW 1

GREENFIELD PARK PL. 671-6129 1000 L'AN 52 697-8095

POUR TOUS

EN NOMINATION POUR 8 OSCARS INCLUANT LE MEILLEUR FILM

THE RIGHT STUFF

70MM DOLBY STEREO

Adultes \$5.50
Adolescents (14 à 17 ans) \$5.00
Enfants (13 ans et moins) \$2.50
AGE d'Or des Cinémas Unis \$2.00

1:00, 4:30, 8:00.

PALACE 1

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL

Prix spécial de matinée pour groupes d'élèves. Appeler le centre Palace 866-6991

14 ANS

MICHAEL CAINE, JOSEPH Bolognia

Blame it on Rio

LA CITE SEM. 7:30, 9:30. LOEWS: 12:00, 1:55, 3:55, 5:55, 7:55, 10:00. FAIRVIEW SEM. 7:00, 9:00.

LOEWS 1 LaCité 2

554 ST-CATHERINE 861-7437 PEEL 3575 AV. DU PARC 844-9470

FAIRVIEW 1

THANKS CAN 52 697-8095

POUR TOUS

DUDLEY MOORE, NASTASSIA KINSKI

Unfaithfully Yours

DORVAL SEM. 7:15, 9:15. KENT SEM. 7:45, 9:30. PALACE: 12:25, 2:10, 3:55, 5:40, 7:30, 9:20.

PALACE 2

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL

DORVAL 2 KENT 2

260 AVE. DORVAL 631-8586 6100 SHERBROOKE 489-9703

YVES MONTAND

Garçon!

LAVAL SEM. 7:00, 9:00. PARISIEN: 1:00, 3:00, 5:00, 7:05, 9:10.

Le PARISIEN 1 LAVAL 4

480 ST-CATHERINE 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

Un chef-d'œuvre

Simone de Beauvoir

LA BALLADE DE NARAYAMA

un film de SHOHEI IMAMURA

SEM. 6:30, 9:00.

ÉLYSÉE 1

35 MILTON 842-6053

LES EX-PÈRES de la COMÉDIE! POUR TOUS

PIERRE RICHARD, GÉRARD DEPARDIEU

LES COMPÈRES

LAVAL: 6:00, 7:50, 9:40. PARISIEN: 12:05, 2:00, 4:00, 5:50, 7:45, 9:40.

Le PARISIEN 4 LAVAL 3

480 ST-CATHERINE 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7776

POUR TOUS

«Un des plus beaux films à voir à Noël. Je le recommande à 100%» — L. Gagliardi, BOM DIMANCHE

L'amie

12:15, 2:15, 4:10, 6:05, 8:00, 9:55.

Le PARISIEN 5

480 ST-CATHERINE 866-3856

18 ANS

PULSIONS CANNIBALES

PLUS DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE

GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

VERSAILLES 3

PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

GREENFIELD & VERSAILLES SEM. 6:10, 7:50

14 ANS

L'ORSQU'UNE LOI ME PERMET PAS D'ACCOMPLIR UNE TÂCHE... IL FAUT TROUVER UN HOMME POUR LA TRANSGRESSER!

L'ASSIÈTE

DORVAL SEM. 7:00, 9:00. PALACE: 12:10, 2:05, 4:00, 5:55, 7:50, 9:45.

PALACE 6 DORVAL 3

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL 260 AVE. DORVAL 631-8586

POUR TOUS

LA MUSIQUE PLAIDE EN SA FAVEUR!

Football

DORVAL SEM. 7:30, 9:30. IMPERIAL SEM. 7:10, 9:10.

IMPERIAL DORVAL 1

1430 BLEURY 288-7102 260 AVE. DORVAL 631-8586

POUR TOUS

PAUL NEWMAN, ROBBY BENSON

Hombre

LOEWS 12:10, 2:30, 4:50, 7:10, 9:35. LE CINÉMA SEM. 7:20, 9:30.

LOEWS 5 LE CINÉMA

954 ST-CATHERINE 861-7437 PEEL WESTMOUNT SQUARE 931-2471

14 ANS

LE CAUCHEMAR D'UNE REINCARNATION qui transforme le rêve en une réalité

J'AI VÉCU DEUX FOIS

2 FILM ÉPOUVANTABLE SUR NEW YORK

GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 5 VERSAILLES 2

CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

POUR TOUS

CLAVIER, GALABRU, JÉGOU, CARMEL

PAPY FAIT DE LA RESISTANCE

COMÉDIE QUI A COUTÉ PLUS CHER QUE LE DÉBARQUEMENT

1:05, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.

Le PARISIEN 3

480 ST-CATHERINE 866-3856

18 ANS

EMMANUELLE N'ÉTAIT QUE LE DÉBUT...

GISELLE

À la recherche de l'homme sans limite.

LES FOLIES D'ÉLODIE

LAVAL 2 LAVAL SEM. 6:00, 7:50. CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES 1

PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

VERSAILLES SEM. 6:00, 7:45.

14 ANS

BELMONDO

COLÈRE DESTRUCTEUR QUI PULVÉRISE

LE MARGINAL

Le PARISIEN 2 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

480 ST-CATHERINE 866-3856

18 ANS

CLINT EASTWOOD

SUDDEN IMPACT

12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

PALACE 5

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL

DANS LA NEIGE IL Y A AUTRE CHOSE À FAIRE QUE DU SKI!

HOTDOG

...THE MOVIE!

12:05, 1:50, 3:35, 5:20, 7:10, 9:00.

PALACE 3

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL

POUR TOUS

12:15, 2:00, 3:50, 5:40, 7:30, 9:20.

BROADWAY DANNY ROSE

Woody Allen

PLACE VILLE-MARIE

CINÉMA 2 866-0689

18 ANS

Reckless

12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:35, 9:30.

LOEWS 4

954 ST-CATHERINE 861-7437 PEEL

LA CITE SEM. 6:00, 7:55, 9:50. PALACE: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

PALACE 4

698 ST-CATHERINE 866-6991 MCGILL

LaCité 3

3575 AV. DU PARC 844-9470

Avis de recherche Jean-Pierre Ferland

Cette semaine à 18h30
Réalisation: Normand Mathon

À la télévision de Radio-Canada



EN BRIEF

Vanessa en Renee

■ L'actrice britannique **Vanessa Redgrave**, habituée des rôles controversés, veut interpréter pour la télévision américaine le personnage de **Renee Richards**, la championne de tennis et doctoresse qui a défrayé la chronique il y a plusieurs années en changeant de sexe. CBS n'a pas encore donné le feu vert à ce projet intitulé *The Second Serve* (Le second service), car selon l'un des responsables de cette chaîne « nous voulons être sûr que le sujet sera traité avec goût ». Si ce film télévisé voit le jour, Vanessa Redgrave jouera le rôle de **Renee Richards**, autrefois **Richard Raskind**, avant et après son opération.

Un Nobel fauché...

■ L'écrivain ouest-allemand **Heinrich Böll**, prix Nobel de littérature, va vendre ses archives personnelles à la bibliothèque de la ville de Cologne parce qu'il a besoin d'argent.

« Mes dépenses dépassent largement mes revenus, a-t-il expliqué dans plusieurs interviews, aussi me suis-je décidé à accepter l'offre de Cologne qui veut acquérir mes archives pour 2,4 millions de marks. »

Outre l'œuvre complète de l'écrivain Rhénan, ces documents comprennent quelque 50 000 lettres de personnalités ouest-allemandes comme les anciens présidents **Walter Scheel** et **Gustav Heinemann**, l'ex-chancelier **Willy Brandt** ou l'écrivain **Günter Grass**.

L'auteur de *L'honneur perdu* de **Katharina Blum** précise bien « qu'il ne vit pas dans le luxe et ne mange pas dans des assiettes en or » mais qu'il doit entretenir un secrétariat et alder des jeunes écrivains.

Si ce rachat est approuvé par le conseil municipal, Cologne lui versera une rente mensuelle d'environ 8 000 marks par mois.

Hommage à Gish

■ Hollywood vient de rendre hommage à l'une de ses plus grandes stars, **Lillian Gish**, dont la carrière se confond avec l'histoire du cinéma. L'actrice, âgée de 87 ans, a reçu il y a quelques jours à Los Angeles la récompense décernée par l'Institut du film américain pour sa contribution au septième art (Life Achievement Award).

Une pléiade de vedettes a participé à cette cérémonie dont **Fred Astaire**, **Cary Grant**, **Robert Mitchum**, **Anne Baxter**, **Miles Davis**, **Sally Field**, **Jessica Lange**, **Jeanne Moreau**, **Sissy Spacek**, **Eva Marie Saint**, etc...

Lillian Gish, qui a débuté sur les planches à l'âge de cinq ans, a joué depuis dans 50 pièces et tourné plus de 100 films, notamment à l'époque du muet.



DANS LE CADRE DE SON ANNÉE DU CENTENAIRE
LA PRESSE EN COLLABORATION AVEC RADIO-CITÉ,
AIR CANADA ET L'HÔTEL CONCORDE LAFAYETTE

VOUS INVITE À PARTICIPER AU CONCOURS

PARIS EN AVRIL AVEC L'O S M



PROCUREZ-VOUS LE COUPON DE PARTICIPATION
DANS LA PRESSE LES DIMANCHES 11 ET 18 MARS 1984

Dans le cadre de son Année du Centenaire

la presse 100 ans

présente

La tournée 84 des CHAMPIONS OLYMPIQUES ET DU MONDE EN PATINAGE ARTISTIQUE

AU FORUM LE VENDREDI 30 MARS À 20 H
(UNE SEULE REPRÉSENTATION)

Venez admirer les champions des
Jeux olympiques d'hiver 1984 et des
Championnats mondiaux de patinage
artistique.

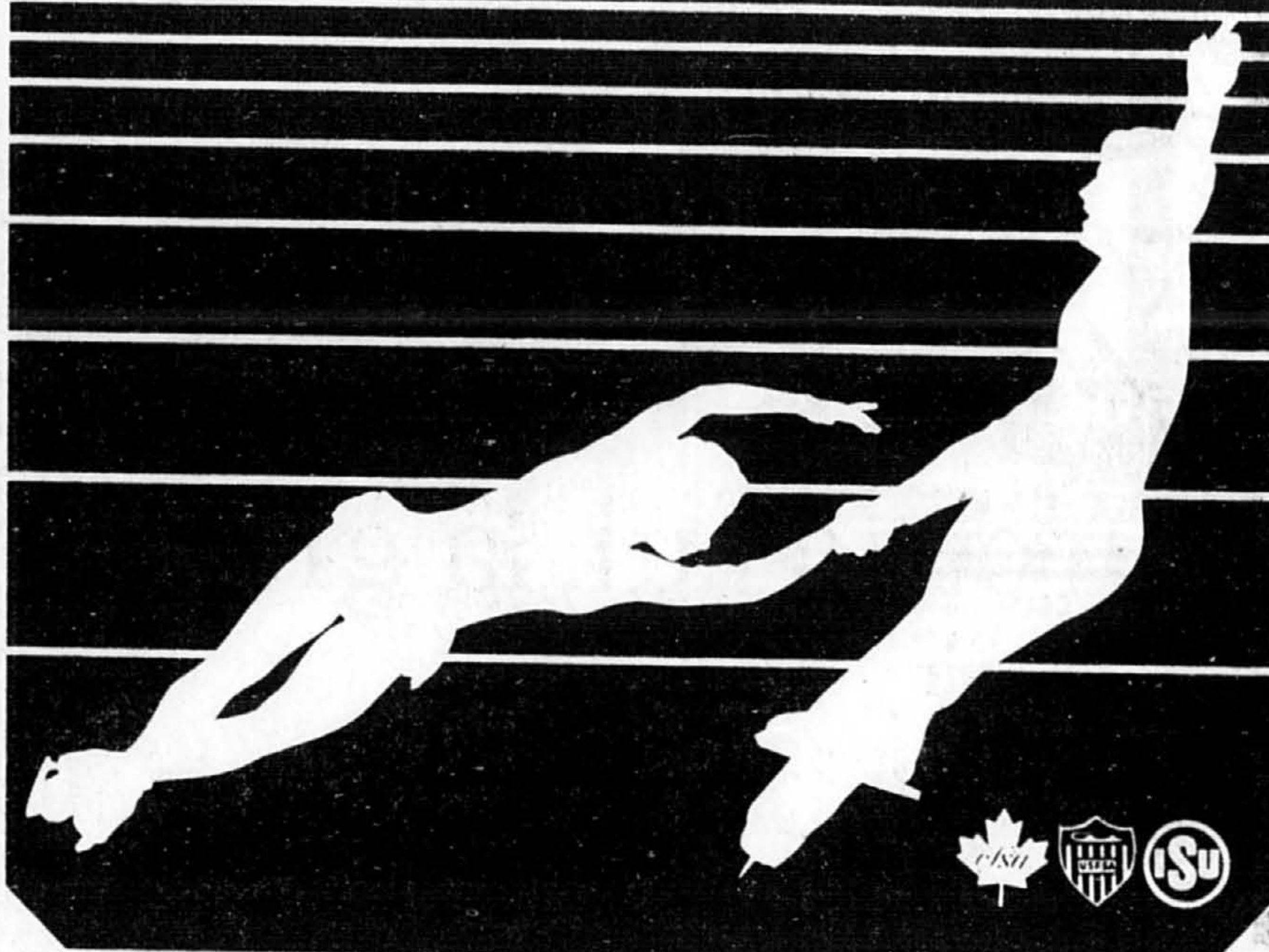
Vous serez émerveillés par ces jeunes
athlètes qui sauront vous éblouir par
la qualité d'exécution des prouesses
acrobatiques qui ont fait d'eux des
champions du monde.

Prix des billets: 15\$, 1250\$, 10\$

En vente maintenant au Forum et aux
comptoirs TRS

Voici quelques-uns des champions qui devraient
être présents:

JAYNE TORVILL et **CHRISTOPHER DEAN**
médaillés d'or à Sarajevo
ROSALYNN SUMNERS
médaillée d'argent à Sarajevo
SCOTT HAMILTON
médaillé d'or à Sarajevo
KITTY et **PETER CARRUTHERS**
médaillés d'argent à Sarajevo
BARBARA UNDERHILL et **PAUL MARTINI**
5 fois champions canadiens
BRIAN ORSER
médaillé d'argent à Sarajevo
JUDY BLUMBERG et **MICHAEL SEIBERT**
4 fois champions des États-Unis
KAY THOMSON
3 fois championne senior du Canada
KATARINA WITT
médaillée d'or à Sarajevo



Les Cinémas Odeon

POUR DES FILMS CONÇUS POUR LE GRAND ÉCRAN

UN HOMME PARMI LES LOUPS
Berri 3 286-2115 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:25 - 9:30

CATHERINE DENEUE PHILIPPE NOIRET
L'AFRICAIN UN FILM DE PHILIPPE DE BROCA
Crémazie 388-4210 7:30 - 9:30

RENE MALO présente Les DIEUX sont TOMBÉS SUR LA TÊTE
Berri 1 286-2115
Longueuil 2 679-7451
Berri 12:00 - 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00 - 12:00 - 8:00 pm

CARMEN un film de CARLOS SAURA
Berri 2 286-2115 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

RENE MALO présente ISABELLE ADJANI
L'ÉTÉ MEURTIER
Berri 5 286-2115 Carlier-Laval 663-5124
Berri 1:10 - 3:40 - 6:25 - 9:00 Carlier 7:00 - 9:30

ISABELLE HUPPERT HANNA SCHYGULLA
L'Histoire de Piera
un film de MARCO FERRERI
Dauphin 1 721-6060 7:30 - 9:30

RENE MALO présente INGMAR BERGMAN
FANNY & ALEXANDRE
Dauphin 2 721-6060 8:00 pm

RENE MALO présente PHILIPPE PIERRE NOIRET RICHARD
Alexandre le bienheureux
Berri 4 286-2115 1:20 - 3:15 - 5:10 - 7:05 - 9:00

Emmanuelle 4 en 3-D
Adultes 5:00 - 7:00 (incluant le prix des lunettes 3D)
Chaplain 1 Odeon 2 Laval Brassard 3
524-1685 687-5207 465-5906
6:15 - 8:00 - 9:45

KRULL (version française)
aussi 2e film à chaque ciné
Chaplain 2 Brassard 2 et Rex 3
524-1685 465-5906 St-Jérôme

Un film de PETER YATES
Albert Finney
THE DRESSER
Ronald Harwood Tom Courtenay
Place Alexis Nihon 1 935-4246 7:00 - 9:20

MERYL STREEP KURT RUSSELL
SILKWOOD
cher
Place Alexis Nihon 2 935-4246 6:45 - 9:15

ROCHEL WARD
Against All Odds
Jeff Bridges - James Woods
Un film de Taylor Hackford
Place du Canada 861-4595 Côte-des-Neiges 1 735-5527
8:00 pm

RICHARD DREYFUS SUSAN SARANDON
JEAN STAPLETON
the buddy system
Square Décarie 2 341-3190 Bonaventure 2 861-2726
Dép. 8:00 pm Bon. 7:45 pm

C'est tout un programme

pour vous

le matin du lundi au vendredi

7h30
PREMIÈRE HEURE
avec Yves Corbeil

9h
FORUM
avec Matthias Rioux et Jean Cournoyer

10h
ENTRE NOUS
avec Serge Laprade



NEW YORK
(UPI) — Selon le père de Michael Jackson, la famille de la superstar connaît des durs moments, en dépit du succès de l'album *Thriller*, « parce que certaines personnes tentent de briser notre unité ».

Dans une interview accordée au magazi-

Dans une interview accordée au magazi-

ne *Time*, qui consacre à Michael Jackson un article de fond avec photo en couverture. M. Joseph Jackson note : « Nous avons déjà connu des moments difficiles, mais il me semble que c'est encore plus dur qu'avant ».

« Mes enfants sont numéro un dans le monde entier, et il semble que tout un chacun tente d'abuser d'eux. Les gens tentent de briser l'unité de cette famille, mais je vais voir à ce qu'elle reste unie ».

Thérèse a été vendu à plus de 30 millions de copies, a remporté huit trophées Grammy et sept de ses chansons ont tenu des premières places au palmarès, faisant de Michael Jackson le plus grand phénomène de la musique pop depuis les Beatles et le plus grand phénomène individuel depuis Presley, affirme Time.

Une tournée de Michael Jackson et ses frères qui doit avoir lieu l'été prochain devrait rapporter \$100 millions. Selon le pro-

moteur Don King, ce sera la dernière des frères Jackson tous ensemble.

Selon M. Jackson, ceux qui tentent de briser sa famille agissent par avidité. « Il s'agit de personnes qui veulent exploiter les enfants à leurs fins personnelles », affirme-t-il sans nommer personne.

Par ailleurs, *Time* rapporte dans la même série d'articles une interview avec la mère de Michael Jackson, qui note que Michael lui a toujours semblé différent de ses autres enfants devenus artistes, en ce qu'il a toujours bougé de façon beaucoup plus mûre que son

Elle soutient par ailleurs que son fils n'a jamais subi qu'une intervention chirurgicale, au nez, et enfin, elle s'indigne que certains le croient homosexuel : « Michael n'est pas gai ; c'est contre l'enseignement de Dieu, et Michael est un fervent Témoin de Jéhovah ».

POUR MONSIEUR

a) "Kingsway", notre authentique trench-coat militaire, dans un nouveau ton de beige. Pleine longueur, manches raglan, épaulettes, anneaux en "D", etc. 365 \$.

b) Nos chandails de coton fabriqués en Angleterre. Rayures horizontales et verticales et motifs jacquard. À compter de 76 \$.

POUR MADAME

Tailleur en lainage léger à boutonnage simple, pied-de-poule noir et blanc. Un classique toujours à la mode. La veste (355 \$) et la jupe (155 \$) peuvent s'acheter séparément. Tailles 4 à 16.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE
PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

Si vous n'avez pas pris
l'Intercontinental d'Air Canada,
il y a quelque chose de l'Europe que
vous ne connaissez pas encore.

Ce service, d'une qualité exceptionnelle a propulsé Air Canada aux premiers rangs parmi les transporteurs aériens transatlantiques. C'est déjà un succès spectaculaire que la concurrence nous envie et que les médias spécialisés n'ont pas manqué de relever.

UN FABULEUX SALON VOLANT

En classe Affaires, l'Intercontinental vous propose un nouveau concept d'espace, de confort et d'accueil. Évoluez dans l'espace privilégié d'un de nos gros porteurs. Notre menu gastronomique vous annonce un véritable festin. Choisissez parmi nos apéritifs et nos vins spécialement sélectionnés. Notre hôtesse vous remettra aussi un cadeau-surprise et un nécessaire de toilette pour vous rafraîchir.



De plus, la classe Affaires vous donne le privilège de choisir votre fauteuil au moment même de la réservation et l'accès au salon Feuille d'érable dans les aéroports.

L'INTERCONTINENTAL, C'EST DÉJÀ DEMAIN

Pour satisfaire les besoins d'une clientèle internationale et sophistiquée, il fallait faire plus et mieux que la concurrence. La réponse enthousiaste des voyageurs est la preuve éclatante du dynamisme et de la créativité de tout le personnel d'Air Canada.

Et ce succès nous a donné des ailes pour voler plus loin et plus haut. Notre réseau international

s'agrandit: le 29 avril, avec deux vols hebdomadaires sans correspondance vers Munich et le 1^{er} mai, avec deux vols hebdomadaires sans correspondance vers Genève. Tous ces vols feront une brève escale à Paris. Cette expansion de notre réseau renforce notre position de leader: plus que jamais, nous vous offrons plus de vols vers plus de destinations européennes que tout autre transporteur aérien.

Au départ de Mirabel, du 29 avril au 27 septembre 1984

Paris: 7 vols par semaine
Londres: 5 vols par semaine
Zurich: 2 vols par semaine via Paris
Dusseldorf: 3 vols par semaine via Londres
Munich: 2 vols par semaine via Paris
Genève: 2 vols par semaine via Paris

Au départ de Montréal et d'Ottawa.

du 29 avril au 27 novembre 1984
Francfort: au moins 6 vols par semaine avec correspondance à Toronto

La qualité exceptionnelle de ce service vers l'Europe est le premier jalon d'un prolongement spectaculaire de notre réseau.

Intercontinental

Votre Prêt-à-partir pour la grande vie.

 Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada

AIR CANADA



C-GAGF